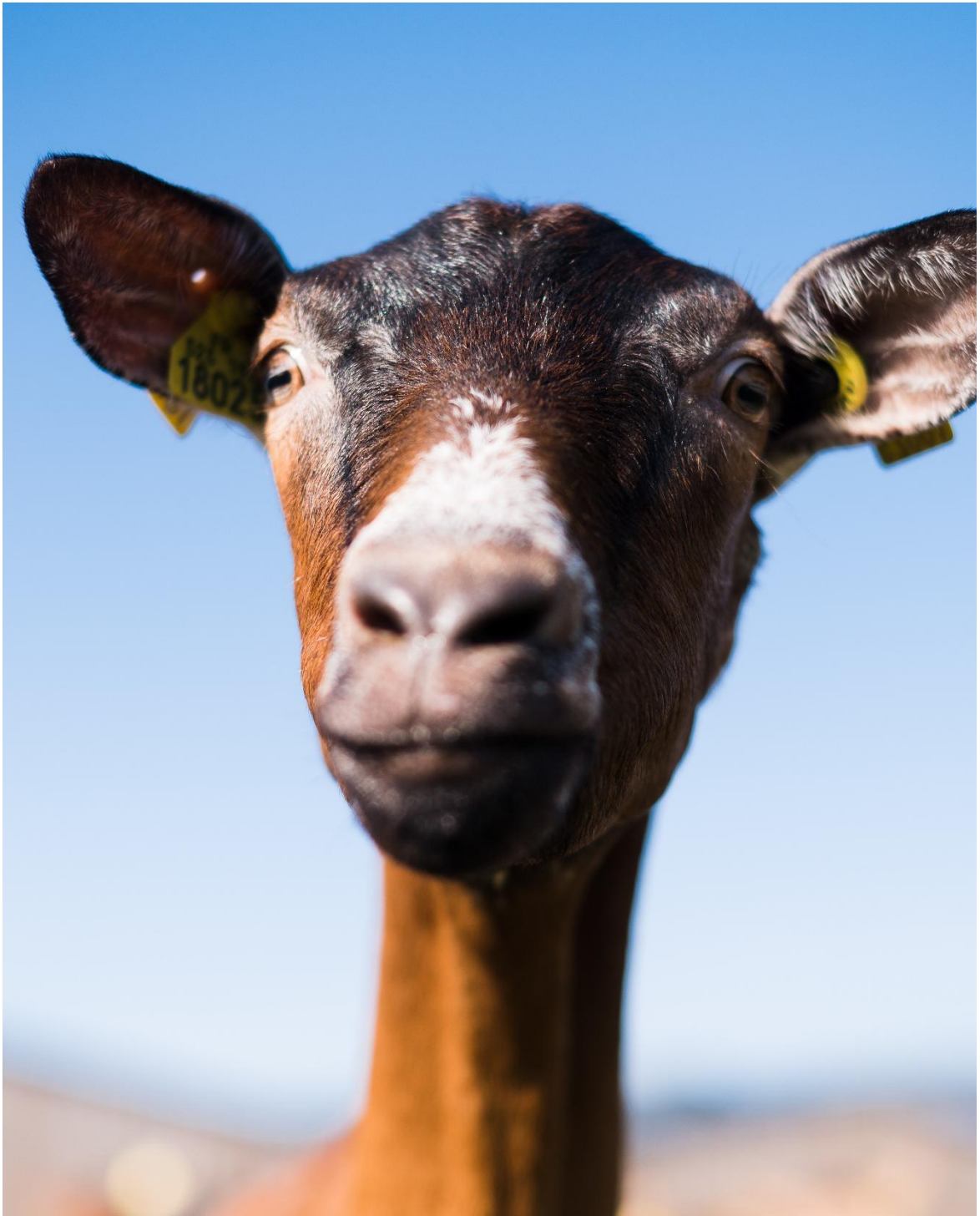


RAPPORT D'ACTIVITE 2025



Sommaire

| | |
|---|----|
| ACTIVITE DE LA FNEC..... | 3 |
| La vie de la fédération..... | 4 |
| La FNEC au sein de l'ANICAP | 7 |
| Le prix du lait de chèvre | 9 |
| La qualité du lait de chèvre | 10 |
| L'accompagnement des OP caprines..... | 12 |
| Les enjeux sociétaux et le bien-être animal..... | 13 |
| La FNEC mobilisée sur la viande caprine | 15 |
| Les enjeux environnementaux & climatiques | 17 |
| La FNEC accompagne les producteurs fermiers | 18 |
| Le GBPH européen et sa diffusion en France | 20 |
| La FNEC active pour la défense du lait cru | 21 |
| La réglementation sanitaire..... | 24 |
| La réglementation étiquetage | 24 |
| FACEnetwork : le réseau fermier européen | 25 |
| Relations avec les partenaires européens | 26 |
| Les dossiers sanitaires en élevage caprin..... | 28 |
| La FNEC impliquée dans la R&D..... | 30 |
| Les dossiers emploi, travail et installation | 31 |
| L'attractivité et l'image du métier d'éleveur | 32 |
| La FNEC aux événements de ses partenaires..... | 33 |
| La FNEC organisme de formation certifié | 35 |
| Communication | 37 |
| LES EVENEMENTS DE LA FILIERE | 38 |
| 2025 | 38 |
| ACTIVITE DES AUTRES ORGANISATIONS DE LA FILIERE | 44 |
| 2025 | 44 |

ACTIVITE DE LA FNEC 2025



La vie de la fédération

REMERCIEMENTS A JACKY SALINGARDES POUR SES 20 ANS DE PRESIDENCE A LA FNEC !



Le dîner de gala de la FNEC lors de son AG à Rodez a été très particulier et rempli d'émotions. De nombreux discours ont été dit pour remercier l'engagement de notre Président, Jacky Salingardes pendant 20 ans à la tête de la FNEC. Chacun a pu souligner son travail remarquable et son implication réalisés tout au long de ces années pour donner à la filière caprine toute sa place dans le paysage français et international

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 A RODEZ

Cette année, la FNEC s'est rassemblée à Rodez, en Occitanie pour sa 67^{ème} Assemblée Générale, organisée par la section caprine de la FDSEA de l'Aveyron. Un grand merci à eux pour cette belle organisation et leur accueil !

Nous nous sommes retrouvés le mercredi pour visiter la station expérimentale de RAGT sur le site de Druelle, déjeuné chez Lactalis à Rodez, reçus par le directeur de l'usine, Jean-Marc Berthomieu, rencontré Lucie Ferrié, jeune éleveuse de chèvre depuis 3 ans, qui nous a accueilli sur la ferme familiale de 180 chèvres.

Nous avons ensuite profité d'être à Rodez pour une pause culturelle en allant visiter le musée Soulages, et avons terminé la journée par une rencontre avec Natera. Le dîner de gala a eu lieu au Causse Comtal, durant lequel de nombreux discours ont été prononcé pour remercier l'engagement de Jacky Salingardes pour sa présidence à la FNEC pendant 19 ans et son travail remarquable réalisé.

Le lendemain, les adhérents se sont retrouvés à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rodez pour le huis clos statutaire. Les invités pour l'Assemblée Générale plénière. Jacky Salingardes a accueilli l'ensemble des congressistes et invités, suivi par Marie-Amélie Viargues, présidente de la FDSEA 12, ainsi que Sandrine Roquefeuil et Annabelle Soulié, co-présidentes de la section caprine de la FDSEA12. Le Vice-Président du département, Christian Naudan, et le député Stéphane Mazars ont également pris la parole pour souhaiter la bienvenue dans le département d'Aveyron.

Aude Rolland et Julie Barral de l'ANICAP Occitanie nous ont présenté la filière caprine régionale en Occitanie ainsi que la filière fermière, puis Stéphanie Bergon et Camille Lavayssieres ont présenté l'AOP Rocamadour.

Nous avons diffusé la [vidéo du rapport d'activité](#), qui nous a permis de nous remémorer tout le travail effectué en 2024.

RÉUNIONS STATUTAIRES

Le conseil d'administration de la FNEC est composé de 33 membres issus des départements adhérents et de trois organismes nationaux adhérents (Capgènes, ANECA, JA).

Le conseil d'administration de la FNEC s'est réuni 4 fois en 2025 : A chaque fois en présentiel les 5 mars, 24 avril, 25 juin, 24 septembre.

Retrouvez sur notre site la composition complète du conseil et du bureau.

APPUI AUX ADHÉRENTS

Une grande partie du temps de l'équipe administrative est dédiée à l'accompagnement du réseau, en répondant au cas par cas aux demandes ou interpellations de nos syndicats adhérents, mais également des techniciens caprins ou fermiers en demande d'appui pour un problème particulier lié à un éleveur, que ce soit pour un problème règlementaire, pour une alerte sanitaire, un contrôle d'identification, etc.



La journée s'est poursuivie avec une table ronde ayant pour thème : « Evolution de l'élevage et nouveaux modes de consommation : quelle adéquation entre eux » ? avec la participation de Jean-Marc Chaumet, directeur économie du CNIEL, Julien Frayssignes, enseignant chercheur à l'école d'ingénieurs de Purpan, Michel Biero, grand témoin des évolutions de consommation en France et Sylvain Boiron, éleveur de chèvres et secrétaire générale de la FNEC.

Les discours de clôture ont été marqués par les prises de parole de Yohann Barbe, porte-parole de la FNSEA, Jacky Salingardes et pour finir avec la vidéo de la ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Annie Genevard.

Cette AG était riche en interventions et échanges, ainsi qu'en émotions, marquée par la dernière année de présidence de Jacky Salingardes.

⇒ Retrouvez le rapport d'activité 2024 en version écrite : <https://fnec.fr/rapport-dactivite-2024/>

⇒ En vidéo sur notre compte Youtube (<5 minutes) :

<https://www.youtube.com/watch?v=1YpoP72CkR4&t=58s>





DES COMMISSIONS FERMÈRES ET GT RÉGULIERS

En plus des réunions statutaires, la FNEC a réuni 2 fois la commission fermière, en commun avec la FNPL, et a tenu des groupes de travail fermiers en visio toutes les semaines ou toutes les quinzaines avec les membres du conseil FNEC, afin de partager les actualités régulièrement et définir les positions ou actions à entreprendre.



PARTICIPATION ET INTERVENTIONS AUX RÉUNIONS LOCALES ET JOURNÉES TECHNIQUES

Une des actions importantes de la FNEC est de répondre aux sollicitations des syndicats adhérents pour participer et réaliser des interventions réglementaires lors des réunions locales, journées techniques ou autres occasions. L'enjeu est de présenter l'actualité sur différents dossiers et de partager le travail qui est mené au sein de la FNEC soit par la réalisation de travaux, ou les prises de contacts et rendez-vous avec le ministère, cabinet du ministre ou autre pour défendre notre position.

Ainsi, en 2025, la FNEC est intervenue dans la Nièvre le 13 janvier, à la FDSEA du Morbihan le 20 janvier et à la journée technique fromagère de l'Occitanie à Millau le 5 décembre.

La FNEC intervenait également aux journées des techniciens fromagers organisées par l'Institut de l'Élevage et à différents séminaires. Le stage de formation du réseau PLF (réseau technique des produits laitiers fermiers) s'est déroulé du 30 septembre au 3 octobre en Bretagne.

N'hésitez pas à nous solliciter pour qu'on présente les actualités réglementaires ou pour parler de tout autre dossier d'actualité !





La FNEC au sein de l'ANICAP

LA FNEC, MOTEUR DE L'ANICAP

La FNEC reste un élément moteur de **l'ANICAP** grâce à sa participation active à toutes les réunions :

- Conseils d'administration du 19 mars, 20 mai, 14 octobre et 03 décembre, ainsi que toutes les réunions préparatoires entre directeurs.
 - Bureau du 15 janvier et du 23 septembre
 - **Assemblée Générale du 17 juin** à Paris
 - Comité de liaison sanitaire du 30 octobre
 - Comité de liaison lait cru du 04 février
 - Comité de liaison Bâtiment du 28 mai
 - Comité des CRIELs le 14 mai
- Groupes de travail, concernant les nouveaux accords interprofessionnels, la démarche RSE, le sanitaire, la qualité du lait...

DÉMARCHE RSE DE LA FILIÈRE CAPRINE

Afin d'aller plus loin dans le travail déjà entamé avec la démarche RSE, l'ANICAP a décidé de mettre au point la stratégie RSE de la filière caprine dans le cadre de deux référentiels, les normes ISO 26000 et ISO 26030 d'une part et l'Agenda 2030 d'autre part, avec l'appui d'un cabinet spécialisé.

Les éleveurs de la FNEC ont continué de participer activement aux réunions qui se sont poursuivies en 2025. La démarche

NOUVEAUX ACCORDS INTERPROFESSIONNELS QUALITE DU LAIT

Des discussions étaient en cours pour mettre à jour les accords interprofessionnels concernant le paiement du lait à la qualité. L'année 2025 a permis de finaliser ces accords qui impliquent le passage à une analyse systématique à chaque livraison de lait de chèvre de la présence de résidus d'antibiotiques, de la teneur en MG/MP, de la teneur en cellules somatiques et la cryoscopie. La montée en fréquence d'analyse était notamment demandée par la DGAL et la FNEC avait pour objectif que cette nouvelle fréquence s'accompagne de mesures d'accompagnement pour les éleveurs, notamment sur les pénalités en cas d'analyse positive aux antibiotiques. Nous avons ainsi obtenu un accord interprofessionnel permettant une vraie graduation dans la mise en application de ces pénalités, un objectif atteint pour la FNEC. Ces nouveaux accords entrent en application au 1^{er} janvier 2026.

Nouvelles recommandations en matière de pénalités pour présence de résidus d'antibiotiques :

- Si le producteur avertit la laiterie avant le pompage du lait en cas de doute, l'acheteur indemnise le lait détruit à hauteur de 50 % de la valeur (prix payé) du lait non livré ce jour-là. Cette indemnisation ne peut s'appliquer qu'une seule fois sur 12 mois glissants par exploitation.

- Dans tous les autres cas, tout échantillon de lait prélevé selon la méthode décrite dans l'accord interprofessionnel du 17 juin 2025 relatif aux analyses dont le résultat est positif au test de dépistage et aux tests de confirmation, pratiqués par un laboratoire reconnu, entraîne la pénalisation du producteur comme suit :

➤

Dans le cas où l'échantillon est positif au ramassage pour la 1^{ère} fois en douze mois, la réparation due à l'acheteur par le producteur est de 50 % de la valeur du lait qu'il a livré le jour de la positivité.

➤

En cas de récurrence, sur 12 mois glissants : la 2^{ème} fois, la réparation due à l'acheteur par le producteur est de 100 % de la valeur du lait qu'il a livré le jour de la positivité.

➤

A partir de la 3^{ème} fois, la réparation due à l'acheteur par le producteur est de 150 % de la valeur du lait qu'il a livré le jour de la positivité.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À PARIS

L'assemblée générale de l'ANICAP s'est tenue le 17 juin à la Maison du Lait à Paris.

Celle-ci débuta par la partie statutaire à huis clos avec la présentation des comptes et l'adoption de nouveaux accords interprofessionnels.

Un avenant à l'accord interprofessionnel portant création de la CVO a également été adopté. Celui-ci augmente de 0,50€/1000L la part de cotisation des collègues de la transformation uniquement (entreprises privées et coopératives). Cela permet ainsi à l'ANICAP de se doter de nouvelles ressources pour mener des actions en faveur de la filière et augmente légèrement la part des transformateurs dans le paiement de la CVO.

Plusieurs intervenants se sont relayés sur le thème de « La Génétique, un outil indispensable pour répondre aux enjeux de la filière caprine » avec la présence d'Eliance, Capgènes, API-GENE et l'Idèle.



Le prix du lait de chèvre

CONJONCTURE 2025

La collecte de lait de chèvre a connu une année très atypique en 2025. Alors que le premier semestre prolongeait la nette décroissance laitière (baisse de -3,5% sur les 6 premiers mois), la situation s'est totalement retournée sur la deuxième moitié de l'année, notamment grâce à de meilleurs fourrages. L'année 2025 finit donc avec une collecte quasi stable (-0,3%) sur l'ensemble de l'année, avec 496,8 millions de litres collectés. Alors que la collecte baissait en début d'année, les industriels ont dû renforcer les importations de caillé (hausse de +16% des imports) et utiliser les stocks qui sont à leur niveau le plus bas depuis 2022.

Le prix du lait, quant à lui n'a que peu évolué (+0,8%), sa progression se faisant en majeure partie sur l'amélioration de sa teneur en matière grasse et matière protéique.

LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

Dans le prolongement du communiqué de presse diffusé par la FNEC en fin d'année 2024, pointant du doigt une baisse de collecte qui mettait en difficulté le revenu des éleveurs, nous avons incité l'ANICAP à communiquer contre la guerre des prix à la veille de l'ouverture du SIA 2025. Afin de maintenir la pression jusqu'au bout des négociations commerciales se concluant à la fin du SIA, un communiqué de presse des 4 AS Ruminantes a été publié pour dénoncer toute forme de négociation sur la matière première agricole dans les box de négociation entre distributeurs et industriels.

A l'automne 2025, avant l'ouverture de Capr'Inov, la FNEC a lancé les nouvelles demandes de revalorisation du prix du lait, afin de maintenir l'approvisionnement en lait français et apporter un signal positif aux éleveurs de chèvres qui ont des charges de production qui se maintiennent à un niveau élevé. En concertation avec la FNEC, l'ANICAP a également communiqué en faveur d'une revalorisation du lait de chèvre, notamment pour faire face à l'accroissement des coûts d'investissement dans les bâtiments et salles de traite. Ces charges supplémentaires empêchent les éleveurs d'investir dans leurs outils de production et limitent les projets d'installation. L'augmentation du prix du lait de chèvre est une nécessité pour maintenir les élevages caprins.

INDICATEURS COÛT DE PRODUCTION ET PRIX DE REVIENT

Bien que la filière dispose d'indicateurs économiques tels que l'IPAMPA ou la MILC via le tableau de bord de l'ANICAP, il nous est apparu que ces données étaient insuffisantes pour rendre compte de l'ensemble des charges des exploitations caprines. Il a été décidé de publier dans le tableau de bord le coût de production et sa composition en indice 100, base 2020. Cette nouvelle donnée permet d'apprécier l'évolution de l'ensemble des charges des exploitations caprines, et plus seulement l'IPAMPA lait de chèvre qui ne représentait que 60% des charges. Le 2ème nouvel indicateur est la MILC élargie, qui prend donc également en compte les charges de comptabilité non indicées par l'IPAMPA, mais ne prend toujours par en compte les charges supplétives (rémunération exploitant, foncier, rémunération du capital). Ces nouvelles données économiques sont précieuses dans les négociations entre opérateurs de la filière et nous poursuivons nos efforts pour que outils à disposition soient le plus efficace possible et représentatifs de la réalité économique des élevages.



La qualité du lait de chèvre

GESTION DES ÉCARTS MG/MP

Suite à un questionnaire remonté des régions, l'ANICAP a décidé d'adopter une règle nationale harmonisée pour la gestion des écarts en MG/MP, à savoir une de celles appliquées actuellement par Agrolab's et qui paraît la plus complète.

Cette nouvelle règle a été appliquée à compter du 1^{er} juillet 2024 et est maintenant incluse dans l'accord interprofessionnel relatif aux analyses servant au paiement du lait de chèvre en fonction de sa composition et de sa qualité qui est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2026. Celle-ci a légèrement été modifiée pour comparer le résultat journalier aux trois résultats précédents afin de lisser la prise en compte des écarts.

ANALYSE SYSTÉMATIQUE DU LAIT DE CHÈVRE

La DGAL avait demandé à l'interprofession de réfléchir aux modalités de passage à une analyse systématique du lait de chèvre. Après une longue période de négociation sur 2024 et 2025, un accord a été trouvé entre les collègues.

Ainsi, un accord interprofessionnel étendu par les pouvoirs publics a été conclu visant à définir une nouvelle fréquence d'analyse systématique pour les critères inhibiteur, MG/MP, cellules et cryoscopie. Un deuxième accord vient préciser les conditions de classification du lait de chèvre.

Bien que l'augmentation de la fréquence des analyses doive permettre un meilleur suivi de la qualité du lait, pour un surcoût minime et partagé avec les laiteries, la FNEC voulait des garanties sur la gestion des pénalités inhibiteurs. Nous estimons être arrivés à un accord satisfaisant pour les éleveurs, permettant une vraie progressivité dans la mise en application de pénalités inhibiteurs. Nous devons rester attentifs à ce que ces modalités soient bien appliquées par l'ensemble des laiteries.

UN COMITÉ LAIT CRU

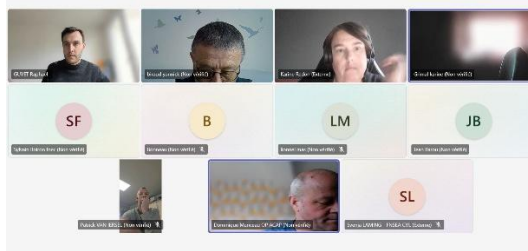
Suite à la demande de la FNEC de mettre en place un comité de liaison lait cru à l'ANICAP, la première réunion s'est tenue en février 2025. Ce comité réunit l'ensemble des acteurs de la filière qui travaillent sur le lait cru : producteurs livreurs, fermiers, industriels coopératifs et privés, ODG, CNAOL...

Le comité de liaison lait cru de l'ANICAP est co-présidé par Sylvain Boiron, secrétaire général de la FNEC et Henri Triballat pour la FNIL. Cette première réunion a permis de définir une feuille de route d'actions à mettre en place, parmi lesquelles la rédaction d'un argumentaire interprofessionnel en faveur du lait cru.

PROBLÉMATIQUE GERMES TOTAUX

La FNEC avait fait remonter la problématique de l'évolution des teneurs en germes constatée à l'automne 2024 dans certains labos Sud et avait demandé à faire des investigations pour vérifier qu'il n'y a pas de problème lié aux analyses de lait, ayant écarté les pistes de problèmes sanitaires particuliers.

Il a notamment été décidé de réaliser 4 essais inter-laboratoires par an soit 1 par trimestre, au lieu d'en réaliser 1 seul actuellement contre 6 en lait de vache. Il a également été demandé d'ajouter le critère E.Coli dans les essais inter-labos, des incohérences de résultats ayant été constatés. Le service des laboratoires doit proposer une solution concernant cette problématique.



L'accompagnement des OP caprines

10 OP CAPRINES AGRÉÉES

La FNEC tient à jour un tableau de bord de suivi des OP mises en place et des données économiques d'intérêt (volumes, nombre de producteurs, caractéristiques du lait livré, etc.). En 2025, il n'y a pas eu de nouvelle OP agréée pour le lait de chèvre. La FNEC reste bien sûr à disposition de toute association qui souhaite être épaulée dans cette démarche.

Ainsi au 31 décembre 2025, ce sont 10 OP caprines qui sont agréées en France.

Parmi ces OP, une est une coopérative (branche lait d'Agrial) et 9 sont des OP sans transfert de propriété et, sauf une (l'Union des Chevriers en AURA) elles concernent les producteurs d'une seule laiterie. L'essentiel des volumes de lait de chèvre livrés aux privés est ainsi de fait déjà « massifié » en OP.

DES FORMATIONS FNEC ADAPTEES AUX OP

Dans notre catalogue de formation (disponible sur www.fnec.fr) nous avons proposé une formation à la négociation (**formation NEGOP**) destinée aux OP.

Nous avons également développé des formations sur demande et proposé des déroulés pédagogiques en fonction des besoins remontés par les producteurs. N'hésitez pas à nous solliciter !

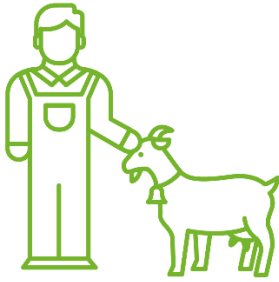
LES NÉGOCIATIONS DES ACCORDS CADRE DES OP CAPRINES SE POURSUIVENT

La mission de la FNEC est d'accompagner les OP caprines adhérentes dans leur professionnalisation et la formalisation des relations commerciales avec les acheteurs de lait. C'est dans cet objectif que la FNEC avait rédigé un accord-cadre type pour les OP.

Le principal objectif de 2025 a été d'aider les OP dans leur travail de personnalisation de ce modèle d'accord-cadre, la compréhension des différentes clauses obligatoires et l'appropriation des différents indicateurs existants. Plusieurs OP ont déjà abouti à la signature des accords cadre, le travail s'est poursuivi avec d'autres OP, au cours de l'année 2025.

UN APPUI TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRE AUX OP

La FNEC organise 1 à 2 fois par an des réunions techniques avec les OP concernant des sujets techniques et réglementaires. Cette année nous avons organisé une réunion à Limoges le 06 mai et deux groupes de travail en visio les 19 février et 19 décembre. Les sujets qui nous ont occupés ont notamment été la méthodologie à mettre en place dans les OP pour le respect de la règle d'apport total. Un document de procédure type a été réalisé pour les OP adhérentes. Nous avons également travaillé sur la définition de nouveaux indicateurs économiques pour la filière en partenariat avec l'Idèle et l'ANICAP. Ce travail a débouché sur de nouveaux indicateurs publiés en octobre et présentés lors de la réunion du 19 décembre.



Les enjeux sociétaux et le bien-être animal

PROJET MAMAH POUR REpondre AUX INTERROGATIONS DES ELEVEURS

La FNEC participe au projet MAMAH piloté par l'Institut de l'Élevage et co-financé par les interprofessions Interbev Ovin et ANICAP. Ce projet a pour but de finaliser un guide à la mise à mort des animaux en état de souffrance sur la ferme à destination des éleveurs et personnes en charge des animaux. Un grand nombre d'éleveurs ont des questionnements ou des difficultés quand une telle situation se présente. C'est pourquoi un travail a été réalisé avec des experts, techniciens, vétérinaires et éleveurs pour un guide des bonnes pratiques de mise à mort hors abattoir des petits ruminants en souffrance, non soignables et non transportables. Une analyse juridique et réglementaire a également été faite pour sécuriser les opérateurs dans leurs pratiques. Ce guide a été rédigé en 2025 et des premiers échanges ont eu lieu avec la DGAL afin de s'assurer de leur approbation de ce guide.

LA FNEC ACTIVE DANS LA CONCERTATION AVEC LES ONG

Suite à l'interpellation des ONG en 2017 sur la question du pâturage des chèvres, la FNEC a souhaité que soit apportée une réponse collective et a donc impulsé une [concertation entre l'ANICAP et 3 ONG welfaristes \(Welfarm, CIWF et LFDA\)](#). Une charte de déontologie a été signée qui stipule les conditions de cette concertation ainsi que la confidentialité des informations qui sont partagées dans ce cadre.

Afin de préparer au mieux ces réunions, un comité de suivi de la concertation a été mis en place à l'ANICAP.

La FNEC s'est naturellement beaucoup impliquée dans cette concertation où des sujets cruciaux comme le pâturage, l'enrichissement du milieu, l'écornage et l'élevage des jeunes ont été traités. Désormais, les principaux thèmes d'intérêt pour les ONG ayant été traités, nous avons décidé d'un commun accord de passer d'une concertation à des réunions d'information mutuelle.



L'OUTIL D'ÉVALUATION DU BEA CAPWELL ARRIVE !

Le projet CMOUBIENE piloté par Idele vise à outiller les filières ovines (lait et viande) et caprine pour l'évaluation et la gestion du bien-être des petits ruminants en élevage. Les éleveurs du conseil d'administration de la FNEC se sont impliqués fortement depuis le début du projet pour avoir un outil de diagnostic basé sur des données scientifiques, et qu'éleveurs comme techniciens puissent s'approprier facilement.

Le projet s'est terminé à la fin du premier semestre 2025 et le bilan est positif, car ce projet nous a permis de déterminer une méthode d'évaluation du BEA solide scientifiquement et applicable en élevage. En parallèle, nous avons travaillé au sein de l'ANICAP sur l'application Cap'Well, qui est l'outil dématérialisé du diagnostic et qui permettra de rattacher automatiquement les données de chaque diagnostic à la base code mutuel.

En début d'année, nous avons finalisé avec l'ANICAP l'application en se basant sur les retours des techniciens ayant testé l'application en conditions réelles et défini les modalités de déploiement de l'outil. Les premières formations de techniciens ont ainsi pu débuter fin 2025 et se poursuivront au cours de l'année 2026.



UN PROJET DE RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LE TRANSPORT TRÈS INQUIÉTANT

La révision de la réglementation européenne concernant le bien-être des animaux au cours du transport a continué de nous préoccuper tout au long de l'année, tant l'impact potentiel est négatif pour la filière chevreau.

La FNEC a ainsi participé à tous les groupes et instances dédiés à cette problématique : GT BEA et transport Interbev, groupe interAS animales, groupe inter-interprofessions (l'ANICAP a délégué en partie le suivi à la FNEC). Une position commune au monde de l'élevage a ainsi été construite afin de peser plus lourdement auprès des autorités françaises et surtout européennes.

En 2025, les travaux ont avancé au niveau européen. Au Conseil des Etats membres, les experts des ministères agricoles des différents pays ont avancé sur le texte en permettant quelques aménagements à la proposition initiale. Mais le sujet de l'aptitude au transport, cruciale pour la filière chevreaux, n'a pas encore été traitée. Des réunions d'information ont été organisées par la DGAL pour nous tenir informés des avancées et entendre les positions des filières. En parallèle, le texte poursuit son avancée au niveau du Parlement Européen. La FNEC est parvenue à faire déposer un amendement au groupe Renew pour retirer les chevreaux de l'inaptitude au transport. Le texte est cependant bloqué pour l'instant, les deux co-rapporteurs du texte ne parvenant pas à s'accorder sur un texte de consensus à présenter au Parlement Européen. Parallèlement la FNEC a eu plusieurs rencontres avec les eurodéputés ou Commissaires européens à ce sujet, notamment pendant le SIA.



La FNEC mobilisée sur la viande caprine

LA FNEC, MOTEUR DE LA SECTION CAPRINE INTERBEV



Depuis sa création en 2014, la FNEC reste un

élément moteur d'Interbev caprins. Par le biais de ses 5 éleveurs représentants titulaires (+ 2 suppléants), la FNEC s'y implique fortement et participe activement à toutes les sections, au comité directeur et aux groupes de travail.

Plusieurs actions de promotion de la viande caprine ont été réalisées dans en partenariat avec Intervbev sur les salons professionnels comme le SPACE ou Capr'Inov.



CABRI+ PREND LE RELAIS DE VALCABRI



Pour continuer la dynamique lancée par ValCabri sur le développement de l'engraissement des chevreaux à la ferme, nous avons travaillé avec sur un projet CASDAR démultiplication : **CABRI+**, axé sur les objectifs suivants :

- Identifier les freins
- Mettre en place des leviers d'action
- Proposer des outils et solutions techniques
- Fédérer les acteurs de terrain pour favoriser les échanges et développer la filière dans toutes les régions.

Piloté de nouveau par Idele, le projet a démarré en janvier 2024 avec un comité de lancement à Paris où la FNEC était bien sûr présente.

Au début d'année 2025, un premier séminaire s'est tenu les 14 et 15 janvier à la ferme expérimentale caprine du Pradel. Il a rassemblé environ quarante personnes, éleveurs et conseillers. A l'ordre du jour, présentation des actions prévues par les différentes groupes territoriaux, visite de la ferme expérimentale du Pradel, nombreux échanges et ateliers sur les actions à mener au niveau national par l'ensemble des groupes.

Deux comités de pilotage se sont tenus les 12 juin et 10 décembre pour faire le point sur l'avancée de chaque groupe régional. De nombreuses actions ont été identifiées, parmi lesquelles la création d'un module technique de formation pour les élèves en lycée agricole, la mise en place d'une expérience test de mutualisation de transport des chevreaux vers l'abattoir, la création d'un réseau national de techniciens référents sur l'engraissement de chevreaux, la réalisation d'une fiche sur la réglementation du transport, la création d'un outil web permettant de calculer son coût de production et prix de revient à l'engraissement du chevreau. Et bien d'autres actions encore.

Un séminaire avec les groupes régionaux aura lieu les 14 et 15 janvier 2025 au Pradel.

PROBLEMATIQUES A L'ENGRASSEMENT

L'arrêt d'activité d'engraisateurs dans le Sud-Est et le Soud-Ouest en 2024 et 2025 ont causé des difficultés de débouchés pour les chevreaux des éleveurs.

Les responsables professionnels de la FNEC ont fait le lien avec les entreprises d'abattage, notamment Ets Ribot et Loel & Piriou pour trouver des solutions pour les éleveurs de la région qui ont pu engraisser leurs animaux à la ferme ou trouver de nouveaux engraisateurs.

Cette problématique récurrente nécessite une gestion proche du terrain pour trouver des solutions opérationnelles pour tous.

LE CHEVREAU DE NOËL

Il y a de moins en moins d'abattages de chevreaux, notamment à Noël, où les données montrent une baisse de 50% des abattages en 20 ans. Or c'est une période de vente intéressante pour les abatteurs au vu des prix élevés.

Interbev caprins a ainsi lancé une stratégie visant à retrouver 15 000 chevreaux en décembre afin de satisfaire la demande de l'aval. Les acheteurs s'engagent contractuellement à valoriser davantage le chevreau pour Noël, en garantissant aux éleveurs le prix et les volumes achetés, comme contrepartie des efforts à fournir pour décaler les mises bas. En début d'année la FNEC a permis de faire le lien entre les interprofessions laitière et de viande caprine, le décalage des mises bas pouvant avoir un impact sur les livraisons de lait. Ces rencontres ont permis d'aboutir à un argumentaire en faveur de la production du chevreau de Noël qui est validé par l'ANICAP.

Afin de déployer cet argumentaire, la FNEC a participé à l'organisation d'une journée d'échanges en région Nouvelle-Aquitaine le 13 mai à Parthenay. Plusieurs représentants des producteurs, dont la FNEC, étaient présents pour échanger avec les abatteurs et les engraisateurs. Le message principal reste le prix. Pour avoir une offre de chevreau il est indispensable que le prix du chevreau naissant soit payé à sa juste valeur.





Les enjeux environnementaux & climatiques

LA DYNAMIQUE

CAP'CLIMAT SE POURSUIT

Les éleveurs de la FNEC participent dans différentes régions aux groupes d'éleveurs CAP'CLIMAT Territoires, démarche qui vise à mettre en œuvre la feuille de route de la filière caprine concernant le changement climatique (atténuation & adaptation). Ce projet a donné lieu à publication d'une brochure bilan pour les 7 groupes régionaux impliqués, ainsi qu'un site internet Genialy regroupant l'ensemble des ressources produites. Une continuité du projet est à l'étude pour 2026 afin de maintenir la dynamique sur le sujet dans les territoires.

GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES

L'année 2025, fut favorable à la bonne production de fourrages. Cependant nous déplorons toujours la mauvaise prise en charge assurantielle des pertes de production pour la prairie qui n'est pas épargnée. Elle subit malheureusement ces aléas au même titre que les autres productions, avec des conséquences tout aussi désastreuses. Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau dispositif de gestion des risques climatiques nous avons régulièrement soulevé les problématiques de reconnaissance des pertes liées à l'usage de l'indice satellite de pousse des prairies (IPP). Celui-ci présente encore des lacunes concernant les sécheresses, et ne détecte pas les impacts liés aux excès d'eau ou encore aux orages de grêle. Ainsi, les impacts de ces événements sur les prairies n'ont pas pu être pris en compte pour les prairies, ce qui est inadmissible !

La FNEC, avec la FNB, FNPL et FNO, a publié plusieurs communiqués durant 2025 et a adressé à la ministre de l'Agriculture ses revendications visant à améliorer le dispositif de gestion des risques pour les prairies :

- Améliorer l'indice satellite dans sa reconnaissance des pertes en cas d'évènement climatique
- Déployer totalement l'Observatoire National de la Pousse de l'Herbe (ONPH) via le suivi de 200 fermes supplémentaires
- Faire évoluer les modalités de recours contre l'indice, afin de permettre aux éleveurs de solliciter une réévaluation de leur perte.

Ces revendications ont trouvé un écho dans la loi Duplomb qui proposait des aménagements afin d'avoir enfin recours à une expertise de terrain. Malheureusement en fin d'année 2025 les décrets d'application n'étaient toujours pas parus, et nous continueront à nous mobiliser sur le sujet en 2026.



La FNEC accompagne les producteurs fermiers

ACCOMPAGNEMENT TECHNICO-ÉCO POUR LES PRODUCTEURS FERMIS

Le projet REFCAP, mené par Idele, s'est prolongé en 2025, le temps de terminer certains livrables et de communiquer sur la pertinence de ce projet. L'intérêt pour les producteurs fermiers caprins est d'améliorer la viabilité et la pérennité de leur atelier fermier en mettant au point une démarche d'accompagnement technico économique en ce qui concerne le calcul des coûts de production et la fixation des prix des produits. Différentes réunions en 2025 ont eu lieu parmi lesquelles des



techniciens et producteurs ont avancé sur les livrables :

- La réalisation d'un mini site Refcap sur la plateforme génially dans lequel de nombreux outils, documents, témoignages sont référencés et répertoriés en trois parties : « Je veux m'installer en transformation fermière

FLEXIBILITE

En novembre 2024, la fiche sectorielle de flexibilité « Lait et Produits Laitiers » a été révisée, remettant plusieurs acquis de la filière en cause. Outre l'aspect sur l'eau propre/potable qui a été révisé, cette fiche indique que les autocontrôles du lait cru matière première doivent tendre vers une analyse mensuelle.

Depuis décembre 2024, la FNEC/FNPL échange avec l'administration à propos de cette fiche de flexibilité. Une réunion en février 2025 a permis de proposer des modifications de la fiche à la DGAL. La FNEC/FNPL/DGAL s'est rencontrée à nouveau le 3 septembre 2025 pour évoquer toutes les demandes de modifications.



Il n'y a pas de changement prévu pour l'aspect eau propre/potable

En revanche, pour les analyses mensuelles, nous avons bien réinsisté sur les problèmes de logistiques majeurs que cela engendrerait pour acheminer les échantillons de lait jusqu'aux laboratoires. Nos demandes n'ont pas été prises en compte puisque depuis février nous demandions :

De convenir d'une fréquence d'analyse selon les litrages.

Le risque plus faible de contamination des consommateurs lors de la vente directe puisqu'il

caprine », « Je veux améliorer mon revenu », « Je veux réduire mon temps de travail, améliorer mes conditions de travail... »

- L'organisation d'un Webinaire afin de promouvoir l'intérêt des maîtriser ses coûts de production pour un producteur fermier. [Vous pouvez retrouver le lien sur replay sur le site de la FNEC ainsi que le mini-site.](#)

s'agit de clients réguliers et donc ayant un système immunitaire habitué.

Etablir une distance maximale entre l'exploitation et le lieu de collecte.

La FNEC/FNPL n'est donc pas totalement satisfaite de ces modifications apportées dans la note de flexibilité mais également du fait que l'administration n'ait pas réellement pris en compte les demandes d'adaptation pour permettre une meilleure réalisation sur le terrain. La FNEC/FNPL attend la publication officielle de cette note de flexibilité afin de la communiquer au réseau.

VADEMECUM : POINT A DATE DES TRAVAUX

Début 2025, la DGAL a envoyé à la FNEC une version de travail du Vademecum sectoriel Lait et produits laitiers révisé. Après un travail de relecture et de réécriture proposé par la FNEC/FNPL, elle constate de nombreuses impossibilités d'application. Le sentiment global des élus concernant ce document est que la DGAL prend une position de conseil et d'obligation de moyens vis-à-vis des producteurs ce qui pourrait entraîner des interprétations sur le terrain par les contrôleurs et mettre à mal les éleveurs.

La FNEC/FNPL a renvoyé un document listant point par point les éléments à modifier avec les arguments, ainsi que notre position vis-à-vis de cette révision.

Une rencontre a eu lieu le 3 octobre 2025 afin de lister précisément les nombreux éléments à modifier, supprimer ou rectifier selon nous.

Les points importants sont rappelés concernant notre position :

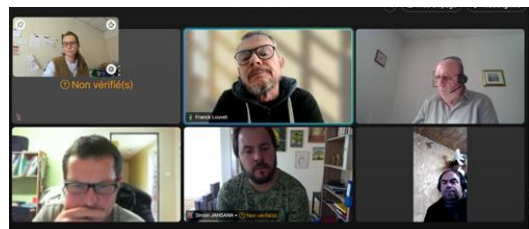
Les lourdeurs administratives sont de plus en plus nombreuses dans ce document

Beaucoup d'attentes sont des obligations de moyens trouvées dans d'autres guides ou réglementation. Cela peut être très instructif pour un inspecteur certes, mais n'a pas lieu d'être dans un Vademécum ou un outil d'aide au contrôle.

Jean-Philippe précise la réticence de la DGAL face à la mention du GBPH qui est pourtant validé par l'administration comme un outil essentiel pour les producteurs.

Nous sommes dans l'attente de leurs interprétations en espérant que nos commentaires ont bien été considérés.

La FNEC/FNPL estime que le Vademécum ne doit pas présenter d'obligations de moyens mais uniquement de résultats. Le producteur doit argumenter son PMS notamment à l'aide du GBPH. La FNEC/FNPL attend le retour de la DGAL pour voir si les demandes de modifications ont bien été prises en compte.





Le GBPH européen et sa diffusion en France

BILAN DE LA DIFFUSION DU GBPH

La FNEC tient à jour une base de données à partir des remontées de formation que lui transmettent les techniciens à chaque formation, données qui sont valorisées sur demande ou lors de journées techniques ou réunions avec l'administration. Croisées avec les données du dispositif Vivéa, on a dénombré en 2024, 57 formations de producteurs laitiers fermiers, organisées dans différentes régions, dont : 36 formations « complètes » sur 2 jours (14h), 13 formations « mise à jour » sur 1 jour (7 heures) et 8 formations de 3 jours (21 heures) pour un total de 356 producteurs formés.

PLUS DE 100 TECHNICIENS FORMES AU GBPH

Depuis la formation mise en place fin 2018, plus de 100 techniciens ont été formés. Une nouvelle formation de techniciens pour devenir formateur avait eu lieu fin 2024, la prochaine aura lieu en mars 2026. La FNEC a ainsi mis à jour le support de la formation pour l'ensemble des techniciens formés, et a travaillé avec Idele pour réaliser différents projets comme la création d'un guide d'aide à l'animation pour la réalisation des formations des techniciens auprès des éleveurs. Ce dernier est ainsi un recueil de différentes méthodes d'animation selon le sujet, l'objectif d'assimilation de l'information. Il s'appuie également de témoignages et retours terrain de certains techniciens déjà formés qui ont pu transmettre leur expertise sur la faisabilité des méthodes d'animation ainsi que ce qu'ils ont mis en place.

La FNEC intervient sur une partie de la formation des nouveaux techniciens.

PROJET GBPH – ACTUALISATION DES ELEMENTS DE FORMATION

Les producteurs laitiers fermiers des 3 espèces doivent se conformer à la réglementation Hygiène et sont notamment dans l'obligation de construire un Plan de Maitrise Sanitaire (PMS). Le recours aux Guides de Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) est alors fortement encouragé par la réglementation. Pour la filière laitière fermière ainsi que les artisans, le GBPH européen validé par la commission européenne depuis fin 2016, est l'outil de référence pour répondre aux différents points du PMS. **L'accompagnement de la diffusion de ce guide reste primordial, car il constitue un élément essentiel pour progresser encore sur le plan de la maîtrise sanitaire, à la fois au niveau des exploitations fermières ainsi qu'au niveau des conseillers qui les accompagnent.**

L'enjeu est de garantir la continuité de la diffusion du GBPH Européen sur le terrain, et d'augmenter la proportion de producteurs formés.

Les objectifs du projet sont donc de :

- **Renforcer la reconnaissance du GBPH auprès des différents acteurs de la filière laitière fermière,**
- **Renforcer le dispositif de formation par l'amélioration et la création de nouveaux contenus adaptés aux producteurs**

La diffusion des livrables créés via les plans d'actions aux différentes cibles. Mobilisation des relais et des canaux de diffusion du Réseau techniques Produits Laitiers Fermiers (Réseau PLF) et du réseau FNEC/FNPL pour cette diffusion (notes d'information, mails, réseaux sociaux...).

Réalisation d'un **webinaire de clôture du projet**, en première intention auprès des formateurs GBPH, puis en deuxième intention auprès des autres cibles.



La FNEC active pour la défense du lait cru

LA COMMUNICATION SUR LE LAIT CRU RELANÇÉE



Le comité de pilotage « communication sur les fromages au lait cru » animé par le CNAOL et les 3 interprofessions laitières a été relancé en 2024 et se poursuit en 2025. La FNEC y participe depuis 2019. L'objectif, entre autres, promouvoir un étiquetage renvoyant au site fromagesaulaitcru.fr pour éviter des pictogrammes anxiogènes ou des mentions imposées par l'administration.

LA FNEC PARTICIPE AU COMITE DE LIAISON LAIT CRU DE L'ANICAP

A l'initiative de la FNEC et vue l'importance du sujet lait cru ainsi que de ses impacts sur la filière, la mise en place d'un comité de liaison lait cru à l'ANICAP a vu le jour en 2025. Les objectifs de ce comité de liaison sont :

- Rassembler tous les acteurs de la filière lait cru de chèvre.
- Travailler sur les spécificités de la production fromagère au lait cru (sanitaire, technique et communication).
- Trouver des solutions pérennes pour préserver cette production.

Ainsi, le premier comité de liaison lait cru a eu lieu le 4 février 2025. Celui-ci est co-présidé par Sylvain Boiron, secrétaire général de la FNEC et Henri Triballat, pour la FNIL. L'ensemble des acteurs du lait cru de chèvres se réunissent autour de cette instance et la FNEC avait à cœur de mettre autour de la table les producteurs fermiers qui transforment près de 200 millions de litres de lait cru.

LA FNEC PRESENTE AU SEIN DE LA FONDATION LAIT CRU

La FNEC siège en binôme avec la FNPL au comité exécutif de la Fondation pour la biodiversité fromagère. Ainsi elle a participé en 2024 au lancement officiel du Livre Blanc bénéfices-risques des fromages. 2025 a permis d'assurer son déploiement et de réaliser des fiches synthèses accessibles à tous.

La Fondation poursuit son activité en 2025 avec de nombreux projets dans le but de considérer les fromages au lait cru autrement que sous l'angle de la sécurité sanitaire.

BILAN DES INSPECTIONS SANITAIRES DES ATELIERS FERMIS

Défendre le lait cru, c'est avant tout maintenir un environnement réglementaire adapté pour la fabrication de fromages fermiers. Un des moyens d'agir est d'étudier le bilan des inspections sanitaires réalisées par les DDPP et l'évolution dans le temps afin d'identifier des leviers d'action éventuels, aussi bien réglementaires qu'au niveau des méthodes d'inspection. En général, la DGAL associe les fédérations laitières pour le bilan et la présentation du futur programme de contrôles, ce qui a été fait fin 2025 pour présenter les bilans de 2023 et 2024.

N'hésitez pas à demander nos notes d'info si vous souhaitez plus de précisions.



BILAN DES EVENEMENTS SANITAIRES

Chaque année, la DGAL nous présente les résultats des différentes alertes sanitaires qu'il y a eu l'année passée au niveau national et dans toutes les filières, avec un zoom spécifique sur la filière laitière. Ainsi ces résultats sont ceux de l'année 2024.

Au sein de la filière laitière, 1 168 événements sanitaires sont dénombrés en 2024.

875 événements sanitaires proviennent des fromages au lait cru. Parmi ce nombre, 809 portent sur les 4 dangers microbiens majeurs ; Listeria, STEC, Salmonelle et Staphylocoques.

- La DGAL estime pour la filière laitière qu'il y a un fort taux de détection avant la mise sur le marché, ce qui est favorable à la prévention de la santé des consommateurs.
- Par rapport aux autres filières majeures, le taux d'alerte est inférieur, ce qui est également un aspect positif pour la filière laitière.
- Les alertes nationales et RASFF sont globalement constantes depuis 11 ans quand bien même les alertes locales sont prégnantes.

La médiatisation des alertes peut apporter une amplification de la situation, entraînant ainsi un risque de réputation de la filière qui peut être contredit et nuancé par la présentation de ces chiffres.

La FNEC/FNPL insiste sur la mise en avant d'une bonne maîtrise des contrôles, assurant une filière professionnelle vigilante à une bonne qualité nutritionnelle des produits. La FNEC/FNPL poursuit son engagement pour une filière lait cru dynamique et pour préserver sa pérennité face aux nombreux enjeux.

N'hésitez pas à demander nos notes d'info si vous souhaitez plus de précisions.

PLAN DE SAUVEGARDE LAIT CRU

La FNEC a participé au lancement d'un plan de sauvegarde lait cru en fin d'année 2025. Celui-ci réunit les interprofessions du CNIEL, l'ANICAP, France Brebis Laitière, ainsi que le CNAOL et l'INAO. Entre octobre et décembre 2025 plusieurs réunions se sont tenues pour définir les contours de ce plan de sauvegarde et les demandes à porter auprès du ministère de l'Agriculture. La FNEC est particulièrement impliquée pour porter la voix des producteurs fermiers au sein de ces travaux.

RAPPEL DE LA METHODE DU PLAN DE SURVEILLANCE 2025

Les plans de surveillance mis en œuvre par l'administration permettent d'évaluer le taux de contamination des produits selon les dangers à partir de prélèvements d'échantillons représentatifs de la filière.

Objectifs de plan de surveillance produits laitiers fermiers :

1- Vérifier la conformité des fromages au lait cru vis-à-vis de la réglementation et écarter les produits non-conformes de la mise sur le marché

2- Estimer les taux de contamination par différents pathogènes (en général : *Listeria monocytogenes*, *Salmonella spp.* et *E. coli STEC* des fromages) et les comparer aux données précédentes (notamment plan de surveillance 2022)

3- Couvrir l'ensemble de la production de fromages au lait cru Les prélèvements sont prévus par l'administration ;

- Chez des producteurs fermiers, laiteries et affineurs (agréés, dérogatoires et remise directe).

- Ateliers répartis selon leur géographie et leur production de fromages au lait cru

- Au près des trois espèces laitières (hors pâtes pressées cuites) brebis, chèvre et vache

Il s'agit de 1 000 échantillons de fromages au lait cru dans 500 ateliers.

- Un échantillon pour STEC en n=1 + un échantillon pour *Listeria* ou *salmonelle* en n=5.

Parmi cet échantillonnage, 60% des échantillons proviennent de la filière fermière et 40% sont issus d'établissements non fermiers.

Demandez-nous si besoin, nos notes d'infos sur le sujet pour le plan de surveillance de 2022 et celui de 2025

BILAN DES PLANS DE SURVEILLANCE

En 2025, l'administration a fait un plan de surveillance de « *la contamination des fromages au lait cru par *Listeria monocytogenes*, *Salmonelle spp.* Et *Escherichia coli productrices de shigatoxines (STEC)* au stade de la production ».*

Il s'agit pour l'administration de vérifier la conformité des fromages au lait cru à la réglementation, d'estimer le taux de contamination par STEC, *L.monocytogenes* et *Salmonella spp.* des fromages les plus à risque et comparer ces données avec celles obtenues lors des plans de surveillance similaires mis en place les années précédentes, disposer des données relatives aux fromages issus de la filière fermière, disposer de données qui seront utilisées dans le cadre de l'exportation de fromages au lait cru vers les pays tiers et évaluer la prévalence des 4 groupes de pathogénicité tels que définis [dans l'avis de l'Anses du 2 mai 2023](#) relatif à la définition des souches pathogènes d'*Escherichia coli* (saisine liée n° 2020-SA-0095) que sont :

Groupe I : *E. coli* stx 2a ou 2d+ et eae+

Groupe II : *E. coli* stx 2a ou 2d+ et eae-

Groupe III : *E. coli* autre stx+ et eae+

Groupe IV : *E. coli* autres stx+ et eae-

Les prélèvements prévus étaient de 1 000 échantillons de fromages au lait cru qui ont été prélevés dans 500 ateliers, avec 2 prélèvements du même lot de fabrication par atelier : un pour STEC en n=1 et le second pour la recherche de *L. monocytogenes* et *Salmonelle spp.* en n=5.

60 % des échantillons seront issus de la filière fermière. Les prélèvements seront réalisés dans des ateliers de production ou d'affinage de fromages au lait cru. La proportion entre établissements agréés, dérogatoires à l'agrément ou de remise directe sera appréciée au niveau départemental en vue d'être la plus représentative possible des spécificités locales.

40 % des échantillons seront issus d'établissements non fermiers. Les prélèvements seront réalisés dans des ateliers de production ou d'affinage de fromages au lait cru agréés non fermiers et artisanaux agréés ou pas.



La réglementation sanitaire

NOTRE MISSION AU QUOTIDIEN

L'objectif de la FNEC est de maintenir une réglementation sanitaire adaptée à la réalité de la production fermière. Ainsi, nous agissons pour proposer des améliorations concernant les textes, ou donner notre avis sur des projets de textes. Ainsi, sur tous les sujets relatifs à la réglementation sanitaire fermière, la FNEC poursuit son étroite collaboration avec la DGAL et la DGCCRF, et le réseau national des personnes ressources des DDPP pour le suivi de la réglementation au quotidien, mais aussi le déblocage de cas particuliers.



La réglementation étiquetage

POSITION DE LA FNEC

Notre position a toujours visé à rassembler autour d'un consensus :

- Le producteur fermier doit être rémunéré à sa juste valeur lorsqu'il fournit des fromages en blanc.
- Il est fondamental d'appliquer une transparence réalisable, pour que les affineurs s'engagent.
- Il ne faut pas créer de traitement différentiel entre fromages AOP/IGP et non AOP/IGP. Il est important que tous les fromages fermiers soient soumis aux mêmes règles de transparence concernant l'affinage à l'extérieur.

ÉTIQUETAGE DU FROMAGE FERMIER AFFINÉ À L'EXTÉRIEUR DE LA FERME

Défini en 1988 par décret, un fromage fermier est un fromage produit par un producteur transformant le lait de son troupeau sur son exploitation selon des techniques traditionnelles. Pour 10% des producteurs laitiers fermiers qui ont choisi d'affiner leurs fromages fermiers à l'extérieur de leur ferme, un vide juridique perdurait au sujet de l'étiquetage de ces fromages depuis le recours en 2015 en Conseil d'Etat et la suppression de l'encadrement de ces pratiques.

Les discussions qui ont eu lieu pendant des années avaient abouti à un projet de décret notifié à la Commission Européenne fin 2023. Cette-ci a rendu son avis en mars avec une réserve concernant la dématérialisation de la liste de producteurs. Mais la DGCCRF avait les éléments juridiques nécessaires et a répondu fin juin à la CE, laissant la voie libre à une publication du décret fin 2024. Mais des courriers de différentes organisations au 2^{ème} semestre 2024 ont poussé la DGCCRF à proposer une nouvelle version de décret, qui ne satisfait pas non plus les organisations qui en sont à l'origine ! (Reprendre note dossiers fermiers 2025 pour la suite).

**Farmhouse and
Artisan
Cheese & Dairy Producers
European Network**



FACEnetwork : le réseau fermier européen

CONSEILS ET GROUPES DE TRAVAIL

La FNEC a participé aux 5 conseils d'administration de 2025, dont 1 en présentiel, à Copenhague. Les sujets traités ont concerné essentiellement le lobbying auprès des nouveaux parlementaires et auprès de la DGSanté. La FNEC a également participé à 2 groupes de travail : « hygiène », qui traite de la réglementation sanitaire, et « technologie ».

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de FACEnetwork a eu lieu le deuxième jour du congrès en Croatie. La hausse de cotisation votée l'année dernière pour 2025, 2026, 2027 à raison d'1€/an pour passer de 11 à 14€/producteur et par an a été maintenue.

Ensuite, place au rapport d'activité du conseil, avec notamment les activités de lobbying, et les rapports d'activité des groupes de travail hygiène/marketing/technologie

PARTICIPATION AU CONGRÈS ANNUEL À ROVINJ EN CROATIE

Une délégation de la FNEC a participé au congrès de FACEnetwork qui a eu lieu du 27 au 29 octobre à Rovinj en Croatie

Après une 1^{ère} journée de visites thématiques, la conférence a été organisée sur le thème du tourisme, avec différents intervenants qui ont mis l'accent sur les développements touristiques autour des fromages à travers les pays.

L'après-midi s'est déroulé l'Assemblée Générale statutaire de FACE qui réunit les différents pays membres.

Le moment le plus attendu est toujours le buffet de fromages fermiers et artisanaux de toute l'Europe ! Ce buffet est l'occasion de goûter les fromages des collègues producteurs mais aussi les spécialités du pays hôte comme le Paski Sir Cheese.

Un grand merci à SirCro et ses partenaires pour l'organisation



ET RENDEZ-VOUS L'AN PROCHAIN EN ESPAGNE

Un compte rendu détaillé est disponible sur [le site de la FNEC](#).



Relations avec les partenaires européens

FORMATION SUR LA FILIERE HOLLANDAISE

Une formation du conseil d'administration de la FNEC a été organisée du 9 au 11 septembre aux Pays-Bas afin de mieux connaître la filière caprine locale et maintenir un lien de proximité avec les acteurs de la filière. Nous avons ainsi rencontré Jos Tolboom sur son exploitation, président de la section caprine de LTO, le principal syndicat agricole hollandais, avec qui nous avons échangé sur les problématiques rencontrées par les éleveurs, notamment la forte pression environnementale. Nous avons pu rencontrer deux entreprises : Melkweg, spécialisée dans la vente de lait de chèvre aux entreprises de la transformation ; Bettine-Emmi, entreprise de transformation de lait de chèvre qui se diversifie de plus en plus sur le marché de la poudre de lait exportée à l'international.

Nous avons également rencontré l'interprofession du lait chèvre hollandaise pour une présentation de leur vision prospective de la filière. Celle-ci s'oriente en partie vers l'aide à la recherche, l'innovation et la création d'outils pour des produits laitiers fiables et durables. La démarche de qualité interprofessionnelle Kwaligiteit.

Lors de cette formation nous avons pu visiter des élevages hollandais de grande taille, allant jusqu'à 4000 chèvres laitières. Ce sont des systèmes d'élevage

VOYAGE D'ETUDE EN ESPAGNE

Les 1^{er} et 2 octobre 2025, une délégation restreinte du conseil d'administration de la FNEC s'est rendu en Espagne.

Le but de ce déplacement était de rencontrer les acteurs de la filière espagnole pour maintenir le lien entre nos organisations et affiner notre connaissance de la filière espagnole.

Trois rendez-vous étaient ainsi prévus :

- Université de Séville : Les enseignants chercheurs sur les questions économiques en filière caprine nous ont présenté leurs travaux sur la classification des élevages caprins espagnols par système de production ; ainsi que les travaux pour établir un référentiel de prix en lait de chèvre, le système de cotation en place n'étant pas jugé suffisamment fiable.

COAG : Nous avons rencontré Antonio Rodriguez, président de la section caprine de COAG, le principal syndicat agricole espagnol. Nous avons pu échanger ensemble sur les problématiques de renouvellement des actifs, la communication positive sur l'élevage caprin notamment en terme environnemental et les problématiques économiques rencontrées par la filière espagnole.

- INLAC : Nous avons rencontré le Président de l'interprofession espagnole qui nous a présenté le plan stratégique de la filière caprine espagnole. Le principal objectif de ce plan est de travailler à la compétitivité et la pérennité des élevages. Des actions sont également prévues en terme d'image du métier.

Ces rencontres nous ont éclairé sur la situation de l'Espagne, inquiète de la place croissante de la filière hollandaise sur le marché européen, amenant une

très différents de ce que nous connaissons en France et avec 350 éleveurs, les Pays-Bas produisent 450 millions de litres de lait.

Après une nette progression de la collecte, la filière hollandaise se retrouve aujourd'hui face à des contraintes environnementales fortes qui l'empêchent de continuer à se développer. Des plans d'aide à l'arrêt d'activité ont été mis en place par l'Etat néerlandais. La FNEC continuera à maintenir de échanges réguliers avec ses partenaires européens.



pression forte sur les prix et déstabilisant fortement le maillon producteur espagnol.



VEILLE PERMANENTE SUR LA FILIÈRE EN EUROPE

La FNEC poursuit sa veille sur l'évolution de la filière aux Pays Bas, par la lecture assidue de newsletters des partenaires (journal caprin, syndicats et interpro caprine), mais également avec des contacts téléphoniques avec les représentants des filières espagnole et hollandaise.



Les dossiers sanitaires en élevage caprin

LA COMMISSION CAPRINE DE GDS FRANCE

En 2025, la FNEC a participé à la commission caprine GDS 3 juin, le 2 décembre et au Conseil d'Administration le 3 juillet. En plus des questions spécifiques au réseau GDS, cette participation a permis de remonter les difficultés des éleveurs sur les différents dossiers déjà d'actualité en 2023 et 2024 (CAEV, MHE et nouveau sérotype FCO).

LA SECTION RUMINANTS DU FMSE

La FNEC est membre de la section Ruminants du FMSE et a participé aux réunions des 25 mars, 2 avril, 15 juillet et 21 octobre. C'est au FMSE que l'on échange sur les modalités de calcul des indemnités pour différentes maladies qui concernent les caprins dans tout le territoire.

LA FNEC PARTICIPE AU COMITÉ DE LIAISON SANITAIRE DE L'ANICAP

Lancé en 2021, le comité de liaison sanitaire ANICAP a pour objectif de partager les projets en cours sur la santé animale, de définir et de partager les orientations de la filière caprine en se réunissant une fois par an. Les éleveurs de la FNEC ont ainsi participé à la réunion annuelle qui a eu lieu le 30 octobre et qui a réuni plusieurs structures nationales (FMSE, OMACAP, La coopération laitière, ANSES, Races de France, INRAE, GDS...).

Ce comité est une rencontre importante entre les acteurs de la santé animale et les élus de la filière caprine car le côté sanitaire et l'économie sont liés.

Cette année, les sujets étaient nombreux :

- Dépistage sur le lait de tank de cinq maladies ciblées ; le CAEV, la lymphadénite caséuse, la paratuberculose, mycoplasmes, la fièvre Q
- Le CAEV avec des informations diverses comme sur l'analyse du lait de tank, l'utilisation des kits de mélange de sérum, le listing des élevages indemnes de CAEV, la perspective d'une garantie CAEV
- L'état d'avancement du projet Lenticap
- L'encéphalite à tiques et la proposition de l'Anses de travailler sur le sujet
- Actualités sanitaires
- Les Assises du sanitaire



VISITE SANITAIRE OVINE ET CAPRINE

L'été 2024, la DGAL a lancé les travaux concernant la campagne des visites sanitaires pour la période 2025/2026, la DGAL a ainsi contacté les différentes parties prenantes dont la FNEC pour constituer le COPIL. Les travaux devaient se dérouler sur la période novembre/décembre 2024.

Entre temps, une expérimentation a été lancée sur la [visite sanitaire bovine](#), afin de la faire évoluer pour en faire un baromètre du niveau de maîtrise du risque sanitaire d'un élevage.

Les conditions sanitaires liées à la MHE et la FCO ont sans doute influencé cette décision.

LES MALADIES VECTORIELLES : FCO ET MHE

L'année 2023 a été marquée par l'apparition sur le territoire français de maladies émergentes (FCO-8 et 3 et MHE), qui se sont largement propagées en 2024 engendrant de nombreux cas cliniques et impactant très fortement l'élevage français de ruminants, notamment au niveau sanitaire mais aussi sur la commercialisation.

La situation au deuxième semestre 2024 est devenue intenable pour les éleveurs. Un COPIL « maladies vectorielles » a été mis en place par la DGAL rapidement afin de réunir les fédérations concernées toutes par la gestion de ces 3 maladies, auquel la FNEC était associé.

Concernant la FCO plus particulièrement, la FNEC avait partagé une note au réseau le 27 septembre sur la situation FCO. De plus, la FNEC s'est mobilisée à l'automne 2024 [pour remonter les conséquences de la FCO aussi sur la filière caprine](#), notamment auprès de GDS France, du FMSE, de la FNSEA et de la DGAL, pour faire reconnaître les impacts sur la filière caprine, dans l'objectif d'être pris en charge dans le programme d'indemnisation.

La FNEC avait également suivi la mise en place du guichet ministériel « avance », même si finalement les caprins n'étaient pas pris en compte. Les caprins ont finalement bénéficié du dispositif de solde, début 2025, grâce à la mobilisation de la FNEC. Cette mobilisation a donc permis la mise en place par le ministère d'un dispositif d'indemnisation de 75 Millions d'euros pour les trois espèces de ruminants dont les caprins pour la FCO-3 et la FCO-8.





La FNEC impliquée dans la R&D

GROUPE PROFESSIONNEL PRODUITS LAITIERS FERMISERS

Animé par l'Institut de l'Élevage et présidé par la FNEC le groupe professionnel « Produits laitiers fermiers » se réunit en général une à deux fois par an. Il sert à définir et coordonner les actions de recherche et développement dans la filière laitière fermière. En 2025 ce groupe s'est réuni le 22 octobre et des webinaires ont été organisés dans le cadre du projet Qualainov.

COMITÉ DE LIAISON BÂTIMENT

A l'initiative de la FNEC, un comité de liaison bâtiment a été mis en place à l'ANICAP. Ce comité de liaison s'est tenu le 28 mai et a permis de faire le point sur les différents projets en cours sur l'adaptation des bâtiments aux conditions estivales (projet Cap'Adapt au Pradel Batcool donnant lieu à des fiches techniques et vidéos de témoignage), la conception d'accès à l'extérieur (projets EXTER qui sera déposé au Casdar et Paradexe pour mieux comprendre le parasitisme chez les chèvres accédant à des aires enherbées).

UN COMITÉ DE FILIÈRE CAPRINE IDELE À LA MNE

Animé par l'Institut de l'Élevage et présidé par la FNEC, le comité de filière caprine se réunit 1 à 2 fois par an pour faire le point des travaux de recherche et développement en filière caprine. Cette année, le comité de filière s'est tenu sur une journée à la Maison Nationale des Éleveurs à Paris le 6 novembre.

Ce rendez-vous annuel permet de dresser un panorama des projets de recherche appliquée pour la filière caprine et d'orienter les travaux futurs en tenant compte des attentes des éleveurs représentés par les administrateurs de la FNEC. De nombreux sujets étaient à l'ordre du jour, parmi eux la recherche en génétique, la santé des animaux, l'économie, l'attractivité des métiers, les pratiques d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Ce fût également l'occasion pour les équipes de CAP Pradel de nous présenter les différents scénarios de rénovation de la fromagerie de l'exploitation expérimentale. Un projet d'importance pour initier de nouvelles expérimentations en fromagerie avec des moyens modernes. L'objectif est de restituer mais aussi réfléchir à la suite ou aux nouveaux projets, notamment en veillant à ce que les travaux soient d'intérêts pour les éleveurs et correspondent bien à leurs problématiques.

ET BIEN D'AUTRES PROJETS DE R&D DANS LESQUELS NOUS SOMMES IMPLIQUÉS !



Les dossiers emploi, travail et installation

L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION

L'enjeu du renouvellement des générations est un enjeu majeur pour la filière. La FNEC participe ainsi aux travaux sur ce sujet dans différentes instances.

Cette année, lors du séminaire du 12 juin 2024 que nous avons organisé sur l'emploi dans les filières de ruminants, nous avons aussi fait le point sur [les actions du livre blanc](#) sur le renouvellement des actifs.

Nous avons également suivi la publication du [décret du 22 mai 2024](#) sur les définitions de l'agriculteur actif et du nouvel agriculteur en vue de la nouvelle PAC.

Côté ANICAP



[L'application de réalité virtuelle « Caprin360 »](#) a été finalisée fin 2024 : elle permet de découvrir le métier d'éleveur de chèvres laitier en suivant, grâce à une immersion 360°, les étapes de production des fromages de chèvre de la ferme à la laiterie.

TRAVAUX SUR L'EMPLOI EN ÉLEVAGE DE RUMINANTS

Depuis 2015, La FNEC mène régulièrement des travaux sur l'emploi dans les filières de ruminants en lien avec la FNB, la FNPL, la FNO. Un travail a été lancé en 2023 à propos des difficultés de recrutement et du renouvellement des générations dans les élevages de ruminants. En 2022, un recensement des métiers présents dans les filières de ruminants avait été fait, pour identifier, notamment, les métiers et compétences en tension et/ou émergents. En 2025, nous avons cherché à identifier les véritables freins ou non, selon les régions, face à l'accessibilité et la faisabilité des formations pour les salariés. L'enjeu était de présenter également les formations existantes au sein de la filière afin de permettre aux salariés d'accéder à la formation continue et de comprendre la plus-value que cela peut apporter pour les compétences propres de l'éleveur et l'exploitation où il travaille.

Ce travail nous a permis de constater l'importance de la sensibilisation des futurs candidats afin de toucher la nouvelle génération et de s'assurer du renouvellement des actuels actifs. Concernant l'aval, il semble essentiel d'approfondir et d'améliorer la formation aux ressources humaines, management, gestion d'équipe pour l'éleveur, pour qu'il parvienne à effectuer des recrutements de qualité et qu'il s'assure d'une vraie pérennité de ses équipes de salariés.



L'attractivité et l'image du métier d'éleveur

L'ATTRACTIVITÉ DU MÉTIER

La FNEC participe depuis quelques années au groupe de travail de la CNE « attractivité du métier ». Plusieurs groupes de travail ont eu lieu en 2025 les 4 février, 26 mars, 30 avril et 15 octobre.

« QUESTIONS BÊTES » SUR L'ÉLEVAGE SUR TF1

La CNE a présenté au Sommet de l'Élevage le lancement des programmes courts « Questions Bêtes ! » sur le monde de l'élevage de ruminants. Au total 22 épisodes d'environ 1 minute ont été diffusés à partir de fin octobre 2024 et jusqu'à avril 2025 sur TF1.

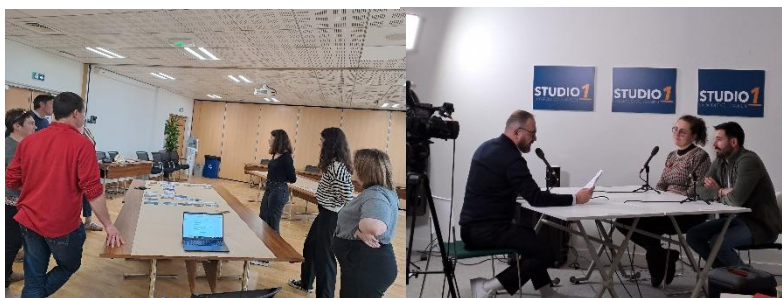


La FNEC a proposé une éleveuse témoin, Lorine Manceau, pour filmer 2 épisodes, notamment sur la place des femmes en élevage. Vous pouvez visionner tous les épisodes sur [le compte Youtube de la CNE](#).

ANIMATION DU RÉSEAU D'ÉLEVEURS TÉMOINS CAPRINS

Depuis 2007, la FNEC réunit les « Eleveurs Témoins caprins » deux fois par an à l'occasion des sessions de formation à la communication grand public et aux médias. Dans cette instance, la méthodologie est axée sur la réflexion sur la place et les enjeux de l'élevage caprin et du métier d'éleveur dans la société.

En 2025, une formation a été organisée, le 26-27 juin à la maison du lait. Des exercices de mises en situation, sur des plateaux télévisés, ou encore des interviews ont permis aux éleveurs de poursuivre l'entraînement à parler de leur exploitation et leur métier.



Les éleveurs témoins ont également été sollicités lors du salon de l'Agriculture sur le stand de l'ANICAP pour parler du métier d'éleveur et parfois de producteur de fromages fermiers.

Ils sont également impliqués dans [les actions de promotion des fromages organisées par l'ANICAP](#), comme par exemple les vidéos « Bienvenue chez nos éleveurs de chèvres », les Duos Chevrissimes, « Questions pour un éleveur de chèvres », ...



La FNEC aux événements de ses partenaires

LA FNEC AU CONGRÈS DE LA FNB



La FNEC était présente au congrès de la FNB les 12 et 13 février, à La Rochelle.

Beaucoup de sujets y étaient abordés pour les éleveurs de viande bovine, notamment autour d'une table ronde sur les politiques publiques à mener en faveur de l'élevage durable. Des réponses intéressantes étaient apportées par les eurodéputés Benoit Cassart et Céline Imart, ainsi que les députés Julien DIVE et Nicolas RAY.

Les sujets étaient nombreux : comment arrêter le Mercosur, faire barrage au développement des viandes de synthèse et bien d'autres sujets...

LA FNEC AUX ASSISES DE LA FNO

a FNEC était présente au congrès de la Fédération Nationale Ovine qui s'est tenu le 30 septembre à Paris. Le préfet coordonnateur loup était présent pour échanger avec les éleveurs sur le déclassement du statut du loup et ses conséquences pour faciliter la défense des troupeaux contre ce prédateur qui fait tant de dégâts dans les élevages.

Nous avons eu l'occasion d'échanger avec Dacian CIOLOS, ancien commissaire européen à l'agriculture, sur sa vision de la future PAC et des accords de libres échanges. Une assemblée générale pleine de discussions constructives pour dessiner l'avenir de la filière ovine.



LA FNEC AU CONGRÈS DE LA FNPL

La FNEC participait aux Assises de la [FNPL](#) qui se déroulaient à St Malo les 3 et 4 décembre. A cette occasion une table ronde de haut niveau a permis d'échanger sur des sujets d'actualité importants pour les filières d'élevage : la place de la France dans la concurrence internationale et les dangers des accords de libre-échange. Les échanges ont également été marqués par la question du lien entre syndicalisme et coopération.

LA FNEC AU CONGRÈS DU CNAOL

La FNEC a participé une année de plus à l'Assemblée Générale du CNAOL, organisée à Millau pour le centenaire de l'AOP Roquefort. C'est à l'occasion de ce Congrès que le Cnaol, suivi par la FNEC, a appelé à un plan national de sauvegarde du lait cru, articulé autour de 4 priorités :

- Renforcer la recherche scientifique,
- Accompagner économiquement et techniquement les filières,
- Soutenir la formation et la communication auprès des consommateurs,
- Anticiper et gérer collectivement les crises sanitaires.

Ce plan de sauvegarde a par la suite été initié en collaboration avec les interprofessions laitières et le travail se poursuit en 2026.





La FNEC organisme de formation certifié

UN CATALOGUE DE FORMATION COMPLET

La FNEC a proposé en 2025 son catalogue de formation :

NEGOP : Formation à la négociation en groupe pour les organisations de producteurs

ET « Eleveurs Témoins » : Formation à la prise de parole en public sur le métier d'éleveur caprin, réalisées depuis 2017 !

COMCRISE : Formation à la communication en cas de crise sanitaire en fermier

ELEVFROM : Formation sur l'élevage laitier (bovin, ovin, caprin) et fermier, mise en place en partenariat avec le CFPL

RISQ : Formation aux risques sanitaires en production laitière fermière

DES FORMATIONS SUR DEMANDE

La FNEC est à l'écoute pour répondre à d'autres besoins en formation et après étude des besoins et objectifs, mettre en place une formation adaptée.

LA FNEC EST ORGANISME DE FORMATION DEPUIS 2018

Depuis 2018, la FNEC est officiellement organisme de formation déclaré à la DRIETS afin de pouvoir proposer et organiser en propre des formations sur divers champs d'action : la communication sur l'élevage, les problématiques sanitaires, la négociation dans le cadre des OP, etc. à destination de plusieurs publics (éleveurs caprins, mais également techniciens produits laitiers fermiers, crémiers-fromagers, inspecteurs sanitaires...).

En 2024, nous avons renouvelé pour 3 ans notre certification qualité selon le **Référentiel National sur la Qualité des actions de formation Qualiopi**, gage de la qualité de nos formations.



La certification qualité a été délivrée par AFNOR Certification au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION



UNE FORMATION « RESPONSABLE PROFESSIONNEL EN FILIÈRE CAPRINE »

Il y a plus de 15 ans, la FNEC avait mis en place avec l'Institut de l'Élevage, dans le cadre de Caprisud, un des formations de responsable professionnel en filière caprine, pour faire émerger des éleveurs désireux de s'impliquer dans les organisations caprines.

La FNEC a décidé de relancer ces travaux, et d'actualiser les conducteurs de formation, afin de proposer ces formations aux syndicats et OP adhérents.

La région Centre Val de Loire s'est manifestée pour organiser une première formation de responsables qui s'est tenue en 2025. Une première session s'est déroulée en janvier en région, suivi d'une deuxième session en novembre à la Maison du Lait. Ces formations ont été très appréciées par les participants et permettent de mieux appréhender la diversité des acteurs opérant dans la filière caprine et leurs interactions entre eux. Nous souhaitons poursuivre cette dynamique avec d'autres régions en 2026 !





Bonjour et bienvenue dans notre 6ème newsletter !
Retrouvez ici les actualités des dossiers suivis par la FNEC, nos positions, les événements caprins. En somme, un condensé de la vie de la Fédération en quelques lignes. Bonne lecture !



Communication

UNE NEWSLETTER MENSUELLE

Suite à la réflexion globale sur la communication interne et externe de la FNEC, les Notes Quinzos hebdomadaires ont été remplacées en 2023 par une Newsletter mensuelle. Celle-ci comporte, comme demandé par nos adhérents, plus de contenu sur les positions et sur l'avancement des dossiers que ne le faisaient les Notes Quinzo, plus axées sur les réunions de chaque quinzaine.

En 2025, 12 newsletters ont été diffusées, une par mois, avec à chaque fois, des résumés des articles parus sur le site et des informations d'actualité à la fois sur la filière et sur la vie de la fédération. La newsletter met en avant également les newsletters de nos partenaires, notamment Idele.

Elle est envoyée à plus de 300 contacts : éleveurs, techniciens, et partenaires techniques, scientifiques ou économiques de la filière.

Pour la recevoir, toute personne intéressée peut faire la démarche sur :

<https://fnec.fr/newsletter/>.

En 2016, la FNEC est entrée dans le monde des réseaux sociaux. Depuis, c'est avec nos propres moyens humains que nous animons maintenant 3 réseaux : Facebook, X et LinkedIn, en plus de notre site internet www.fnec.fr, afin de mettre en avant différents moments de la vie de la fédération et notre activité au quotidien.

LA FNEC SUR FACEBOOK

Depuis juin 2017, la FNEC a sa page Facebook sous le nom [FNEC - Fédération Nationale des Éleveurs de Chèvres \(@EleveursChevres\)](https://www.facebook.com/EleveursChevres). Le compte Facebook continue de se développer avec + 107 abonnés en 2025) pour atteindre 2511 abonnés fin 2025.

LA FNEC SUR X

Depuis juin 2016, la FNEC est sur Twitter sous le nom [@EleveursChevres](https://twitter.com/EleveursChevres). Le compte Twitter comptait 1647 abonnés fin 2024 et 1649 fin 2025. C'est un réseau social qui stagne en terme d'abonnés. L'arrivée d'Elon Musk à la tête de Twitter et les changements apportés notamment concernant la modération de certains contenus ont sans doute poussé les « followers » à privilégier d'autres réseaux sociaux, notamment LinkedIn.

LA FNEC SUR LINKEDIN

La [page LinkedIn de la FNEC](https://www.linkedin.com/company/fnec), créée en 2021, comptait fin 2025 1069 abonnés (+206 abonnés en 1 an), qui ont suivi les actualités de la FNEC. Un réseau social qui monte en puissance et qui nous permet d'atteindre un public plus institutionnel mais également de nombreux éleveurs et techniciens de la filière caprine.

LES EVENEMENTS DE LA FILIERE 2025

JOURNEES REGLEMENTATION FERMIERE 2025



Le 20 mars 2025 avait lieu la **8ème journée « Accompagner les producteurs laitiers fermiers sur la réglementation et la qualité sanitaire »**, organisée par la FNEC, la FNPL et l'Institut de l'Élevage, en collaboration avec l'administration.

Cette journée a réuni plus de 70 participants, à la Maison du lait à Paris. Ainsi, des techniciens, des producteurs, des ingénieurs, des chercheurs et des membres de

l'administration ce sont réunis pour échanger sur la réglementation en filière fermière.

Cette journée avait pour but de faire un état des lieux des actualités réglementaires fermières comme le plan de surveillance pour les fromages au lait cru 2025, la police sanitaire unique et délégation de contrôles, d'échanger sur la thématique de l'eau en faisant intervenir des techniciens de l'Institut de l'Élevage, la Direction Générale de la Santé (DGS) et la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL), ainsi qu'ATLA. D'autres sujets majeurs ont également été abordés comme la révision du Vademécum, la révision de la note de flexibilité. Des échanges constructifs et concrets ont pu avoir lieu entre les producteurs et techniciens avec la DGAL afin de faire part de problématiques concrètes sur le terrain qui varient d'une région à une autre. La Mission des Urgences Sanitaires (MUS) a présenté le guide de gestion des alertes, qui avait été modifié en 2023, et la diffusion du GBPH a également été présenté, ainsi que différents projets en cours qui concernent les producteurs fermiers caprins ou toutes espèces confondues.

La FNEC a rappelé le travail en cours avec l'administration afin d'obtenir une réglementation cohérente avec la réalité des producteurs.

Cette 8^{ème} édition a été un succès, permettant de réunir l'ensemble des acteurs de la filière, producteurs, techniciens de la filière laitière fermières, les autorités sanitaires (DGAL, MUS, DGS).

LE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE



Lors de la 61^e édition du salon international de l'agriculture, comme chaque année, la FNEC était sur le stand de Les Fromages de Chèvre, porté par l'ANICAP. Ces dix jours ont été l'occasion de nombreux rendez-vous politique afin que la FNEC réaffirme ses positions afin que la réglementation soit la plus adaptée à la filière caprine.

Dès le samedi, nous avons pu échanger brièvement avec le Président de la République pour mettre en avant l'importance de la filière caprine.

La rencontre avec le Premier Ministre François Bayrou était également l'occasion de rappeler l'importance de l'élevage caprin dans un grand nombre de territoires, notamment dans les zones intermédiaires. C'était également l'occasion de rappeler l'attente des éleveurs de chèvres pour une meilleure prise en compte sanitaire, notamment face à la FCO pour laquelle nous ne disposons toujours pas de vaccins sous autorisation, même temporaire.

Plusieurs députés ont été rencontrés, ce qui était l'occasion de rappeler nos positions sur la loi Egalim ou encore nos demandes d'aménagement de la loi AGEF.

Enfin plusieurs rencontres avec des eurodéputés, comme Céline Imart, ou Daniel Buda, nous ont permis d'insister sur la nécessité de rejeter le projet de règlement transport pour les caprins.

L'objectif de ce stand est de présenter la filière caprine et de promouvoir les fromages de chèvre. Pour cela, plusieurs animations étaient organisées : un atelier culinaire mettant en avant des recettes à bases de fromages de chèvres, un atelier de dégustation de fromages de chèvres, un quizz sur la filière caprine avec la présence d'éleveur ainsi qu'une animation de réalité virtuelle pour que les enfants et les adultes soient plongés dans une ferme caprine.

Comme chaque année, la FNEC a organisé avec la FNO et Races de France un pot pour les filières petits ruminants. L'occasion de retrouver tous les acteurs de nos filières pour un moment convivial !

Capr'INOV

Les 26 et 27 novembre derniers, la FNEC participait, comme tous les deux ans, au salon international de Capr'INOV à Niort pour l'édition 2025. Cette année, Capr'INOV a accueilli, 215 exposants et marques, 8350 visiteurs, dont 25 nationalités, 1 000 jeunes en formation agricoles, 144 médailles au concours de fromages et viandes.

Nous étions à notre traditionnel stand avec l'ANICAP et Idele pour présenter nos différentes structures, les travaux menés, réalisés, financés. L'objectif est également de rencontrer les éleveurs et de faire valoir la pertinence et la nécessité de nos travaux sur le terrain, comme peuvent en témoigner nos élus.



Un cycle de conférence organisé par Idele a permis d'explorer la filière caprine au niveau de la recherche, de l'innovation, du développement et divers sujets.

Une nouveauté cette année est la création de l'espace Fromatech. Dédié aux producteurs fermiers, cet espace a permis d'accueillir de nombreux ateliers, animés principalement par les techniciens d'Idele, avec pour objectif de sensibiliser les éleveurs sur différentes problématiques comme l'adaptation au changement climatique, le rendement fromager, assurer une pérennité économique sur son exploitation ou encore comment construire une fromagerie. Les sujets étaient nombreux et ne manqueront pas pour la prochaine édition !

Nous avons également accueilli sur cet espace, Vincent Philippe, champion du Monde des Fromagers 2023 et Margaux Bats, meilleure apprentie de France 2024. Ensemble, ils nous ont montré comment optimiser la présentation de nos fromages pour attirer le consommateur.

Un grand merci à tous pour l'organisation, que ce soit l'équipe interne de Capr'inov ou les différents acteurs de cet évènements, particulières les techniciens Idele. Cette édition 2025 était très réussie !

SPACE

La FNEC était présente sur le stand de l'Anicap dans le hall ovins/caprins.

Nous avons pu profiter du passage de madame la ministre, Annie Genevard pour lui rappeler l'importance de la préservation et la valorisation du lait cru, ainsi que le besoin de trouver des solutions durables pour le renouvellement des générations.



Le stand accueilli de nombreux jeunes désireux de s'engager dans l'agriculture et la filière caprine. Une dégustation de terrines de chevreaux a été organisée dans le cadre de Cabri + Bretagne. Enfin, un autre moment convivial a eu lieu sur le stand pour la remise des prix des éleveurs caprins de la région.

SOMMET DE L'ELEVAGE

Pour la cinquième année consécutive la FNEC était présente au **Sommet de l'Élevage**, notamment grâce au stand de l'ANICAP. Cette année encore le salon s'est déroulé sur 4 jours, du 7 au 10 octobre, permettant ainsi de nombreuses rencontres. Pour sa 34^{ème} édition, ce sont 104 000 visiteurs qui se sont rendus dans les allées du salon, une baisse de fréquentation probablement due à la situation sanitaire qui a empêché la présence de bovins. C'était l'occasion pour nous de rencontrer des éleveurs caprins en activité ou des futurs éleveurs en recherche d'information technique ou concernant le parcours à l'installation.

La FNEC était donc présente sur le stand de l'ANICAP (dans le hall ovin/caprin), co-animé avec les représentants de la filière caprine des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie. Mais également en lien avec Capgènes, organisme de sélection génétique de la filière caprine. La crise sanitaire actuelle n'a pas permis la présence de vaches, les visiteurs ont donc été nombreux dans le hall 5 ovin-caprin pour admirer les chèvres de la race Massif Central qui étaient présentes.



Les 4 AS Ruminantes : FNEC, FNPL, FNO et FNB ont tenu une conférence de presse commune le jeudi 9 octobre. L'occasion de présenter devant les journalistes les grands chantiers pour l'élevage ruminant dans cette période sans Gouvernement. Nous avons ainsi abordé les problématiques sanitaires (DNC et FCO), la FNEC insistant sur le besoin de prendre en compte les caprins dans la stratégie vaccinale de l'Etat pour la gestion de

la FCO. La dégradation de la balance commerciale de la France et la perte de souveraineté alimentaire ont également été abordés. La filière caprine a nettement perdu en production ces trois dernières années et le besoin de renouvellement des éleveurs livreurs est de plus en plus prégnant. Nous avons également évoqué le budget de la future PAC, inacceptable en l'état avec une perte de 20% par rapport au budget actuel.

La FNEC, accompagnée de la FNPL a également pris la parole lors d'un plateau TV AGRI pour expliquer notre prise de position pour la défense du lait cru et notre demande d'un accompagnement des pouvoirs publics pour un plan de sauvegarde de la filière.

Le Sommet était également l'occasion de rencontrer quelques politiques pour continuer le travail de sensibilisation aux besoins de notre filière.

LES JOURNÉES DES TECHNICIENS PRODUITS LAITIERS FERMISERS

Il est important de maintenir un réseau technique spécialisé sur ces sujets et qui soit performant et compétent. La formation de ces techniciens est donc importante indirectement au bénéfice des producteurs.

Les journées annuelles des techniciens « Produits Laitiers Fermiers » ont ainsi eu à Arzon en Bretagne du 30 septembre au 3 octobre 2025.

Le programme de cette édition comportait notamment :

- Des travaux pratiques sur la technologie laitière fermière, et plus précisément sur la pâte filée
- La présentation du Gwell®, la filière et le projet AOP
- Des ateliers comme un cas sanitaire de *Listeria monocytogenes*, robot de traite, l'installation
- Diversité des laits fermentés
- Visites d'ateliers et exploitation



La FNEC a comme chaque année fait une présentation exhaustive des actualités réglementaires sur le sanitaire et l'étiquetage.

ACTIVITE DES AUTRES ORGANISATIONS DE LA FILIERE 2025

RAPPORT ANNUEL 2024



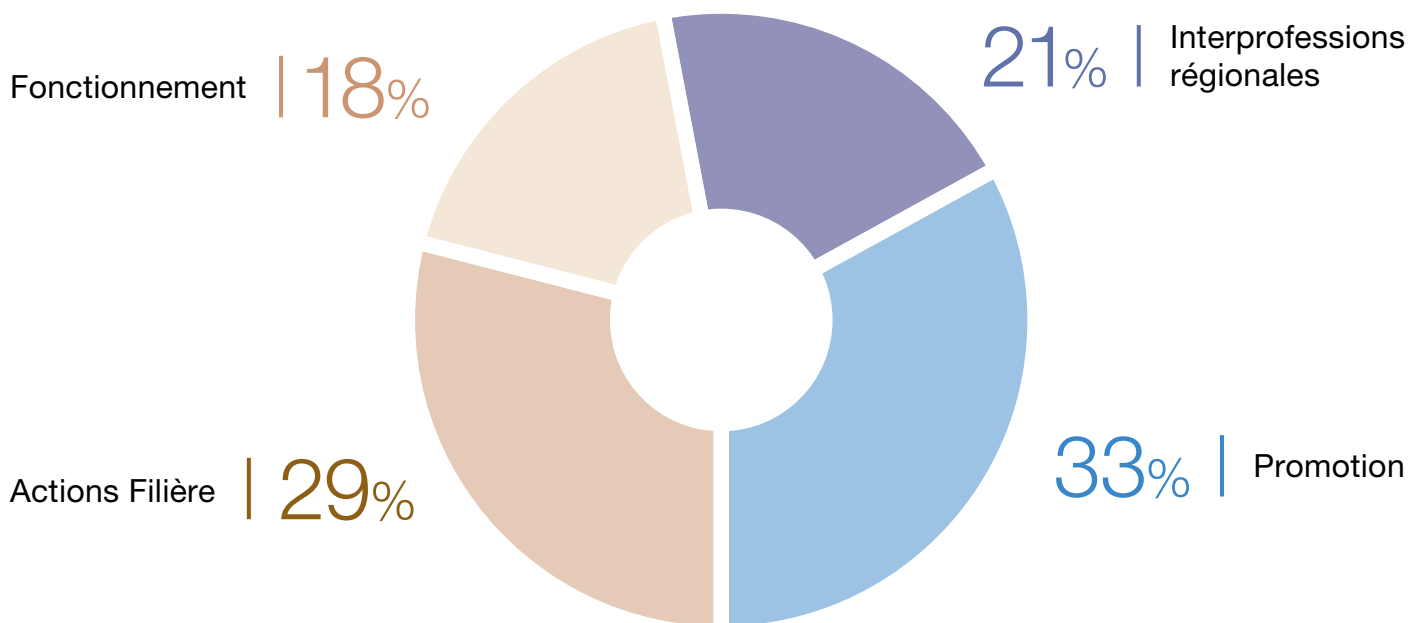
ANICAP

Association Nationale Interprofessionnelle Caprine

JUIN 2025

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| BUDGET | 01 |
| ORGANISATION | 02 |
| LE MOT DU PRÉSIDENT | 03 |
| CONJONCTURE CAPRINE | 05 |
| AGIR POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES TROUPEAUX CAPRINS : UN ENGAGEMENT FORT DE L'ANICAP | 12 |
| FOCUS SUR LE BIO | 19 |
| L'ANICAP AUX CÔTÉS DES ACTEURS DE LA FILIÈRE EN PRODUCTION FERMIÈRE ET EN FABRICATION AU LAIT CRU | 21 |
| FOCUS SUR LA CONDUITE D'ÉLEVAGE ET LA REPRODUCTION | 27 |
| L'ANICAP, PARTENAIRE DE L'INNOVATION GÉNÉTIQUE AU SERVICE DE L'ÉLEVAGE CAPRIN | 28 |
| L'ANICAP MOBILISÉE FACE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE | 30 |
| DES DÉMARCHES DE PROGRÈS POUR ASSURER LA DURABILITÉ DE LA FILIÈRE LAITIÈRE CAPRINE | 36 |
| LES ACTIONS RÉGIONALES D'INTÉRÊT NATIONAL | 39 |
| PROMOUVOIR LA FILIÈRE ET SES PRODUITS : UNE ACTION FONDATRICE DE L'ANICAP | 41 |



Le budget de l'ANICAP repose sur les cotisations interprofessionnelles qui sont versées par tous les opérateurs à raison de :

3,50 €/1000 litres

pour les producteurs livreurs dont le lait est collecté par une laiterie

4 €/1000 litres

pour les producteurs laitiers fermiers qui transforment leur lait à la ferme

1 €/1000 litres

pour les transformateurs de lait de chèvre

Ces cotisations interprofessionnelles sont rendues obligatoires par les pouvoirs publics pour tous les acteurs de la filière caprine par un arrêté paraissant au Journal Officiel.

Les missions de l'ANICAP sont encadrées par la réglementation européenne et française.

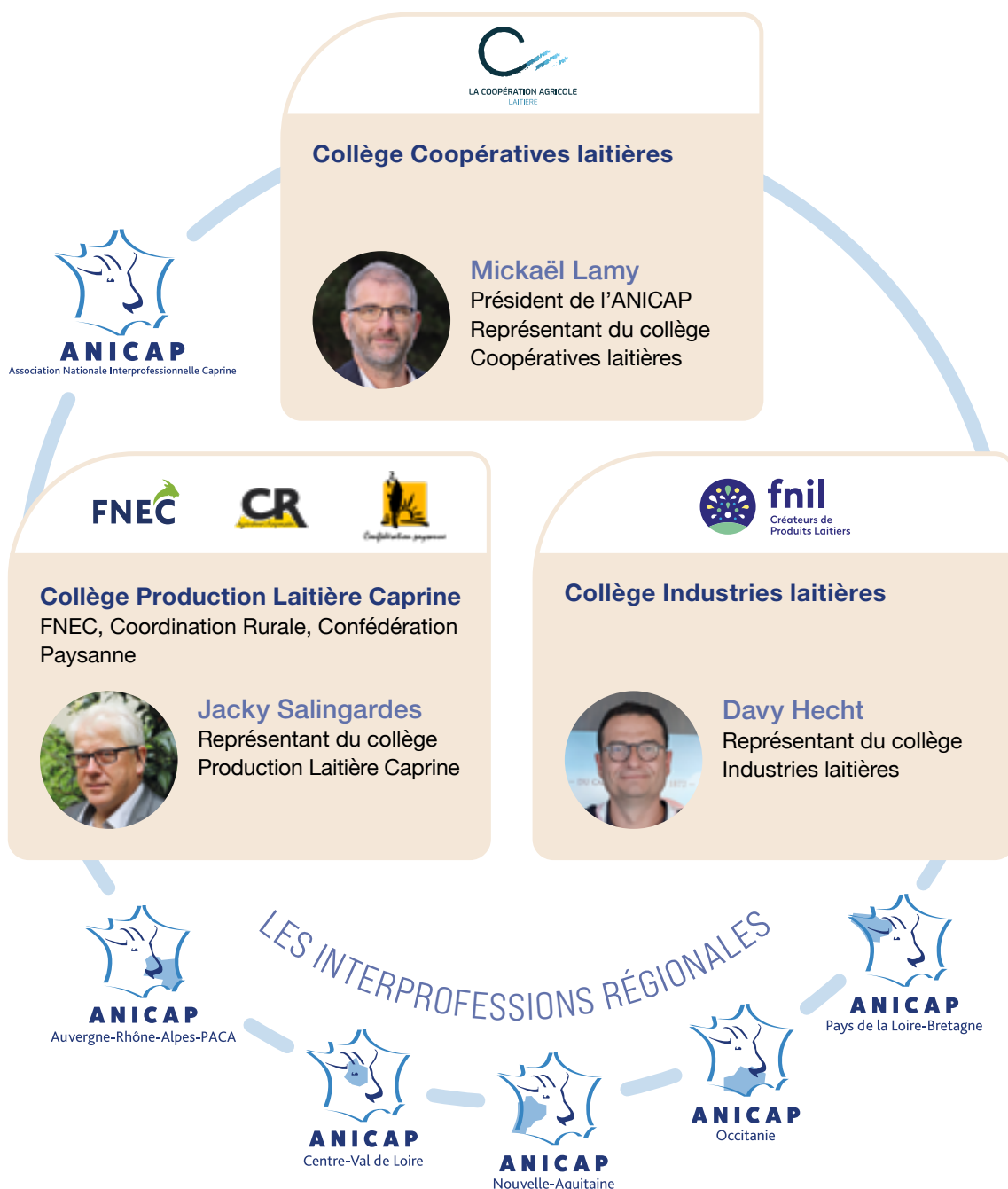
ORGANISATION

L'ANICAP, PORTE-PAROLE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE CAPRINE FRANÇAISE

Créée en 1983 et reconnue par les pouvoirs publics français et européens, l'Association Nationale Interprofessionnelle Caprine (ANICAP) regroupe les organisations représentant les producteurs de lait de chèvre, les entreprises laitières privées et les coopératives laitières réunis en collèges.

Elle incarne la volonté commune de ses trois collèges d'œuvrer pour une filière laitière caprine durable, résiliente et créatrice de valeur, ancrée dans les territoires et à l'écoute de la société civile.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité des trois collèges. Ensemble, ils déterminent la stratégie collective de la filière à court et moyen termes en s'appuyant sur une équipe de cinq salariées.



LE MOT DU PRÉSIDENT



Mickaël LAMY

Président de l'ANICAP

2024, une année mouvementée

Un contexte agricole sous tension

En janvier 2024, un mouvement de contestation agricole d'une ampleur inédite a vu le jour. Né dans le Sud-Ouest — une région durement frappée par le changement climatique et les crises sanitaires —, ce mouvement a trouvé un fort écho lors des élections professionnelles, où ces territoires ont une nouvelle fois exprimé leur colère.

Les motifs de désarroi sont bien réels et une partie des solutions relève des pouvoirs publics. Il leur incombe, pour l'amont, de redonner une place centrale à l'acte de produire, en phase avec les objectifs de souveraineté alimentaire, et, pour l'aval, de permettre à l'agro-alimentaire français d'être compétitif pour assurer les transitions nécessaires, tout en répondant à la demande des consommateurs, qu'il s'agisse de produits haut de gamme ou de produits plus accessibles. La simplification administrative serait déjà un bon début pour libérer les énergies entrepreneuriales.

Nous avons aussi le pouvoir d'agir collectivement en poursuivant la structuration de notre filière à l'échelle des territoires. Notre interprofession constitue l'un des outils à notre disposition, mais pour que son action soit pleinement efficace, nous devons y rester unis, quelles que soient nos sensibilités respectives, dans l'intérêt du plus grand nombre. Le repli sur soi et les positionnements simplistes ne sont pas des solutions d'avenir.

Certes, l'action interprofessionnelle s'inscrit dans le temps long. Mais c'est bien au travers de l'engagement constant, tout au long de l'année, des différents acteurs de nos organisations agricoles que nous pourrons nous façonner un avenir durable dans un monde de plus en plus complexe.

L'élevage caprin, une réponse d'avenir

L'élevage caprin est majoritairement présent dans les zones dites intermédiaires, où les politiques agricoles des vingt dernières années ont conduit à une déprise de l'élevage au profit des productions céréalières. Mais le changement climatique et les impasses agronomiques rencontrées remettent en question ces systèmes.

Dans ce contexte, l'élevage caprin apparaît comme une solution pertinente dans ces régions pour créer de la valeur et renforcer la résilience des exploitations. Il nous appartient de nous mobiliser, tous ensemble, pour le défendre, le promouvoir, et parler positivement de ce beau métier !

Une conjoncture moins favorable et des enjeux structurels

La baisse de la collecte observée en 2024 se poursuit en ce début 2025. Il convient cependant de dissocier ce qui relève du structurel du conjoncturel. En effet, des conditions climatiques excessivement pluvieuses ont fortement pénalisé la production : les fourrages, sous toutes leurs formes (pâturage, foin, ensilage, enrubannage), ont été récoltés dans des conditions difficiles, avec pour conséquence une qualité médiocre, ce qui a eu un impact sur la production laitière, le tout ayant été amplifié par le manque de luminosité pour nos chèvres.

Nous devons par ailleurs être lucides concernant les créations d'élevages ex-nihilo : si celles-ci ont été un vrai moteur de développement de la collecte pendant vingt-cinq ans, les coûts de construction rendent aujourd'hui ce type de projets beaucoup plus difficiles à financer.

Une consommation qui résiste

Dans le contexte inflationniste que nous connaissons, la consommation de produits au lait de chèvre, dont le prix de vente consommateurs se situe dans la fourchette haute du marché des produits laitiers, résiste : elle se maintient en volume, même si on peut déplorer la baisse en valeur, les consommateurs se tournant davantage vers les marques de distributeurs au détriment des marques nationales.

Aussi, pour assurer la pérennité de notre filière, devons-nous rester dans les prochaines années dans une dynamique de création de valeur, laquelle doit être justement répartie entre l'amont et l'aval.

Les missions de l'ANICAP : accompagner, structurer, valoriser

L'ANICAP doit avoir la capacité d'accompagner les opérateurs de la filière à travers ses missions régaliennes, en assurant :

- la promotion de nos produits, sur fond de compétitivité hors prix, en valorisant leur caractère unique et leurs nombreux bénéfices en termes d'apport nutritionnel et de plaisir gustatif, au-delà du seul critère du prix ;
- la compétitivité de l'amont, avec l'appui des instituts techniques ;
- le développement de la production ;
- le sanitaire ;
- les transitions agroécologiques et le bien-être animal.

Nous devons aussi porter une attention toute particulière à la production fermière. Elle occupe une place prépondérante au sein de notre filière, nous devons être à son écoute et la soutenir.

Les travaux collectifs réalisés sur ces sujets seront toujours plus productifs que la somme des initiatives individuelles, alors sachons nous doter des moyens nécessaires pour relever ces défis ensemble !

2024 : des avancées collectives majeures

Concernant les actions que nous avons menées collectivement en 2024, nous pouvons nous féliciter :

- de l'aboutissement de la restructuration des interprofessions régionales, qui sont désormais au nombre de cinq, avec des périmètres géographiques identiques à ceux des régions administratives, ce qui devrait favoriser les échanges avec ces dernières ;
- de l'entrée de l'ANICAP comme membre actionnaire dans APIS-GENE, qui doit nous permettre de prendre part à des projets de recherche en génétique utiles à notre filière ;
- de la création du groupe lait cru dont l'objectif est de représenter les spécificités de la filière caprine en la matière ;
- des avancées en matière de qualité du lait de chèvre, avec la réalisation d'essais inter-laboratoires supplémentaires sur le critère germes, la décision prise par nos trois collègues de passer à une analyse systématique, à chaque collecte, de certains critères de paiement du lait selon sa composition et sa qualité, afin de permettre aux éleveurs livreurs de mieux piloter leur élevage, ou encore avec l'adoption d'une règle nationale harmonisée pour la gestion des écarts entre matière grasse et matière protéique.

Une filière attractive, un avenir à construire

Notre filière plaît indéniablement : les centres de formation comptent nombre de jeunes hommes et de jeunes femmes qui s'y intéressent. A nous de prendre les bonnes orientations pour les accueillir et leur permettre de s'épanouir dignement dans ce métier exigeant et passionnant d'éleveur de chèvres !

687 millions de litres [-3,1%/ 2023]
Production de lait de chèvre

500 millions de litres [-3,2%/2023]
Collecte de lait de chèvre

98 000 tonnes [+1%/2023]
Fabrication de fromages de chèvre
par les laiteries

48 %
Part de la fabrication de bûchettes
sur les fabrications totales

51,63 millions de litres [-0,9%/2023]
Importations de lait de chèvre





24 469 tonnes [+3,1%/2023]

**Exportations de fromages
de chèvre**

3 989 tonnes [-24,5%/ 2023]

**Stocks de matières
premières**

920 €/1000 L [+1,3%/2023]

Prix moyen du lait de chèvre

51 179 tonnes [+0,7%/2023]

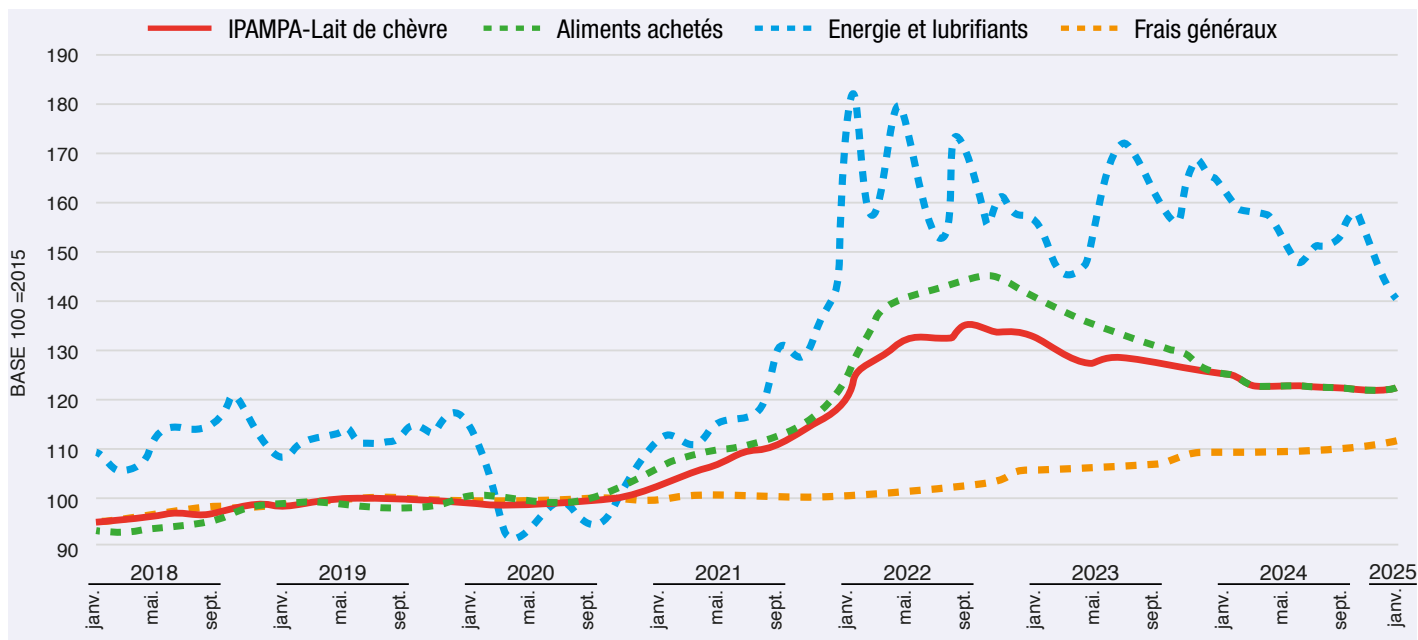
**Ventes de fromages de chèvre
en rayon libre-service en GMS**

Sources : EML de FAM, Circana-CNIEL

La conjoncture de la filière laitière caprine pour l'année 2024

Evolution des principaux postes de l'IPAMPA lait de chèvre

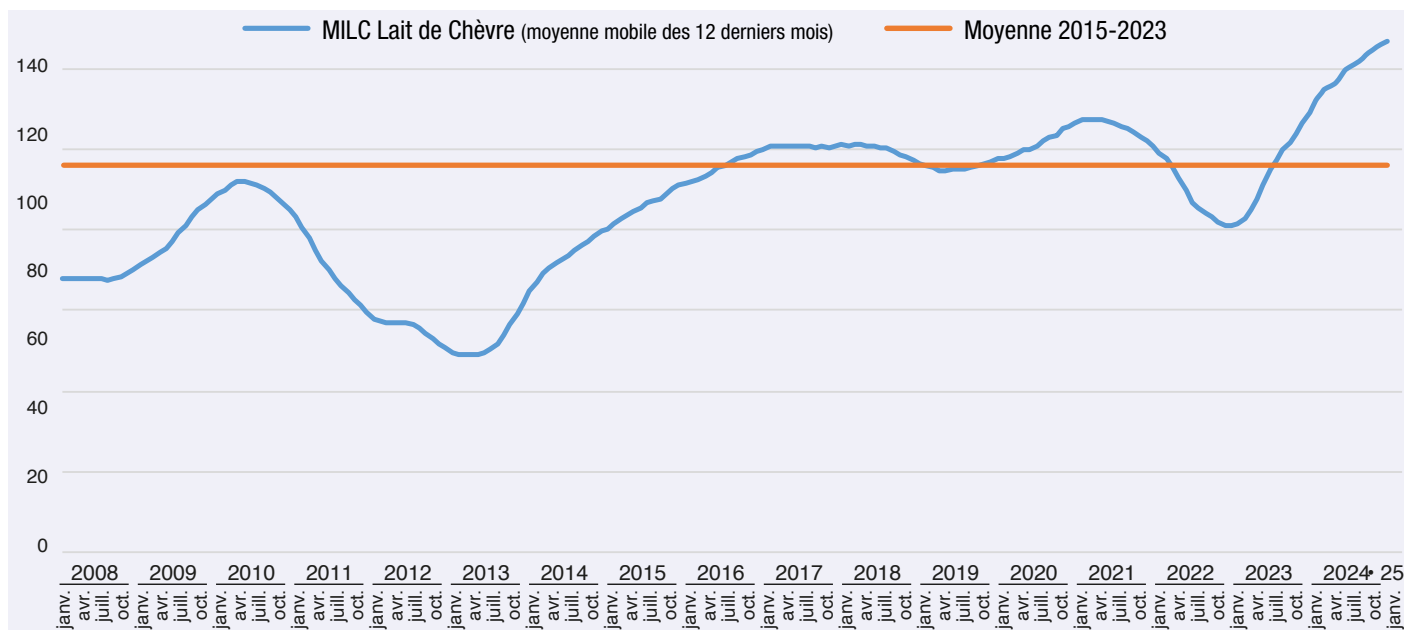
Source : Idele



A la fin de l'année 2024, l'Indice IPAMPA lait de chèvre est en baisse de -3,4% par rapport à 2023.

Marge MILC en indice (base 100 en 2015)

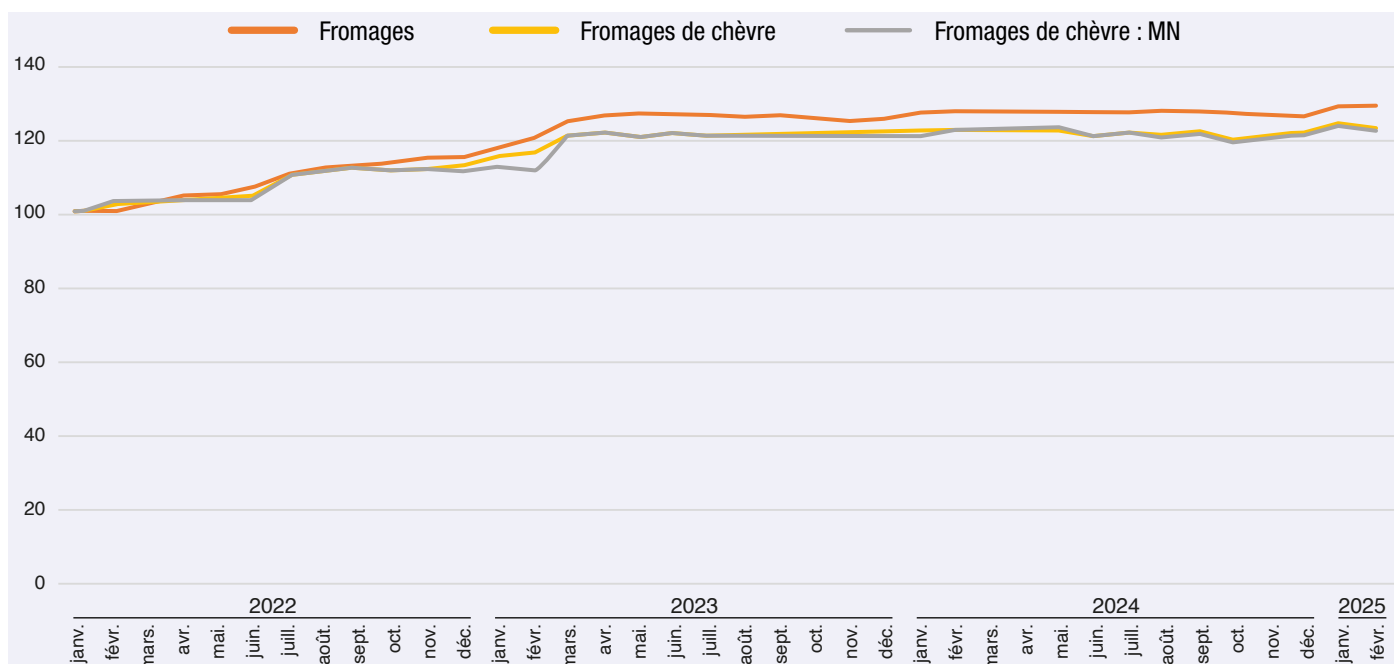
Source : Idele



Au dernier trimestre de 2024, la marge de l'exploitation (indicateur MILC) a augmenté de +19% par rapport au dernier trimestre de 2023.

Evolution des indices de prix de vente industriels

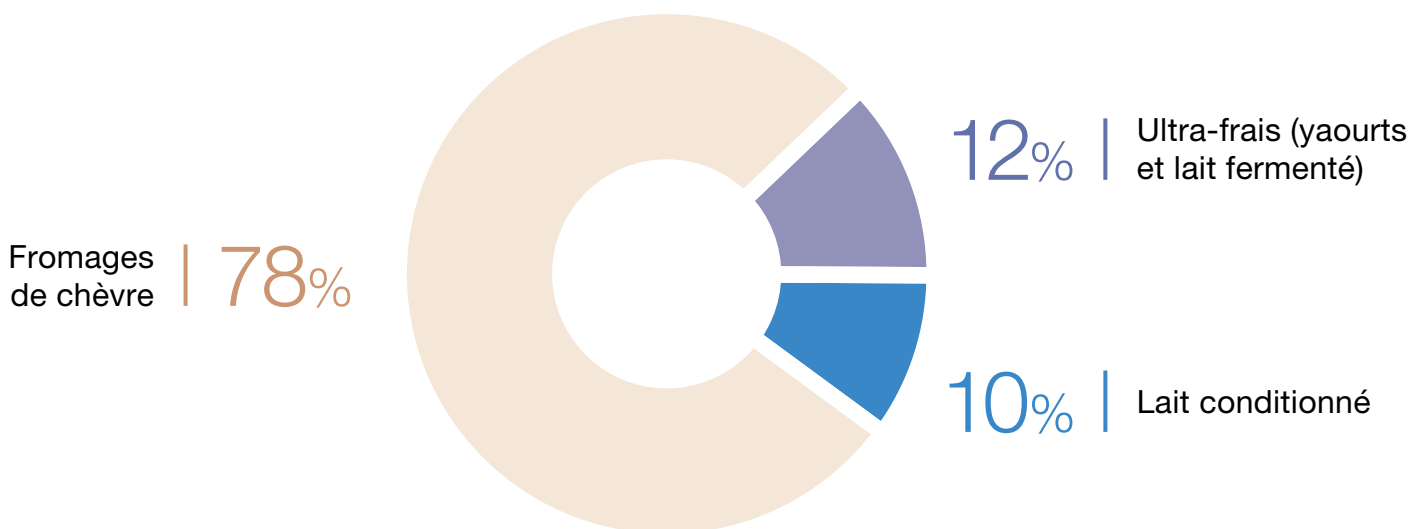
Source : INSEE



Au mois de décembre 2024, les PVI des fromages de chèvre et ceux des fromages de chèvre de marque nationale sont en légère augmentation.

Les fabrications en laiteries-fromageries en 2024

Source : GEB - Institut de l'élevage d'après FranceAgriMer

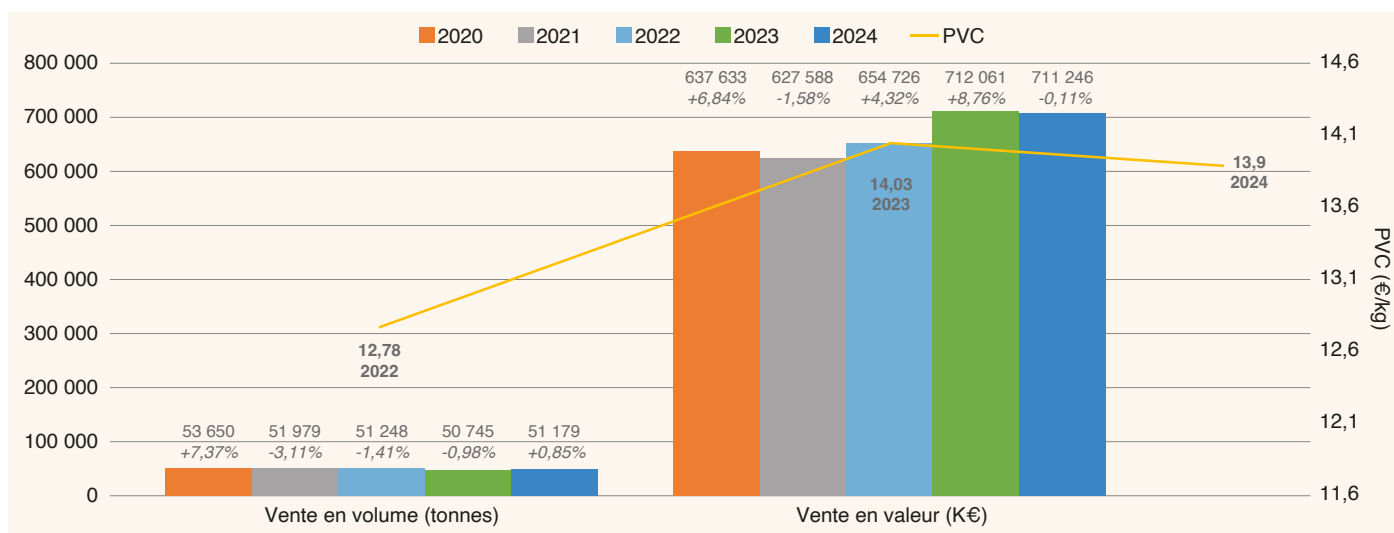


En 2024, les fromages de chèvre représentent la majeure partie des fabrications en laiteries-fromageries (78%, soit 98 000 tonnes), tandis que l'ultra-frais et le lait conditionné se partagent une plus faible part, avec respectivement 12%, soit 15 500 tonnes, et 10% soit 12 500 tonnes.

Cependant, on constate que l'ultra-frais est en nette progression (+11%/2023).

Evolution des ventes en volume, en valeur et des PVC des fromages de chèvre en libre-service

Source : CIRCANA-CNIEL



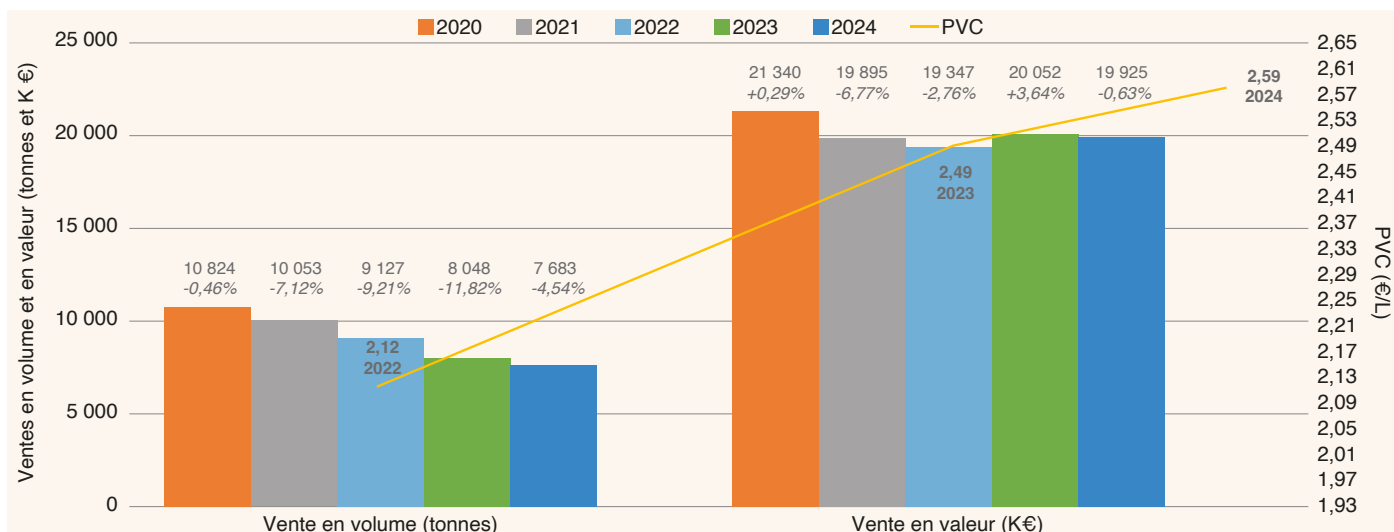
En 2024, les ventes de fromages de chèvre en LS ont légèrement augmenté en volumes par rapport à l'année précédente (+0,85%).

En valeur, on observe une très légère baisse de -0,11% par rapport à l'année 2023.

Les PVC enregistrent également une baisse (-0,93% comparé à 2023). Le PVC moyen s'établit à 13,90 € le kilo.

Evolution des ventes en volume, en valeur et des PVC du lait de chèvre UHT en libre-service

Source : CIRCANA-CNIEL

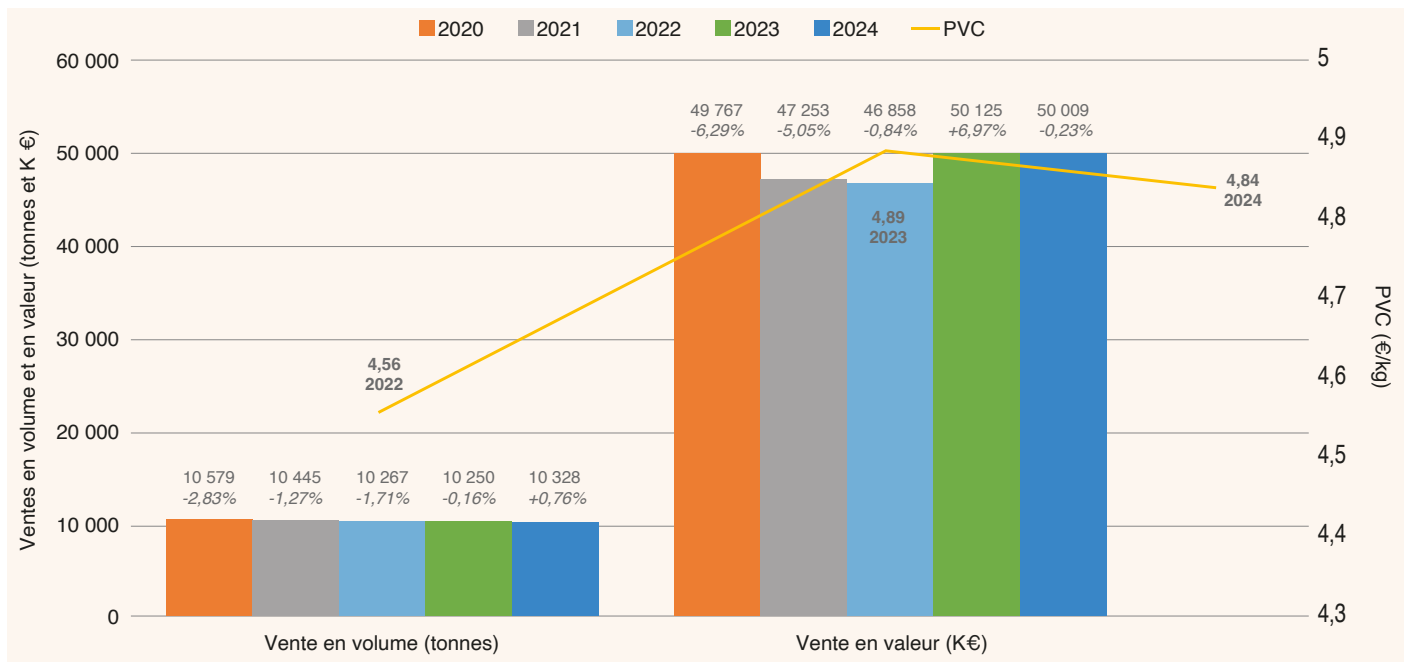


En 2024, les ventes de lait de chèvre UHT sont en baisse en volume (-4,54%) et en valeur (-0,63%) par rapport à l'année 2023.

Les PVC quant à eux sont en hausse (+4,02%). Le PVC moyen s'établit à 2,59 € le kilo.

Evolution des ventes en volume, en valeur et des PVC des yaourts au lait de chèvre en libre-service

Source : CIRCANA-CNIEL



En 2024, les ventes de yaourts au lait de chèvre sont en hausse en volume (+0,76%) et en baisse en valeur (-0,23%).

Les PVC sont en baisse (-1,02% par rapport à 2023). Ils s'établissent à 4,84 € le kilo.



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

Agir pour la santé et le bien-être des troupeaux caprins : un engagement fort de l'ANICAP

La maîtrise des enjeux sanitaires est un levier essentiel pour préserver les troupeaux, sécuriser la production et assurer la viabilité économique des exploitations.

Consciente de ces enjeux, l'ANICAP renforce ses actions sur la santé animale, notamment à travers l'animation du comité de liaison sanitaire lancé en 2021 conjointement avec GDS France, et le soutien financier qu'elle apporte aux travaux menés par la FNEC et à l'Observatoire des Maladies Caprines (OMACAP), ainsi qu'à des projets de recherche prometteurs.

Au-delà de la santé, le bien-être animal est une préoccupation essentielle pour les éleveurs qui prennent soin de leurs animaux chaque jour. Cette question occupe également une place centrale dans les débats sociétaux, tant en France qu'à l'échelle européenne. C'est pourquoi, l'ANICAP s'engage activement à promouvoir les bonnes pratiques mises en œuvre sur le terrain et à poursuivre les efforts d'amélioration en la matière en se dotant notamment d'un outil d'évaluation du bien-être animal.



Depuis 2014, l'ANICAP cofinance, aux côtés de la Région Nouvelle-Aquitaine, les actions de l'Observatoire des Maladies Caprines (OMACAP) dont l'objectif est l'amélioration sanitaire des troupeaux caprins.



Les réalisations de l'année 2024 ont porté sur :

+ L'épidémiosurveillance

Réseau vétérinaire et valorisation des bilans sanitaires

L'OMACAP a de nouveau sollicité des vétérinaires pour l'enregistrement de bilans sanitaires d'élevages dans l'application mobile dédiée et a assuré le transfert d'informations sanitaires auprès de vétérinaires sur le territoire via la commission caprine SNGTV ou encore le congrès JNGTV.

+ Les maladies contagieuses et la maîtrise du statut sanitaire du troupeau

Caractérisation sanitaire des élevages à partir du lait de tank :

- Organisation d'une **campagne de dépistage sur lait de tank** du CAEV, de la lymphadénite caséuse, des mycoplasmes, de la paratuberculose et de la fièvre Q en Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire. En 2024, environ 1000 élevages ont été prélevés et analysés pour une à cinq des maladies ciblées. Bien que les résultats obtenus ne permettent pas de connaître l'impact réel de ces maladies (clinique, économique), ils ont permis de sensibiliser les éleveurs aux mesures de prévention telle que la vigilance lors d'achats d'animaux.

L'objectif est d'assurer son déploiement sur le territoire national.

CAEV : différents travaux ont été menés pour améliorer les connaissances sur les voies de transmission du virus afin de préciser les recommandations dans différents contextes.

- **Approche anatomo-pathologique** (autopsies et histologies) : l'objectif était de rechercher des lésions de CAEV sur poumons afin d'évaluer l'importance de la transmission du virus par voie respiratoire. L'étude a montré que les lésions pulmonaires liées au CAEV sont rares et discrètes chez les chèvres, rendant leur détection difficile sans analyse histologique. Elle souligne que la voie respiratoire ne joue pas un rôle majeur dans la transmission du virus sans toutefois l'exclure formellement.
- **Transfert de connaissances** : dépistage sur lait de tank et communications (JNGTV, comité de liaison sanitaire, etc.)

• Appui à la R&D :

- **Approche virologique** : participation au projet LENTICAP (étude d'un gène de résistance).
- **Fiche sur la thermisation** avec GDS France (en cours).

Tumeurs nasales enzootiques :

- **Fiches tumeurs nasales** : travail réalisé au sein du comité de liaison sanitaire de l'ANICAP pour mieux sensibiliser les éleveurs, techniciens et vétérinaires à cette maladie.
- **Dépistage en élevages** : en collaboration avec l'INRAE de Lyon, réalisation de prélèvements par écouvillons nasaux dans une douzaine d'élevages et analyses PCR.

+ Les maladies d'élevage et la prévention des antibiorésistances

Coccidiose : suivi de la dynamique d'infection par les coccidies et évaluation de l'efficacité de traitements de jeunes boucs (projet CAPGENES et ANSES).

Par ailleurs, l'OMACAP a apporté son appui à des projets sur le bien-être animal cofinancés par l'ANICAP comme les projets CMoubienne ou MAMHA.

En 2024, l'OMACAP a également communiqué sur ses travaux et ceux de différents organismes intervenant sur la santé des caprins à l'occasion de divers événements (commissions caprines de FRGDS NA, comité de suivi OMACAP, comité de liaison sanitaire ANICAP, etc.).

Pour en savoir plus : <http://sante-chevres.fr/>



SANTÉ ANIMALE

La piste génétique pour gérer le CAEV en élevage caprin ?

C'est ce que propose d'investiguer le projet LENTICAP (2024-2026).

Le CAEV (Arthrite Encéphalite Caprine Virale) est une maladie virale largement répandue dans les élevages caprins, affectant durablement la santé des animaux et la productivité des troupeaux. Malgré la mise en place de mesures de gestion sanitaire, la maîtrise de cette infection reste un défi pour la filière.

De récents travaux de recherche menés à l'étranger mettent en évidence l'existence d'un déterminisme génétique dans la prédisposition des petits ruminants aux infections lentivirales. Ils ouvrent des perspectives dans les populations de petits ruminants sur le territoire français.

Un projet piloté par l'INRAE, en collaboration avec Idele, Capgènes et GDS France, cofinancé par l'ANICAP.



ANICAP

Association Nationale Interprofessionnelle Caprine



L'action sanitaire ensemble

GDS
France



Figure 1. Fiches sur les tumeurs nasales

Comité de liaison sanitaire ANICAP co-animé avec GDS France

Dans l'objectif de **définir et de partager collectivement les orientations de la filière caprine en matière de santé animale**, l'ANICAP a mis en place en 2021 un comité de liaison sanitaire co-animé avec GDS France.

Ce comité s'est réuni au mois de septembre 2024 pour faire un point sur les pathologies caprines, l'actualité sanitaire (MHE, FCO), le travail à mener sur le CAEV (cf. projet LENTICAP) et valider les fiches de sensibilisation sur les tumeurs nasales à destination des vétérinaires, conseillers et éleveurs (figure 1).



Veille et suivi des évolutions réglementaires sur les maladies caprines

- **Veille sanitaire** auprès des structures intervenant dans ce domaine.
- **Partie prenante de l'élaboration des campagnes des visites sanitaires.** Thématique de la visite sanitaire 2023/2024 : La loi Santé Animale.
- **CAEV** : participation au comité consultatif de l'AFSE (Association Française Sanitaire et Environnementale) afin d'actualiser le référentiel de garantie de troupeau en matière de CAEV
➔ <https://www.gdsfrance.org/caev-mise-a-jour-du-nouveau-referentiel-de-garantie-de-troupeau/?highlight=CAEV>
- **FCO/MHE** : participation au COPIL « Maladies vectorielles » mis en place par la DGAL ; mobilisation pour obtenir des indemnités pour la FCO ; veille pour la MHE.
- **Tuberculose** : veille pour donner suite à la publication d'un arrêté qui renforce les mesures de surveillance en élevage.

Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnemental (FMSE)

La section « Ruminants » du FMSE, lequel est alimenté par des cotisations spécifiques prélevées par les GDS, a pour objectif d'indemniser les éleveurs bovins, ovins et caprins pour les pertes subies à cause de maladies ou de mesures sanitaires obligatoires (à l'exception des mesures de la police sanitaire qui sont prises en charge par l'Etat).

La FNEC fait partie de cette section où sont définies les modalités de calculs des indemnités (ex. FCO en 2024).

Pour en savoir plus : www.f nec.fr

Assises du sanitaire

En 2024, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a commandé un rapport au CGAEER sur l'organisation du système sanitaire en élevage pour lequel la FNEC a été auditionnée afin d'exposer les enjeux sanitaires de l'élevage caprin.

Ce diagnostic a servi de base au lancement des assises du sanitaire début 2025 qui s'attachent à définir avec les différents acteurs des filières d'élevage et de la santé animale la nouvelle organisation sanitaire de demain.

La FNEC représente la filière caprine dans le cadre de ces échanges.

LSA et réforme de la BDNI

La Loi Santé Animale (LSA), entrée en vigueur le 21 avril 2021, implique une réforme de la BDNI (Base de données nationale d'identification) devenue obsolète.

En 2024, la FNEC a donc suivi de près le projet SINEMA (Système informatique national d'enregistrement des mouvements des animaux), qui a pour objectif de moderniser la BDNI et la BNO (Base nationale des opérateurs) en lien avec l'APCA et Ovinfos dans les années à venir.

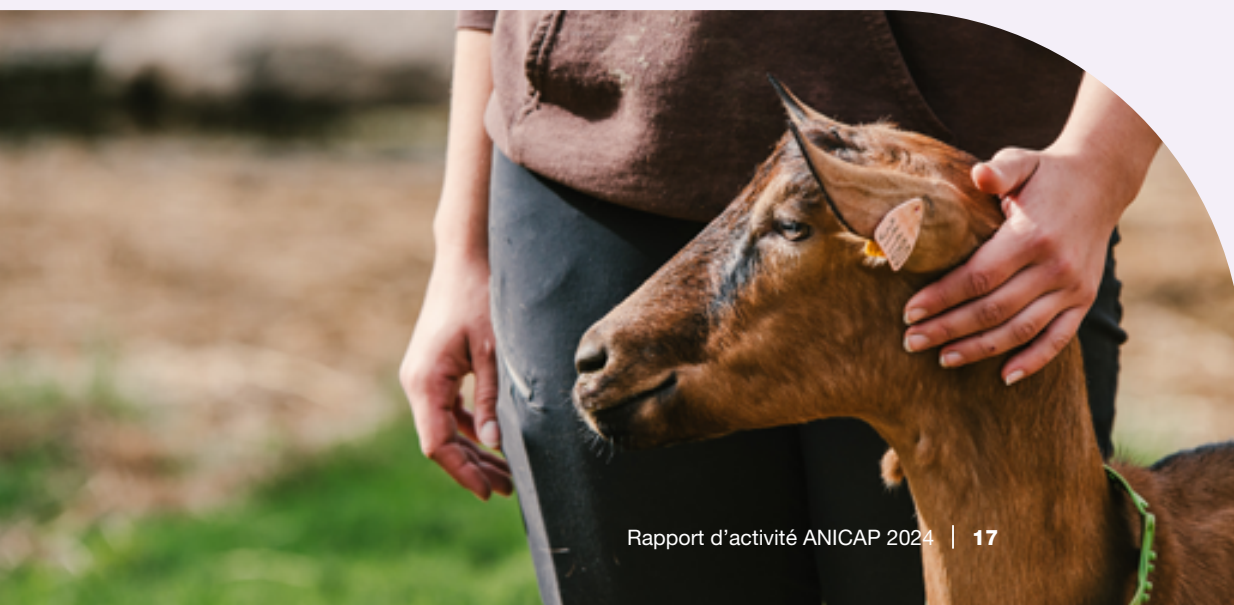
Bientôt un outil d'évaluation du bien-être des caprins !

C'est l'objectif du **projet CMoubiene** démarré en 2021 et qui s'achèvera officiellement en 2025 avec un COPIL ainsi qu'un séminaire de clôture.

Le projet CMoubiene a permis à la filière caprine de mettre au point une grille d'indicateurs de BEA et de développer en parallèle un outil informatisé de diagnostic du bien-être des chèvres et chevrettes de plus de 6 mois, sous forme d'application mobile : **CAP'Well**.

En 2024, les tests terrain de l'application CAP'Well ont été effectués par 6 techniciens dans une cinquantaine d'élevages et ont suscité des retours plutôt positifs. Ces retours d'expériences ont permis d'améliorer le guide du technicien, ainsi que l'outil CAP'Well. Celui-ci pourra être déployé sur le terrain à partir de la fin d'année 2025 une fois que des formations destinées aux conseillers caprins préalablement formés au Code Mutuel auront été réalisées.

Un projet CASDAR FAM piloté par Idele et cofinancé par l'ANICAP.



BIEN-ÊTRE ANIMAL

Mieux accompagner les éleveurs dans la gestion des animaux en souffrance

C'est l'objectif du **projet MAMHA (2023-2025)** via la réalisation d'un **Guide de bonnes pratiques pour la mise à mort hors abattoirs des petits ruminants en souffrance**.

L'année 2024 a permis d'avancer sur la construction du guide et de ses fiches pédagogiques synthétiques. Leurs finalisations et relectures se poursuivront au cours de l'année 2025.

Un projet piloté par Idele et cofinancé par l'ANICAP.



Révision de la réglementation européenne en matière de bien-être animal : où en est-on ?

Un premier **projet de règlement européen sur la protection des animaux pendant le transport** a été déposé par la Commission européenne en décembre 2023. L'ANICAP, au même titre que les autres interprofessions ayant une composante d'élevage, s'est opposée à ce projet de règlement qui était très impactant pour la filière et ne donnait aux opérateurs ni le temps ni les moyens nécessaires pour s'adapter.

En 2024, l'ANICAP a maintenu cette position de refus du texte aux côtés des autres interprofessions de l'élevage. Depuis, chaque filière a néanmoins travaillé à des amendements afin de les soumettre au Parlement européen pour réviser le projet de règlement.

Le processus législatif est encore long et devrait se poursuivre en 2025 et 2026.



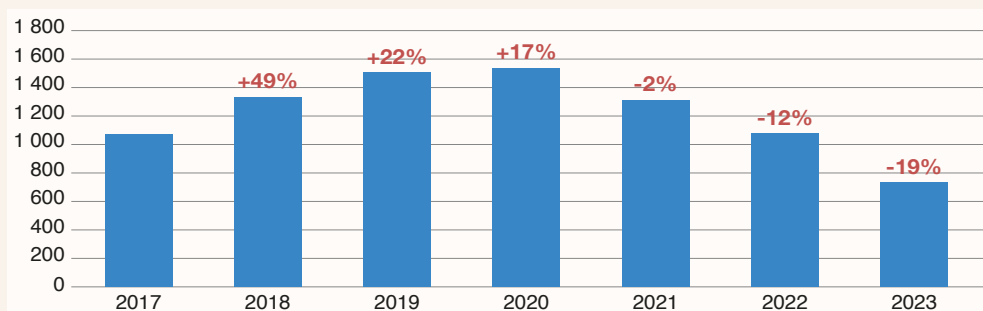
FOCUS SUR LE BIO

Etat de la filière lait de chèvre bio et effet de la crise de la consommation – avril 2024

Une enquête réalisée par Idele et financée par l'ANICAP

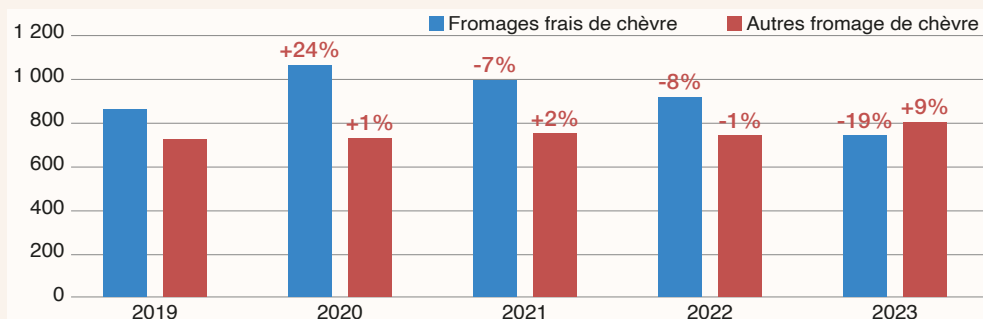
Evolution de la consommation de fromages de chèvres bio en rayon libre-service en GMS

Source : GEB - Idele d'après Circana



Fabrications annuelles de fromages de chèvre bio

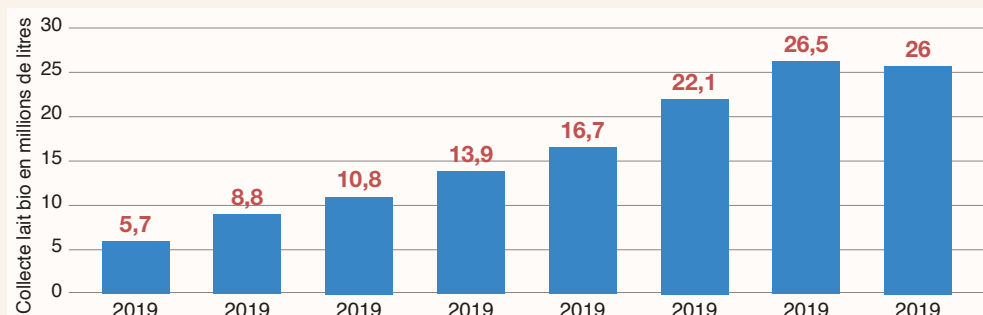
Source : GEB-Idele d'après FranceAgriMer



A la baisse de la consommation de fromages de chèvre bio depuis 2023 (-19%/2022 en 2024), la baisse de production de ces derniers (-14%/2020) ainsi que la baisse du nombre d'éleveurs caprins en agriculture biologique (167 à 153 entre 2022 et 2023) s'ajoute une légère diminution de la collecte de lait bio.

Collecte de lait bio en France

Source : Enquête annuelle laitière, Agreste et enquête mensuelle laitière FranceAgriMer



1080€/1000L

Prix du lait de chèvre BIO en 2023

1 SMIC/UMO

entre les élevages bio et les élevages conventionnels

120

éleveurs nécessaires pour pérenniser la filière

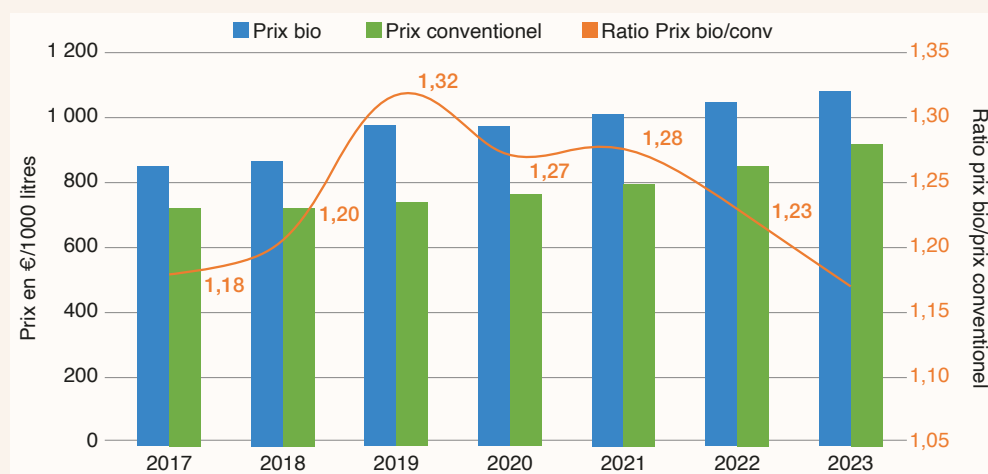
46%

du lait bio collecté a été déclassé ou stocké en 2022, 50 % en 2023



Prix du lait bio versus prix du lait conventionnel

Source : GEB-Idele d'après Enquête Idele



D'après les estimations de revenu 2023, le prix de revient du lait pour dégager 2 SMIC/UMO en lait de chèvre bio est de 1 329€/1000 litres, soit +248 € par rapport au prix payé.

Pistes pour accompagner la pérennité des élevages bio :

- L'accompagnement financier des jeunes avec un prix du lait spécifique, garanti sur 5 ans,
- L'accompagnement technique,
- L'appui à l'acquisition de « bon » foncier (pour gagner en autonomie alimentaire).

Points clés à retenir :

- Une **baisse** de la consommation,
- **90%** des éleveurs caprins en agriculture bio sont fermiers,
- Des **coûts** de déclassement et de stockage **élevés**,
- Les revenus du lait bio sont **inférieurs au conventionnel**, les éleveurs sont en difficulté,
- **-8%** de livreurs bio entre 2022 et 2023,
- Un besoin de **120 éleveurs** en bio pour 18 à 20 millions de litres minimum est **nécessaire pour pérenniser la filière**, or leur nombre est passé sous les 100.



LAIT CRU

L'ANICAP aux côtés des acteurs de la filière en production fermière et en fabrication au lait cru

Au sein de la filière caprine, le lait cru occupe une place centrale puisqu'on estime que :

- 70% des éleveurs de chèvres produisent en lait cru (≈3000 producteurs fermiers et des livreurs en lait cru).
- Sur les quelques 120 000 tonnes de fromages de chèvre produites chaque année, 25% sont considérées comme étant au lait cru (≈20 000 tonnes en ferme, ≈10 000 tonnes en laiteries-fromageries).
- 100% de la production fermière est au lait cru et 100% des fromages de chèvre AOP sont au lait cru.

La filière lait cru est confrontée à de nombreux défis : exigences sanitaires, pression réglementaire, transmission des savoir-faire, rentabilité et adaptation dans un contexte d'inflation et de changement climatique. Ainsi, produire au lait cru implique un haut niveau de maîtrise, tant sur le plan technique que sanitaire. L'ANICAP se doit d'œuvrer pour transmettre les outils nécessaires aux producteurs et aux conseillers qui les accompagnent afin qu'ils puissent exercer leur métier sereinement et ainsi pérenniser la filière lait cru de chèvre.



LAIT CRU

Aider les producteurs fermiers à améliorer la rentabilité de leur atelier

C'est l'objectif du **projet REFCAP (2021-2024)** via la mise en place d'une démarche d'accompagnement technico-économique intégrant les spécificités de la transformation fermière (module de transformation à ajouter dans l'outil COUPROD).

En 2024, les livrables suivants ont été finalisés :

- **Un dictionnaire d'indicateurs économiques ;**
- **Des fiches** sur les différents outils à destination des éleveurs (COUPROD, LOGICOUT, etc.) ;
- **Une formation** pour sensibiliser les éleveurs et les techniciens à l'utilisation d'outils pour connaître son coût de production en fromagerie ;
- **Des vidéos et brochures de témoignages.**

Ils seront bientôt en ligne sur le site internet de l'Institut de l'élevage.

Un projet piloté par Idele en collaboration avec la FNEC et cofinancé par l'ANICAP.

Des outils pour accompagner les producteurs fermiers et leurs conseillers au quotidien

En 2024, la **bibliothèque en ligne sur les produits laitiers fermiers « Biblio'PLF »**, mise en place dans le cadre du **projet Qualainov (2023-2026)**, a vu le jour pour garantir un accès facilité aux ressources sur la production fermière (Cf. Figure 2 ci-contre).

LAIT CRU

Le réseau des techniciens « Produits laitiers fermiers » ou « Réseau PLF »

Ce réseau technique, animé depuis 1994 par Idele et regroupant près de 300 professionnels spécialisés dans la production et la transformation laitière fermière, vise à favoriser les échanges, capitaliser les expériences et transmettre les savoirs entre techniciens, conseillers et producteurs.

Grâce au projet Qualainov, un annuaire des acteurs du réseau PLF sera bientôt disponible en ligne pour les mettre plus facilement en relation avec les producteurs et les techniciens hors réseau.



Qualité du lait



Fromages de
type présure



Fromages
lactiques



Produits
frais



Accident de
fabrication



Intervention
et prévention
sanitaire



Locaux et
matériel



Organisation
du travail



Figure 2. Page d'accueil de la biblio'PLF

Un projet CASDAR FAM piloté par Idele en collaboration avec le réseau PLF et cofinancé par l'ANICAP.

Préserver et favoriser les microflores d'intérêt du sol aux fromages

C'est un des enjeux de la filière lait cru et l'objectif du **projet ASSIMILAIC (2024-2027)** via le transfert de connaissances sur les écosystèmes microbiens (ESM) et la mise en œuvre d'outils et formations pour les acteurs de la filière (éleveurs, fromagers et conseillers) sur les ESM.

Pour en savoir plus : <https://www.rmtfromagesdeterroirs.com/projets-de-r-et-d/assimilaic/>

Un projet CASDAR FAM piloté par le CNAOL et Idele, cofinancé par l'ANICAP.



Les actions de la FNEC en faveur de la production fermière et du lait cru



La FNEC a assuré les travaux suivants pour le compte de l'ANICAP :

Sécurité sanitaire des produits

- **Evolution de la réglementation sanitaire et lait cru :**
 - Suivi de l'application de la flexibilité dans les ateliers fermiers ;
 - Instruction technique sur la durée de vie microbiologique des aliments : une version améliorée en 2024 grâce au travail de la FNEC ;
 - Elaboration d'une note de synthèse sur la réglementation sur l'eau en production laitière fermière pour répondre aux interrogations des producteurs.
- **Suivi des plans de surveillance menés par la DGAL :** le dernier date de 2022 et le prochain aura lieu en 2025.
- **Suivi des programmes d'inspection sanitaire réalisés par les DD(ETS)PP.**
- **Veille sur l'évolution de la police sanitaire unique :** depuis le 1er janvier 2024, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA), via la Direction générale de l'alimentation (DGAL), est désormais seul compétent pour la sécurité sanitaire des aliments. De plus, pour augmenter la fréquence des inspections, certaines missions de contrôle sanitaire peuvent être déléguées à des organismes privés.
- **Veille sur les STEC.**

Gestion des alertes sanitaires en production fermière

Le guide de gestion des alertes a été révisé en 2023. Afin d'en communiquer les principales nouveautés aux producteurs fermiers et techniciens fromagers, la FNEC a diffusé une note d'information qui synthétise également les étapes de gestion d'une alerte sanitaire.

GBPH européen et dossier-type d'agrément

- **GBPH européen :** suivi du déploiement et formations des techniciens.
 - **57 formations de producteurs laitiers fermiers en 2024**
 - **356 producteurs formés au total**
 - **90 techniciens formés au total**
- **Suivi de l'appropriation du dossier-type d'agrément fermier** basé sur le GBPH européen sur le terrain.

LAIT CRU

Loi AGEC : réglementation étiquetage

Suivi de l'application de la réglementation relative à l'étiquetage des règles de tri pour les fromages fermiers emballés : la FNEC travaille à des propositions d'aménagements du décret pénalisant les producteurs fermiers.

Communication auprès des producteurs fermiers sur la cotisation interprofessionnelle ANICAP

Appui à la réalisation d'un document descriptif des **actions financées par l'ANICAP en faveur des producteurs fermiers grâce à la cotisation interprofessionnelle** (cf. Figure 3 ci-dessous) et aide à sa diffusion via son réseau.

Ce document est également envoyé par courrier aux producteurs fermiers dans le cadre de l'appel de cotisations effectué chaque année par l'ANICAP au début de l'été.

Comité de liaison lait cru ANICAP

L'objectif de ce comité dont la mise en place a été préparée par l'ANICAP en 2024 est de travailler sur les spécificités de la production fromagère au lait cru de chèvre, tant sur le plan sanitaire et technique que sur l'aspect communication, afin de trouver des solutions pérennes pour préserver cette production emblématique de la filière caprine à laquelle nous sommes tous très attachés.

Il réunit une à deux fois par an les acteurs de la filière lait cru de chèvre (interprofessions régionales, ODG, producteurs, conseillers), Idele, le CNAOL ainsi que le CNIEL.

La première réunion a été fixée au 4 février 2025 afin de définir des premières pistes d'actions collectives.



Figure 3. Document descriptif des actions en faveur des producteurs fermiers



L'autopesée : un outil de gestion du troupeau caprin en cours d'investigation à la ferme du Pradel

L'autopesée, est un outil qui permet de collecter des données de performances à grande échelle sans mettre en place un chantier de pesée. Ce dispositif s'avère intéressant pour valoriser les poids vifs des jeunes animaux dans des projets sur l'alimentation ou la santé, pour permettre un meilleur suivi des chevrettes, de la naissance au sevrage, et pour diminuer la charge de travail des éleveurs.

Le projet **PACC (Pesée Automatique et en Continu des Chevrettes, 2021-2022 et 2024)** a permis dans un premier temps de définir un cahier des charges d'autopesée adapté aux chevrettes et de choisir le système d'autopesée adéquat, puis de le mettre en place dans un lot de chevrettes de la Digifirme® du Pradel et de le tester.

Des premiers retours d'expériences ont mis en évidence les points forts et les points faibles du dispositif afin de l'améliorer.

Un projet piloté par Idele et financé par l'ANICAP.

Intégrer sereinement les lactations longues en élevage caprin

Qu'est-ce que les lactations longues ? Pourquoi et comment les mettre en place en élevage caprin ? Quels sont les points de vigilance à avoir en tête avant de se lancer ? Pour répondre à ces questions et plus encore, un guide pratique a été conçu avec le cofinancement de l'ANICAP. Il est disponible en ligne : <https://idele.fr/detail-article/les-lactations-longues-en-elevage-caprin>

Pour aller plus loin sur le sujet, le projet **CASDAR ESCaLL (2023-2027)**, piloté par Idele, investigate plus finement les performances des élevages intégrant les lactations longues.

Maîtriser la reproduction des petits ruminants

En 2024, l'ANICAP a apporté son soutien financier au programme-cadre de la CNE « **Maîtrise de la reproduction des Petits Ruminants** » (2023-2026) qui vise à explorer et à mettre au point de nouvelles stratégies de reproduction. **L'effet mâle et la préparation des chevrettes à l'IA sont au cœur des travaux menés en filière caprine.**



L'ANICAP, partenaire de l'innovation génétique au service de l'élevage caprin

L'amélioration génétique constitue depuis plusieurs décennies un levier central du développement des élevages caprins. En France, la sélection menée sur les principales races caprines, Alpine et Saanen, a permis des avancées notables en matière de production laitière et de qualité du lait. Ce travail, porté notamment par l'organisme de sélection CAPGENES, a contribué à renforcer la compétitivité des élevages tout en consolidant l'ensemble de la filière caprine.

Face aux enjeux actuels tels que la pression sanitaire, les attentes sociétales et le changement climatique, les objectifs de sélection évoluent. Convaincue du rôle stratégique de la sélection génétique pour l'avenir de la filière caprine, l'ANICAP s'engage pleinement dans le soutien des travaux menés par CAPGENES.



En 2024, l'ANICAP a apporté son soutien financier aux travaux de Capgènes sur la reproduction et la sélection des races caprines dans le but d'accompagner la transition agroécologique des différents systèmes d'élevage caprin.



Résistances génétiques

• Au parasitisme

Capgènes a poursuivi son travail d'**infestation par des strongles des boucs d'IA** (jeunes et adultes) en vue de la mesure de la variabilité phénotypique, puis génétique. Afin de pouvoir estimer l'héritabilité génétique, le protocole devra se poursuivre en 2025 (boucs supplémentaires).

• A la tremblante

Depuis 2023, l'effort pour **sélectionner en priorité des boucs résistants** pour l'entrée en centre de production de semence a été intensifié, ce qui permet d'avoir une proportion de boucs résistants à la tremblante plus importante chez les boucs retenus.



Amélioration de la longévité des chèvres

• **Développement d'une indexation génomique sur la maturité laitière** : intérêt pour travailler sur la longévité, car les chèvres à la maturité faible (production en troisième lactation supérieure à la première) ont tendance à avoir une carrière plus longue et plus productive.

Reproduction

- **Mise au point de nouveaux protocoles sur l'IA des chevrettes**
- **Semence sexée** :

- 👍 Réussite des chèvres avec un index fertilité supérieur à 103 : +20% de réussite
- 👎 Choisir une chèvre qui subit un échec d'IA l'année précédente divise par trois le taux de réussite
- 👎 Chèvres avec un écart Mise Bas – IA > 240 j : +10% d'échec à l'IA

• **Expertise technique et veille** : participation à l'ensemble des groupes spécialisés autour de la reproduction (Programme cadre CNE Maîtrise de la reproduction des petits ruminants, Groupe Reproduction caprine animé par IDELE, groupe expert reproduction Gènes Avenir, pôle de compétence de l'IA caprine, groupe reproduction multi-filières Eliance, convention de recherche INRAE-INNOVAL-Capgènes).

L'ANICAP mobilisée face aux défis du changement climatique

Le changement climatique représente aujourd'hui un défi majeur pour l'ensemble des secteurs économiques, et en particulier pour l'agriculture, directement exposée aux aléas météorologiques, à la raréfaction de l'eau, aux irrégularités de production fourragère, et plus largement à l'évolution des écosystèmes.

Face à l'intensification des événements extrêmes tels que les canicules ou les inondations, l'Union européenne et la France ont défini des stratégies ambitieuses de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'adaptation des pratiques agricoles : le Pacte vert (Green Deal), le plan stratégique national dans le cadre de la PAC, ou encore la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) visent à accompagner la transition vers des systèmes agricoles plus résilients et durables.

Dans ce contexte, la filière caprine est elle aussi concernée. Elle doit adapter ses pratiques pour faire face aux impacts du changement climatique tout en contribuant aux efforts de réduction des émissions de GES. Elle s'engage ainsi dans la mise en œuvre de solutions durables, à tous les niveaux : élevage, bâtiments, production fourragère et transformation fromagère, etc. Cette dynamique se concrétise à travers des projets s'inscrivant dans sa feuille de route CAP'CLIMAT.



Les espèces fourragères estivales : des pistes intéressantes pour les fromages AOP-IGP dans un contexte de changement climatique

Caractériser les effets potentiels des nouvelles espèces fourragères estivales sur les exploitations et la qualité des fromages AOP-IGP (zone AOP Picodon pour les caprins), dans un contexte de changement climatique, c'est l'objectif du **projet Festig (2023-2025)**.

L'année 2024 a permis de mesurer l'impact du **pâturage de sorgho comparé à de la luzerne** sur la qualité du lait et sa transformation en Picodon AOP :

- Production laitière : -0,7 kg
- Composition du lait : baisse TP et urée, hausse TB
- Qualité organoleptique : pas de différence
- Rendement : pas de différence

Le sorgho est une plante intéressante pour gagner des jours de pâturage en été, mais il faut adapter la ration en fonction des objectifs des éleveurs et éleveuses.

Un projet piloté par le Ceraq et Idele, cofinancé par l'ANICAP.

Pour en savoir plus : <https://www.ceraq.fr/project/festig/>



Quels impacts des fortes chaleurs sur la transformation fromagère fermière ?

Le projet **CLIMLACTIC (2022-2024)** a permis de mettre en évidence le fait que les périodes de fortes chaleurs impactaient négativement la production de lait, sa qualité (moins riche) et sa fromageabilité.

En 2024, le suivi et la valorisation de données de consommation d'électricité ont permis de proposer des solutions pour la maîtriser.

Ces conseils sont disponibles sous la forme d'une fiche technique (Figure 4 ci-après) ainsi que d'un outil **interactif en ligne**.

Un projet CASDAR FAM piloté par Idele et cofinancé par l'ANICAP.



D'autres **fiches techniques** (figures 5 et 6 ci-contre) ont été diffusées pour valoriser les résultats du projet.



Figure 4. Fiche technique sur la consommation électrique en fromagerie



Figure 5. Fiche l'essentiel



Figure 6. Fiche pratique

CAP'2ER® : l'outil de référence en agriculture pour atténuer son impact sur le changement climatique



Chiffres clés

1748 diagnostics CAP'2ER® réalisés

(sur environ 5 700 exploitations caprines laitières)

483 CAP'2ER® Niveau 1 conseiller

912 CAP'2ER® Niveau 1 en autodiagnostic

353 CAP'2ER® Niveau 2

Empreinte carbone brute moyenne : **1,6 kg eq.CO2/l**

La diffusion de cet outil est assurée via le déploiement du Code Mutuel de Bonnes Pratiques en Elevage caprin, le projet Elevages Caprins Durables et les stratégies Bas Carbone régionales pour le niveau 2 : Pays de la Loire (Ferme bas carbone Pays de la Loire) et Bretagne (Agris bas carbone), co-financées par l'ANICAP.

Le **module de transformation à la ferme** est disponible depuis le mois de mars 2024 pour les niveaux 1 et 2.

Données au 1er janvier 2025 (Source : Idele, CAP'2ER®)

Vers des élevages caprins durables

C'est l'ambition du projet **Elevages caprins durables (2022-2025)** qui a un double objectif :

- Mettre en place un **observatoire de la durabilité** des élevages caprins en déployant l'outil CAP'2ER® de niveau 1 avec des indicateurs économiques et sociaux auprès de 475 éleveurs ;
- **Déployer l'outil CAP'2ER® de niveau 2** avec des indicateurs économiques et sociaux auprès d'une centaine d'éleveurs ambassadeurs.

L'année 2024 a permis de consolider la **grille de durabilité** et de poursuivre les diagnostics ECD.

De plus, un **kit pédagogique** pour aborder la question du changement climatique et de la durabilité des exploitations dans l'enseignement agricole a été élaboré et testé dans les établissements agricoles de Mâcon Davayé, Melle et Olivier de Serres. L'objectif est de le déployer plus largement à la fin de l'année 2025.

Un projet CASDAR FAM piloté par Idele et cofinancé par l'ANICAP.

3 éleveurs
Groupe Bretagne :
2 réunions sur les rotations, la reproduction et les bâtiments

5 éleveurs
Groupe Pyrénées Atlantiques :
2 réunions sur le pâturage et les bâtiments

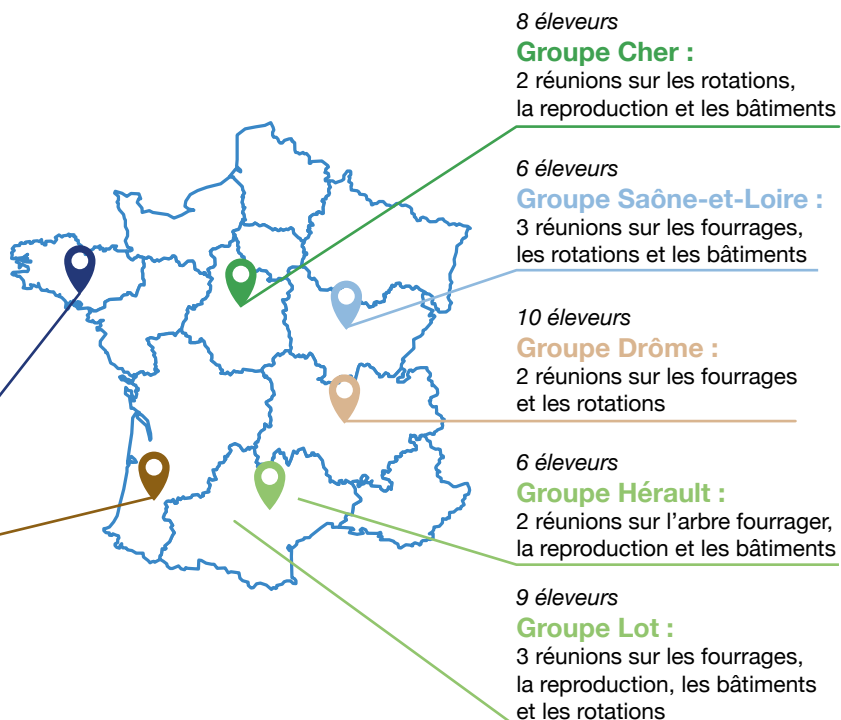
Des solutions par et pour les éleveurs caprins afin de lutter contre le changement climatique



Le projet **CAP'Climat Territoires (2022-2025)** a pour objectif de faire émerger localement des solutions d'adaptation au changement climatique des élevages caprins.

Les échanges avec 7 groupes d'éleveurs mis en place dans les différentes régions caprines (cf. carte ci-dessous) se sont poursuivis en 2024.

Les régions concernées par CAP'Climat Territoires





Des fiches de synthèses régionales ont été réalisées et un jeu de cartes sur les leviers d'adaptation à mobiliser par les conseillers caprins avec les éleveurs est en cours de finalisation (cf. figure ci-contre).

En parallèle, un **kit pédagogique** sur l'adaptation, l'atténuation et la durabilité des élevages caprins est en cours de construction afin de sensibiliser les apprenants futurs éleveurs à ces thématiques. Il sera également complété d'un jeu de cartes à mobiliser en classe par les enseignants et à adapter selon le niveau (Lycée, BPREA, BTS, CS).

Livrables disponibles sur le site internet de CAP'Climat Territoires : <https://idele.fr/CapClimatTerritoires/>

Un projet piloté par Idele et financé par l'ANICAP.



Il existe d'autres projets au service de la filière caprine dans un contexte d'adaptation au changement climatique :

- **BATCOOL (2021-2025) : des bâtiments adaptés aux températures élevées pour les caprins et les ovins (viande et lait).**

Ce projet piloté par la Chambre d'agriculture d'Occitanie visait à proposer des solutions pour adapter les bâtiments d'élevages de petits ruminants aux fortes chaleurs.

Livrables disponibles :

- **Fiches techniques sur différentes thématiques** : ventilation, rayonnement et implantation du bâtiment avec des résultats et des témoignages d'éleveurs.
- **Vidéos témoignages de 5 minutes sur différentes thématiques** : rayonnement, implantation, ventilation naturelle et ventilation mécanique.
- **OCALIPRO (2023-2027) : optimiser la conduite alimentaire des élevages caprins et ovins laitiers pour une meilleure efficacité protéique.**

Face au constat d'une faible autonomie protéique des élevages de petits ruminants laitiers, ce projet CASDAR piloté par Idele ambitionne d'accompagner les éleveurs et les acteurs de la formation et du conseil, avec l'appui de la recherche, dans la mise en œuvre de démarches d'amélioration de l'efficacité alimentaire en s'appropriant les nouvelles méthodes de rationnement.

➤ Mise à jour du guide « L'alimentation pratique des chèvres laitières »

- **L'UMT SC3D (2024-2029) : l'Unité Mixte Technologique Systèmes Caprins Durables de Demain.**

Son objectif est de développer, autour d'une dynamique régionale (Nouvelle-Aquitaine) élargie aux autres bassins laitiers caprins, un lieu de création de références nationales répondant aux enjeux de la filière en matière de transition agroécologique, en allant vers des systèmes plus durables et résistants aux aléas. En ce sens, l'UMT SC3D est impliquée dans de nombreux projets tels qu'EscaLL, BATCOOL, OCALIPRO, etc.

BATCOOL



Des démarches de progrès pour assurer la durabilité de la filière laitière caprine

La filière caprine est une filière résiliente, de progrès et créatrice de valeur. Elle souhaite continuer à persévérer en ce sens pour rester une filière jeune, dynamique et durable.

Le Code Mutuel des Bonnes Pratiques en Elevage Caprin a été initié avec ces objectifs en tête, et c'est à présent notre feuille de route RSE, qui regroupe l'ensemble des enjeux de durabilité auxquels est confrontée la filière laitière caprine, qui sera la colonne vertébrale de nos actions au cours des prochaines années.

Par ailleurs, au national comme en régions, l'ANICAP s'engage pour la durabilité et le progrès technique en soutenant les travaux menés par les interprofessions régionales avec leurs partenaires locaux, au service de l'ensemble des acteurs de la filière sur le terrain.





Le Code Mutuel : une démarche de progrès pour tous les élevages caprins

Le Code Mutuel de Bonnes Pratiques en Elevage Caprin, mis en place pour la première fois en 2004 par l'ANICAP, est une **démarche collective de progrès** qui a pour objectif d'accompagner les éleveurs et éleveuses dans la **maîtrise de leurs pratiques d'élevage** et de **mettre en valeur leur professionnalisme et leur savoir-faire**.

Elle permet de souligner le **respect de pratiques d'élevage communes** et d'être en mesure de témoigner collectivement et objectivement de ce travail auprès des parties prenantes de la filière (pouvoirs publics, distributeurs, détaillants, associations, etc.).

Cette démarche, **socle de base de la filière caprine**, a évolué dans le temps au rythme des changements techniques, réglementaires, sociétaux et climatiques, et nous en sommes désormais à la quatrième version, qui prend davantage en compte le respect du bien-être animal et de l'environnement.

Pour l'éleveur ou l'éleveuse, adhérer permet avant tout de s'engager dans une démarche de progrès, d'**interroger ses pratiques et d'améliorer celles-ci**, le cas échéant, sur les conseils d'un technicien.

i **Modèle de DUERP** : pour les éleveurs employeurs, la loi impose d'évaluer les risques qui existent sur l'exploitation en matière de santé et de sécurité des salariés. Pour cela, ils doivent établir et tenir à jour un Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP). La FNEC a mis à jour un modèle de DUERP pour les élevages caprins laitiers et fromagers, à destination des techniciens Code Mutuel. Il est disponible sur demande auprès des Maîtres d'œuvre régionaux du Code Mutuel, ainsi que dans l'espace dédié aux techniciens sur la plateforme internet du Code Mutuel de Bonnes Pratiques en Elevage caprin.



Le Code Mutuel de Bonnes Pratiques en élevage caprin, c'est :

- 8 rubriques, 53 items dont 22 relatifs au bien-être animal
- Des nouveaux points depuis 2021 : CAP'2ER®, 6 nouveaux points BEA, GBPH et biosécurité
- Près de 118 techniciens formés
- Près de 1 951 producteurs adhérents
- Une application mobile pour les techniciens formés « Appli'CM »



CAP'RSE, la démarche RSE de la filière caprine



En 2024, l'ANICAP a poursuivi la construction de sa démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE), sur la base de la norme ISO 26030 qui est spécifique au secteur agro-alimentaire.

Dans le cadre de ces travaux, la **raison d'être de la filière laitière caprine** a été définie de la manière suivante :

Contribuer à l'alimentation des citoyens en proposant des produits au lait de chèvre sains et de qualité, qui font partie intégrante du patrimoine gastronomique français, fabriqués selon un modèle durable, rémunérateur pour l'ensemble des acteurs de la filière et à l'écoute des attentes sociétales.

Cinq axes stratégiques ont été identifiés :

1. Axe Responsabilité sociétale et Gouvernance : il s'agit de déployer la responsabilité sociétale à travers la gouvernance au sein de la filière laitière caprine, avec pour objectifs des engagements sur une juste rémunération de l'ensemble des acteurs de la filière ;

2. Axe Communication et Dialogue avec les Parties Prenantes : il s'agit de développer les relations partenariales et de communiquer en intégrant les objectifs de développement durable, notamment via le dialogue avec les Parties Prenantes, et avec des engagements de communication auprès des consommateurs en France et à l'export ;

3. Axe Qualité du Lait et des produits : il s'agit de maintenir la haute qualité du lait et des produits au lait de chèvre et d'intégrer la durabilité dans le développement de l'innovation dans toute la filière ;

4. Axe Attractivité : il s'agit d'assurer le renouvellement des générations et l'attractivité des métiers de la filière ;

5. Axe Production et transformation responsables : il s'agit de produire et de mettre en marché de manière responsable et durable, en prenant en compte, dans tous leurs aspects, les défis environnementaux (dérèglement climatique, biodiversité, transition) et le BEA, avec des engagements de réduction de l'impact environnemental de la filière et de suivi du bien-être animal dans les élevages.

Pour chacun de ces cinq axes de travail, l'ANICAP a défini des **engagements à horizon 2030 et des indicateurs associés.**

Elle a notamment fait appel à la société ADquation afin de mettre en place un baromètre social visant à mesurer comment les éleveurs et les salariés qui travaillent dans leurs exploitations perçoivent leur métier et à suivre l'évolution de leur perception dans le temps. Les indicateurs suivis intègrent des notions telles que la reconnaissance du métier, la sécurité économique, l'attachement au métier, les perspectives et le soutien de l'entourage. Ce baromètre a permis d'établir une note globale sur 100 d'appréciation de leur métier par les éleveurs et par les salariés. L'enquête sera renouvelée à intervalles réguliers pour mesurer l'évolution dans le temps de cet indicateur.

ACTIONS RÉGIONALES D'INTÉRÊT NATIONAL

En plus du reversement d'une quote-part des cotisations aux interprofessions régionales, en 2024, l'ANICAP a apporté son soutien financier pour des projets régionaux d'intérêt national. Elle a également soutenu les interprofessions régionales dans leurs missions d'animation de la démarche Code Mutuel.



ANICAP

Pays de la Loire-Bretagne

- Soutien à la mise en place du dispositif Agri Bas Carbone Bretagne, dans le cadre duquel sont réalisés des analyses des émissions de GES de l'exploitation via la démarche CAP'2ER® niveau2, et une restitution du diagnostic avec préconisations et construction d'un plan d'actions à destination de l'exploitation.



ANICAP

Nouvelle-Aquitaine

- Soutien aux travaux de l'OMACAP (cf. page 13) ;
- Aide à la réalisation de diagnostics CAP'2ER® en région Pays de la Loire dans le cadre de la démarche Cap'Climat.



ANICAP

Occitanie

- Aide à l'organisation d'une formation pour les techniciens fromagers et responsables de fromagerie dans le cadre du groupe « Lait cru Occitanie – Bassin Sud-Ouest » ;
- Aide à l'organisation d'une journée technique régionale sur la thématique « machine à traire et qualité du lait » ;
- Aide à l'ODG Rocamadour pour la rédaction d'un guide lait cru et l'organisation d'une journée technique pour accompagner sa diffusion.

ACTIONS RÉGIONALES D'INTÉRÊT NATIONAL



ANICAP
Centre-Val de Loire

- Aide à la réalisation d'animations et de supports de communication autour des 5 fromages de chèvre AOP du Centre à l'occasion de Ferme Expo Tours ;
- Aide à la promotion des fromages de chèvre, notamment des 5 AOP de la région Centre, à l'occasion de salons gastronomiques (Salon de la gastronomie d'Orléans et les Artisanales de Chartres), avec la création de recettes et de supports de communication ;
- Aide à la réalisation d'une étude sur la notoriété des 5 AOP de la région.

Restructuration des interprofessions régionales

La restructuration des interprofessions régionales afin que leur périmètre géographique corresponde à celui des régions administratives, dont le projet avait été amorcé en 2022, s'est poursuivie jusqu'en fin 2024.

Le CRIEL AMC, le CRIEL Centre, le BRILAC et Cilaisud Caprin sont ainsi devenus :

- **ANICAP Auvergne-Rhône-Alpes-PACA**
- **ANICAP Centre-Val de Loire**
- **ANICAP Nouvelle-Aquitaine**
- **ANICAP Occitanie**

Et une nouvelle interprofession régionale a vu le jour :

- **ANICAP Pays de la Loire-Bretagne**

La dénomination ANICAP suivie du nom de la région permettra de préserver l'identité de chaque région, tout en renforçant son lien avec l'interprofession caprine nationale.



ANICAP
Auvergne-Rhône-Alpes-PACA

- Aide à la communication sur l'attractivité de la filière caprine ;
- Aide au déploiement de l'outil CAP'2ER® niveau 2 ;
- Aide à l'animation et à la coordination de la Charte à l'installation et l'attractivité du métier ;
- Aide à l'action du groupe technique « Bien-être animal en élevage caprin » ;
- Aide à la mise en place d'un observatoire économique de la filière caprine.

PROMOUVOIR LA FILIÈRE ET SES PRODUITS

Promouvoir la filière et ses produits : une action fondatrice de l'ANICAP

L'ANICAP mène différentes actions de promotion collective en France et à l'export pour promouvoir non seulement les fromages de chèvre français, mais aussi le travail de la filière laitière caprine et le métier d'éleveur et d'éleveuse de chèvres.

L'interprofession travaille à présenter la filière et ses savoir-faire au plus grand nombre, notamment via une campagne de communication triennale en France, une campagne de communication triennale en Allemagne, et de nombreux événements annuels, à l'image des salons grand public comme le Salon International de l'Agriculture, ou des salons professionnels, comme le SPACE, le Sommet de l'Élevage ou Capr'Inov.

Elle apporte également son soutien à différents événements ponctuels de partenaires clés qui mettent en avant les produits au lait de chèvre et/ou la filière caprine dans son ensemble.



PROMOUVOIR LA FILIÈRE ET SES PRODUITS

Caprin360 – Immersion dans le parcours du lait de chèvre et le métier d'éleveur de chèvres laitier



En 2024, l'ANICAP a fait appel à la société Artefacto pour produire une application de réalité virtuelle en 360°. Les vidéos ont été tournées en région Centre-Val de Loire au sein d'une exploitation caprine et d'une laiterie-fromagerie.

Caprin360, l'application qui en découle, a pour but de :

- Promouvoir le métier d'éleveur laitier caprin auprès d'étudiants futurs éleveurs,
- Faire connaître la filière laitière caprine, de l'élevage jusqu'à la fabrication de fromages de chèvre, auprès du grand public.

L'application est disponible sur les stores iOS (Apple) et Android (Google, Samsung), ainsi que sur le web (<https://anicap.artefacto.eu/fr/>). Elle a été présentée pour la première fois au grand public à l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2025, à l'aide de casques de réalité virtuelle.

Chaque interprofession régionale est amenée à se munir à son tour d'un casque de réalité virtuelle pour pouvoir présenter Caprin360 sur les salons professionnels, les événements autour de l'installation-transmission, ainsi que les événements scolaires ou grand public.



PROMOUVOIR LA FILIÈRE ET SES PRODUITS

Depuis de nombreuses années, l'ANICAP mène des actions de promotion collective en faveur des fromages de chèvre en France et à l'export.

Un programme complet de communication en France



Des actions pour ancrer les fromages de chèvre dans la consommation quotidienne des Français

L'ANICAP agit depuis de nombreuses années afin de valoriser la diversité des fromages de chèvre dans toutes leurs dimensions auprès du grand public, à travers les médias et sur les réseaux sociaux, dans l'objectif d'augmenter la notoriété des fromages de chèvre sur tout le territoire et de promouvoir leur consommation au quotidien.

Fin 2022, à l'issue d'un appel d'offres, l'ANICAP a confié sa nouvelle campagne triennale à l'agence Mediapilote basée à Nantes. Le programme mis en œuvre depuis début 2023, et qui s'est poursuivi tout au long de 2024, s'articule autour de plusieurs axes stratégiques dans une communication au ton convivial, moderne et tendance, destinée à toucher un cœur de cible constitué par les femmes de plus de 25 ans responsables des achats du foyer :

- **Valoriser les recettes, les producteurs et les nuances de goûts** : en 2024, une nouvelle saison des « Duos Chèvrissimes » qui mettent en compétition deux éleveurs ou éleveuses réalisant une recette à base de fromage de chèvre a été reconduite. Cette action a été complétée par un jeu-concours permettant de gagner un week-end à la ferme afin de faire participer activement notre audience. Elle a été menée lors de deux temps forts, au printemps et à l'automne. Par ailleurs, toujours pour répondre à cet axe, une campagne média digitale basée sur des animations vidéo a été menée toute l'année 2024 pour valoriser des recettes présentes sur le site www.fromagesdechèvre.com avec des fruits et légumes de saison, à raison d'une recette par mois, sous le slogan « On en fait tout un plat » ;
- **Développer la consommation** : pour ce faire, le partenariat mis en place en 2023 avec l'application Jow, qui permet de préparer son panier de courses selon les recettes que l'on souhaite réaliser et comptabilise plus de 509 000 followers sur Instagram, a été reconduit en 2024. Deux recettes ont été créées et diffusées pour mettre en avant le chèvre frais et la bûchette de chèvre auprès de plusieurs millions d'utilisateurs de l'application pendant trois semaines. L'opération a comptabilisé plus de 4 millions d'impressions.

PROMOUVOIR LA FILIÈRE ET SES PRODUITS

• **Valoriser le travail des producteurs et productrices** : pour présenter le travail et le quotidien des éleveurs et des éleveuses de chèvre au grand public, plusieurs vidéos intitulées « Bienvenue chez nos éleveurs » et « Questions pour un éleveur de chèvres » ont été réalisées et diffusées sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram, ainsi que sur la plateforme YouTube.

Enfin, toutes ces thématiques sont abordées sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) via des publications régulières sur les comptes Fromages de chèvre et des partenariats avec des micro-influenceuses.

Les actions réalisées en 2024 ont donné les résultats suivants :

32 millions
de contacts et impressions
sur internet,

16,3 millions
de vidéos vues,

13 600
clics vers le site
www.fromagesdechevre.com,

Environ 2 millions
de couverture totale
des posts Facebook et Instagram,

Environ 50 000
interactions totales
sur les posts Facebook et Instagram.

La plupart de ces actions seront renouvelées en 2025 pour la dernière année de la triennale avec l'agence Mediapilote.

En fin d'année 2024, il a été décidé d'internaliser la production de contenu à destination des réseaux sociaux, à la suite de l'embauche en avril 2024 d'une chargée de communication. En-dehors des partenariats d'influence et de la gestion des jeux concours, toute la stratégie de communication et le community management des réseaux Fromages de chèvre sont à présent produits et gérés en interne.



Questions pour un éleveur de chèvres - "Que donnez-vous à manger à vos chèvres ?"

PROMOUVOIR LA FILIÈRE ET SES PRODUITS

Outre ce programme triennal, l'ANICAP met en avant tous les types de fromages de chèvre via le site internet www.fromagesdechèvre.com et les réseaux sociaux, notamment grâce à de nombreuses recettes dont les visuels sont mis à la disposition des médias et des acteurs de la filière à travers une médiathèque.

8 nouvelles photos, dont 3 nouvelles recettes ont ainsi été réalisées en 2024.

L'ANICAP assure également la promotion des producteurs qui le souhaitent via sa plateforme outrouvermonfromagedechèvre.fr, qui permet de géolocaliser les fabricants de fromages de chèvre, fromagers fermiers, artisanaux ou laiteries, qui en font la demande, afin de permettre aux internautes de trouver une ferme ou un point de vente à proximité de chez eux.

En parallèle de ce programme, l'ANICAP communique régulièrement auprès de la presse grand public et professionnelle pour promouvoir les fromages de chèvre, la filière et le métier d'éleveur, en travaillant avec l'agence RP Esperluette & Associés basée à Rennes.

L'ANICAP diffuse également de la documentation pédagogique en direction des scolaires telle que la brochure Salut les caprins destinée aux classes de CM1-CM2, ainsi qu'un guide pédagogique sur la filière caprine à destination des enseignants. L'objectif est de mieux faire connaître le métier et les produits au lait de chèvre, et pourquoi pas, sur le long terme, de susciter des vocations ! Enfin, l'interprofession assure également la promotion de l'application mobile « Salut les caprins » qui permet aux plus jeunes de visiter une chèvrerie et de comprendre comment sont fabriqués les fromages de chèvre.



PROMOUVOIR LA FILIÈRE ET SES PRODUITS

Toujours plus d'actions pour la promotion collective

- **Le site de l'ANICAP fait peau neuve** : au dernier trimestre 2024, une refonte du site anicap.org a été initiée avec l'agence web MentalWorks pour fournir un site correspondant aux normes RGPD, plus facile de prise en main pour les équipes, à l'arborescence simplifiée pour un parcours utilisateurs plus fluide et au design plus moderne. La livraison a été effectuée au premier trimestre 2025.



- **Les AOP se baladent dans le métro** : l'ANICAP a financé la campagne d'affichage dans le métro parisien « Vous le mangez comment votre terroir ? #mangezAOP », dans le cadre de son soutien à la campagne de communication 2024 du CNAOL. 100 affiches de 12m2 et 7 affiches digitales ont ainsi été exposées dans 97 stations du métro parisien, du 28/10/2024 au 03/11/2024, pour une audience de 5 millions de personnes et 49 millions de contacts.



- **Soutien à la communication sur la viande de chevreau** : en 2024, l'ANICAP a participé au financement de la campagne de promotion de la viande de chevreau menée par Interbev Caprins. Cette dernière a eu lieu en deux temps : «Je craque pour le chevreau de Pâques !» du 18 au 31 mars et «C'est la saison du chevreau de nos terroirs» du 22 avril au 12 mai 2024, avec des affiches, un volet sur les réseaux sociaux, un communiqué de presse et des animations de dégustations en points de vente. Cette campagne a eu un résultat de 24 millions d'audiences cumulées, 11 retombées médias et plus de 2570 magasins engagés sur les animations.



- **3R** : l'ANICAP a été sponsor des 3R (Rencontres Recherches Ruminants) organisées par l'Institut de l'Élevage et l'INRAE les 4 et 5 décembre 2024 à La Villette à Paris, et dont on fêtait les 30 ans. Un beau plateau de fromages de chèvre a été offert pour l'occasion.

PROMOUVOIR LA FILIÈRE ET SES PRODUITS

La filière à la rencontre du public



Salons agricoles d'automne destinés aux professionnels, Salon International de l'Agriculture : une présence dans les grands événements agricoles pour mieux faire connaître la filière et ses métiers.

L'ANICAP travaille non seulement à mieux faire connaître les fromages de chèvre, mais aussi la filière et les opportunités d'emploi qu'elle offre, que ce soit en qualité de chef-fe d'exploitation ou de salarié-e, lors des grands salons agricoles.



Salon International de l'Agriculture, du 24 février au 3 mars 2024 à Paris : l'ANICAP était présente comme chaque année au Salon de l'Agriculture au Parc des expositions de la Porte de Versailles. Le stand était animé par divers ateliers : découverte du métier de chevrier et de chevrière en présence d'éleveurs et d'éleveuses (formés comme éleveurs témoins par la FNEC avec le soutien financier de l'ANICAP), dégustation de fromages de chèvre avec des experts fromagers en collaboration avec le CFPL, atelier culinaire pour les enfants et jeux de questions/réponses pour gagner des goodies.

PROMOUVOIR LA FILIÈRE ET SES PRODUITS



SPACE, du 17 au 29 septembre 2024 à Rennes : l'ANICAP était présente au SPACE dans le hall ovins-caprins. L'ANICAP Pays de la Loire-Bretagne a ainsi pu présenter son rôle et ses actions sur le territoire, et répondre aux questions des futures candidat-es à l'installation. De nouveaux visuels ont été proposés sur le stand pour axer davantage la communication sur l'installation-transmission, en gardant le slogan « Devenir éleveur ou éleveuse de chèvres, pourquoi pas vous ? ».

Le salon a pu compter sur la présence de 1 210 exposants et 107 757 visiteurs.



Sommet de l'Élevage, du 1er au 4 octobre 2024 à Clermont-Ferrand : malgré le contexte sanitaire compliqué, l'ANICAP était présente sur ce salon majeur. Elle a pu y compter sur la présence des interprofessions régionales telles que l'ANICAP AURA-PACA, l'ANICAP Centre-Val de Loire et l'ANICAP Occitanie, ainsi que Capgènes. Ce fut de nouveau l'occasion d'aller à la rencontre des producteurs et des personnalités politiques comme la ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ainsi que le Premier ministre, pour demander notamment que les caprins ne soient pas oubliés dans la gestion de la crise sanitaire (FCO, MHE).

1 650 exposants et 120 000 visiteurs professionnels se sont rendus à la Grande Halle d'Auvergne en 2024.



Journée Portes Ouvertes du Pradel, 15 octobre 2024 à Mirabel : l'ANICAP est partenaire de cet événement organisé par l'Association Cap'Pradel tous les deux ans. Plus de 500 participants (dont près de 200 éleveurs) sont venus découvrir les derniers résultats des essais réalisés à la ferme expérimentale du Pradel sur la thématique de l'adaptation au changement climatique.



Fromagora, le 2 juin 2024 à Sainte-Maure de Touraine : pour cette édition 2024 du seul et unique concours français de fromages de chèvre fermiers qui se tenait à Sainte-Maure de Touraine, l'ANICAP a une nouvelle fois été le partenaire de la FNEC. 150 dégustateurs ont jugé 329 échantillons de fromages de chèvre fermiers venant de toute la France, répartis dans 35 catégories. Au total, ce sont 112 producteurs fermiers qui ont participé au concours.

74 médailles ont été décernées : 27 d'or, 31 d'argent et 16 de bronze.

PROMOUVOIR LA FILIÈRE ET SES PRODUITS

Un programme de communication en Allemagne

L'intérêt pour les fromages de chèvre ne se limite pas aux frontières de l'hexagone : leur promotion se fait aussi à l'étranger.

L'Allemagne est le premier marché à l'export pour les fromages français, et les fromages de chèvre ne font pas exception. Pour faire la promotion de ces derniers sur le territoire allemand, l'ANICAP a fait appel à l'agence ff.k à la suite d'un appel d'offres. Comme en France, diverses actions de communication sont menées outre-Rhin, impliquant notamment la réalisation de recettes à base de fromages de chèvre diffusées sur les réseaux sociaux grâce à des partenariats avec des plateformes culinaires telles que Eatsmarter ou Eat.de. Des événements culinaires y sont organisés avec des influenceurs. Les fromages de chèvre français sont également mis en avant avec beaucoup de succès lors d'événements grand public comme le Gourmet Festival à Düsseldorf. En 2024, l'ANICAP et son agence ff.k ont organisé un voyage d'influence en Ile-de-France pour faire découvrir les fromages de chèvre de France et une chèvrerie à quatre influenceuses.



La campagne a obtenu de très bons résultats :

**3,4 millions
d'impressions**

sur Facebook et Instagram,

**517k
impressions**

pour la campagne
avec Eatsmarter,

**100k
visiteurs**

au Gourmet
Festival Düsseldorf,

**310k
impressions**

sur Pinterest,

**1 389 000
contacts**

pour la campagne
avec Eat.de,

**1 825
contacts**

de dégustation sur le stand, au
Gourmet Festival Düsseldorf

**500k
impressions**

sur YouTube,

**347 000
lecteurs**

pour la publication
dans Lebensmittelzeitung,

**533k
impressions**

pour l'opération
du voyage d'influenceuses
sur Instagram.



ANICAP

Association Nationale Interprofessionnelle Caprine

A PROPOS DE L'ANICAP

Créée en 1983, l'Association Nationale Interprofessionnelle Caprine (ANICAP) regroupe les organisations représentant les producteurs de lait de chèvre, les entreprises laitières privées et les coopératives laitières.

Elle porte l'objectif commun de ses trois collègues d'œuvrer pour une filière laitière caprine durable, résiliente et créatrice de valeur, ancrée dans les territoires et à l'écoute de la société civile.

www.anicap.org

CÔTES À CÔTES

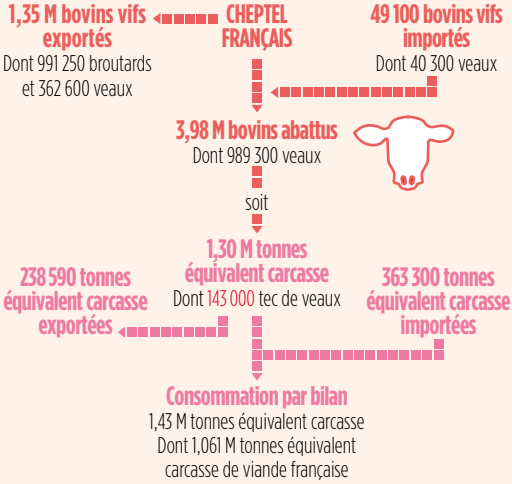


RAPPORT, D'ACTIVITÉ 2024

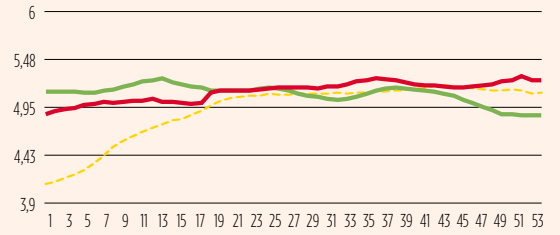
LES CHIFFRES DE LA VIANDE

BILAN ÉCONOMIQUE

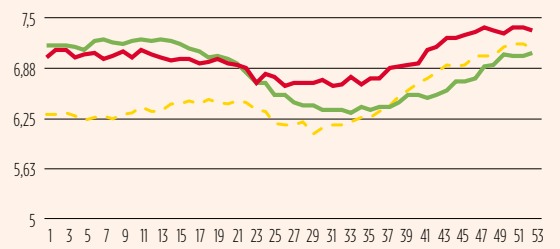
Bovins



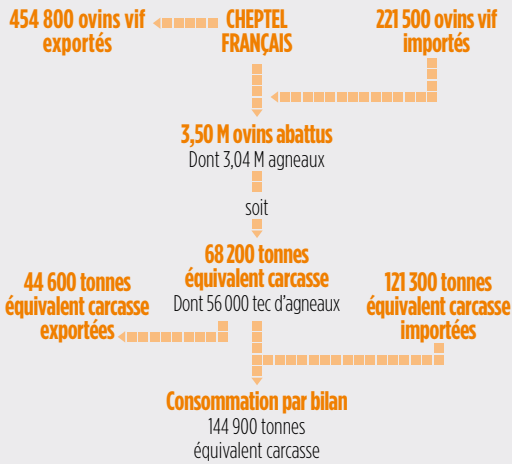
Prix moyens pondérés gros bovins entrée abattoir



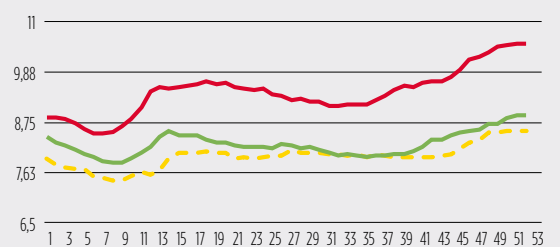
Prix moyens pondérés de veaux de boucherie



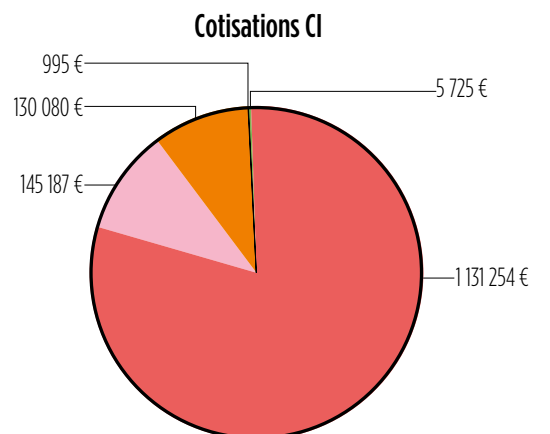
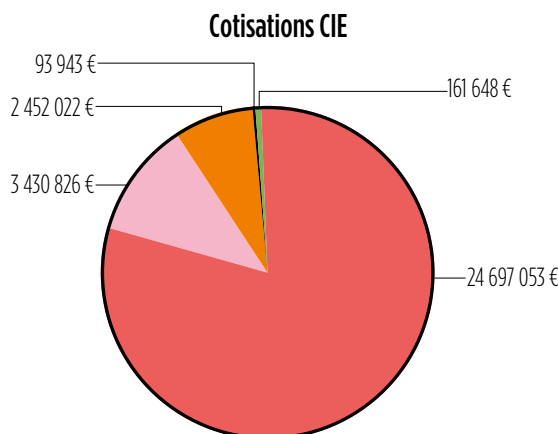
Ovins



Cotations agneaux entrée abattoir



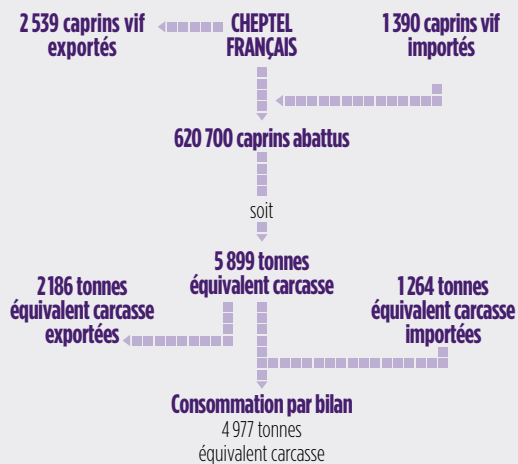
COTISATIONS ENCAISSÉES POUR LES PÉRIODES DÉCLARATIVES 2024



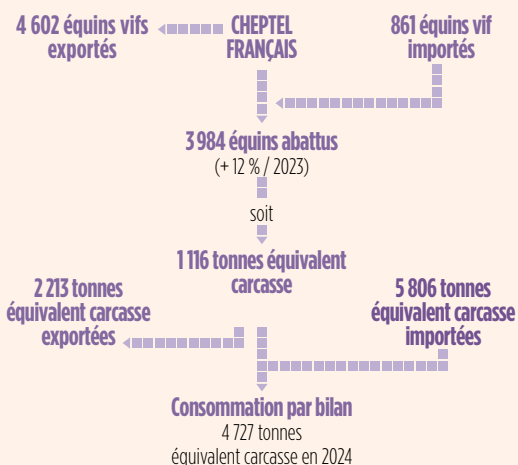
● Bovins ● Veaux ● Ovins ● Équins ● Caprins



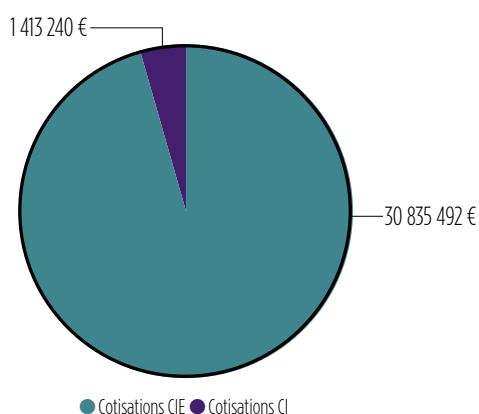
Caprins



Équins



Cotisations CIE et CI



VEAUX

La filière continue à enregistrer une baisse des mises en place et des abattages (- 6,4 % en têtes). Cette diminution est à comparer à la baisse des achats des ménages (- 7,3 % d'après Kantar), alors que les circuits à domicile représentent les trois quarts des débouchés du veau français. Ce recul annuel est plus marqué au second semestre (- 9,2 %) et explique que la cotation entrée abattoir passe sous le niveau de 2022 à partir de septembre. L'exportation de petits veaux est en léger recul (- 2,2 %) mais reste très importante, à 382 000 têtes.

BOVINS

La décapitalisation bovine se poursuit. En huit ans, le cheptel a perdu 1,1 million de vaches, soit une baisse de 14 %. En raison des épidémies de FCO et de MHE, on observe chez les génisses des problèmes de fertilité et ainsi moins de génisses devenues vaches. Cette baisse de cheptel s'était jusqu'en 2020 traduite par des sorties d'animaux, donc une hausse des abattages, mais depuis 2021 la décapitalisation impacte la capacité de production française (baisse de 2,7 % par rapport à 2023). Toutefois, on observe en 2024 un ralentissement de l'érosion de la consommation par bilan : baisse de 1,9 % par rapport à 2023 contre une baisse de 3,7 % en 2023 par rapport à 2022, grâce à un ralentissement de l'inflation. On observe également un léger reflux des importations. Les prix des bovins maigres et fins se sont redressés tout au long de l'année, atteignant des niveaux historiques, en raison d'une offre limitée et d'une demande soutenue. Les exportations de brouards sont également marquées par une baisse importante, de l'ordre de 6 %. Cette diminution, plus rapide que celle de la production française de viande, témoigne de la poursuite de la relocalisation de l'engraissement français, parallèle au déploiement de la contractualisation obligatoire.

OVINS

En 2024, la filière ovine française a connu une année difficile. L'offre nationale a fortement reculé, généralisée par les effets de la fièvre catarrhale ovine (FCO), avec une baisse de 5 % des agneaux et de 10 % des brebis par rapport à 2023. Parallèlement, les importations de viande ovine ont légèrement diminué (- 2 %) tout comme la consommation intérieure (- 4 %), freinée par l'inflation et la hausse du prix de l'agneau dans toute l'Europe. Malgré une détente partielle des coûts de production, ceux-ci restent élevés, notamment en raison du coût de l'énergie, alors que les cours de l'agneau ont atteint des niveaux records en France et en Europe.





SÉMINAIRE

POUR UNE STRATÉGIE DE RELANCE DE LA FILIÈRE

Dans la droite ligne des États généraux de l'Alimentation, la filière de la viande de chevreau poursuit sa mutation vers plus de durabilité, plus de prises en comptes des attentes sociétales et plus de valeur. La filière chevreau a l'ambition d'une filière structurée et qualitative.

Dans le cadre du soutien à la structuration des filières agricoles, INTERBEV CAPRINS porte un programme de quatre actions clés : le déploiement d'une charte de bonnes pratiques en élevage, transport, engraissement ; l'incitation à l'engraissement à la ferme ; le développement des prestataires d'abattage-découpe pour les chevreaux ; une étude sur les acheteurs de viande de chevreau, qui a identifié les attentes et les freins au développement de ce marché. Un séminaire a été organisé le 13 juin 2024. Objectif : discuter des stratégies pour relancer la filière de la viande de chevreau en France.

Au programme : présentation des résultats d'une enquête sur les attentes des acheteurs, démonstration de découpe

et ateliers de réflexion sur le thème « Comment dynamiser les ventes de viande de chevreau en France ? ». Ces ateliers ont été organisés autour de deux axes stratégiques de travail :

Thème 1 : Comment mieux valoriser le produit pendant la saison de production ?
Avec trois priorités identifiées : renforcer les actions vers les professionnels, renforcer le terroir et la dimension régionale et communiquer sur l'image de la saison.

Thème 2 : Quels types de produits pour quels circuits de commercialisation ?
Avec deux axes de réflexion : travailler sur la formation des bouchers, comment mieux répondre aux besoins des bouchers et répondre au besoin de « local ». 🍌

PLAN DE RELANCE

DE NOMBREUSES INITIATIVES POUR LA FILIÈRE

La Section Caprins d'INTERBEV a décidé un plan de relance de la filière chevreau qui prévoit de favoriser l'engraissement à la ferme : le projet VALCABRI. Il ne peut se développer que dans la mesure où la collecte des chevreaux ou leur abattage-découpe est possible.

UNE CARTE DES ABATTOIRS DE CHEVREAUX

Publiée sur www.abattoirs-chevreaux.fr, une carte des abattoirs de chevreaux aide les éleveurs naisseurs-engraisseurs à trouver une solution d'abattage-découpe pour leurs chevreaux. Les éleveurs peuvent ainsi contacter les abattoirs et se renseigner sur leurs contraintes : jours dédiés à l'abattage des chevreaux, informations techniques et opérationnelles à porter à la connaissance des apporteurs d'animaux, délais à respecter pour annoncer l'arrivée des animaux, etc. Ils peuvent également annoncer leurs volumes annuels à abattre auprès des abattoirs prestataires. Cela donne de la visibilité à ces derniers et les incite à conserver l'activité d'abattage des chevreaux. Les éleveurs naisseurs-engraisseurs (chevreaux gras ou chevreaux lourds) sont invités à entamer un dialogue avec les prestataires de service d'abattage-découpe de proximité. Des fiches ad hoc sont mises à disposition.

UN ARGUMENTAIRE POUR LE CHEVREAU DE NOËL

La viande de chevreau est une viande festive. Sa consommation est intimement liée à Pâques et à Noël. En vingt ans, l'offre de viande de chevreau pour Noël a été divisée par deux alors que la demande reste très forte. Éleveurs, engraisseurs, abatteurs mais aussi laiteries, toute la filière caprine a intérêt à répondre à cette demande pour bien valoriser le chevreau. La section caprine a produit un argumentaire à destination des éleveurs. Elle initie des rencontres régionales entre les éleveurs et leurs acheteurs pour relancer la production de chevreau de Noël. Les acteurs de la filière sont prêts à s'engager. 🍌



Activité 2025

STRUCTURE CAPGENES :

CAPGENES conduit 15 programmes de sélection en partenariat avec :

- Les associations de races locales ou à faibles effectifs pour la tenue du livre généalogique de chaque race
- ELIANCE et les EMP pour une diffusion optimale du progrès génétique et une bonne maîtrise du sanitaire en tenant compte des demandes sociétales
- ELIANCE et les ECEL pour une collecte de phénotypes de qualité permettant de produire des phénotypes et des indicateurs pour les éleveurs, pour la filière et pour le schéma de sélection
- GENEVAL et VALOGENE pour l'indexation et le déploiement de la génomique
- IDELE et INRAE au travers des UMT pour la recherche de nouveaux critères de sélection, la diffusion des index, l'optimisation des programmes de sélection et l'amélioration de la réussite de la reproduction
- France Génétique Elevage (FGE) pour la coordination des programmes de sélection, leurs évolutions et la mutualisation avec les autres filières

Sur le terrain, le programme Gènes Avenir se poursuit, notamment au travers des dynamiques territoriales et des liens entre techniciens des ECEL, Capgènes et inséminateurs des EMP. Coconstruit par Capgènes et ses partenaires, il porte depuis sa création l'ambition de proposer une offre de services reproduction – sélection adaptée aux besoins des éleveurs et à leur niveau d'engagement dans le dispositif génétique collectif.

Commission Gènes Avenir :

- Maintien du nombre d'éleveurs, mais baisse du nombre de chèvres dans la base de sélection Créateurs et Engagés
- Le déploiement du programme Gènes Avenir avec les axes de développement suivants :
 - Améliorer les filiations et la connexion entre les élevages
 - Assouplir la mise en œuvre du Contrôle de performances
 - Moderniser l'offre reproduction
 - Augmenter l'impact de la diffusion du progrès génétique
 - Déployer la génomique à tous les niveaux du schéma de sélection
 - Communiquer nos résultats et former les interlocuteurs et partenaires du réseau Gènes Avenir
- Les réalisations Gènes Avenir 2024/2025 :
 - Diffusion des bilans de connexion pour chaque éleveur inscrit en contrôle de performances ainsi qu'aux techniciens référents Gènes Avenir des 5 territoires.

- Poursuite de l'automatisation de la chaîne d'indexation (incompatibilité génomique, nouveau caractère fertilité) et de l'automatisation du stockage et de la diffusion des gènes majeurs.
- Belle couverture médiatique lors des journées techniques proposées par la filière caprine (nationalement, régionalement ou localement) ou à l'initiative des territoires.
- Utilisation du Plan d'Accouplement (PAM caprin) pour optimiser les accouplements par insémination ou par Monte Naturelle avec des formations dédiées.
- Diagnostic reproduction- sélection pour les nouveaux installés, service accouplements et conduite des jeunes animaux, préparation repro des jeunes mâles.
- Forte mobilisation régionale sur les projets proposés en particulier sur les actions de communication et formation
- Réflexion autour du développement et de la mise en place du génotypage en ferme, avec la tenue d'un séminaire fin 2024 regroupant des acteurs du programmes Gènes Avenir, EMP, ECEL, Capgènes et définition d'une offre de service génotypage en ferme validée en septembre 2025 par le conseil d'administration de Capgènes pour une mise en œuvre début 2026.
- Le financement du programme Gènes Avenir est partagé entre les 3 métiers : ECEL, EMP et Capgènes

Commission Ressources Génétiques :

L'animation de la rencontre des associations de races locales ou à faible effectif (Angora, Fossés, Lorraine, Massif-Central, Poitevine, Provençale, Pyrénéenne, Rove, Savoie, Corse, Créole, Peï, Boer) s'est déroulée sur 2 journées les 14 et 15 janvier 2025 dans les locaux de Capgènes à Mignaloux-Beauvoir.

Le travail engagé en 2021 pour faciliter l'installation en races locales s'est concrétisé sur cet exercice avec :

- Forte communication des associations de races locales et présence dans la presse et les différents salons (SIA, Sommet de l'élevage)

Plusieurs projets ont été menés pour faciliter la mise en œuvre des programmes de sélection, l'enregistrement des données d'inventaires et de généalogies pour les races locales dans SIECL et la tenue du livre généalogique :

- Le projet de développement d'une interface de gestion des inventaires sur l'espace Capgènes, alternative qui fait suite au précédent projet non financé. Cette alternative, moins coûteuse, travaillée en collaboration avec l'IDELE, permettra aux éleveurs et aux associations de gérer à terme les déclarations de mouvements d'animaux et les filiations. Cette interface de saisies devrait être opérationnelle au deuxième semestre 2026.
- Participation au projet système management de la qualité de France Génétique Elevage (FGE) sur la certification des parentés caprines
- Génotypage pour la création d'un rapport individuel de variabilité génétique détaillant :
 - Consanguinité
 - Apparentement/Animaux déjà génotypés
 - Apparentement/Boucs d'IA
 - Estimation du croisement

- Caractérisation à des mutations de gènes d'intérêts déjà connus

Le dynamisme des associations, malgré leurs difficultés budgétaires liées à la perte de subventions (Régionales ou départementales) permet le maintien ou des hausses d'effectifs de races locales.

Commission collecte de phénotypes :

Capgènes participe au suivi de SIECL et aux adaptations nécessaires des applications nationales raciales (suivi de l'indexation) et de la gestion de la reproduction.

La remontée des échographies dans SIECL se poursuit avec sur la campagne 222 987 échographies.

Le protocole B (contrôle de performances par l'éleveur) se déploie progressivement et est renseigné dans SIECL.

Le recueil du consentement éleveurs dans le cadre du RGPD a été confié aux ECEL et a débuté en 2020 et se poursuit avec 1 365 réponses positives et 5 refus.

La commission expertise la qualité des données collectées dans le cadre du programme de sélection sur le territoire français (311 347 chèvres présentes sur les inventaires génétiques avec au moins une lactation enregistrée, 87 % de lactations validées et utilisées dans l'indexation). Ce sont plus de 37 000 femelles sur 582 lots et 3 000 mâles pointés cette année par les techniciens pointeurs certifiés par Capgènes.

Le système de management de la qualité (SMQ) portant sur le contrôle de performance lancé en 2021, a évolué en 2025 avec la fusion des référentiels bovins laits et caprins lait, désormais les revues de processus sont communes aux deux espèces.

La commission fait évoluer le système d'information avec le développement de CAPWEB pour l'intégration de nouvelles données et l'amélioration des valorisés pour les techniciens et les éleveurs.

Commission Entreprise de Sélection :

- *La production de semence*

Les effectifs des séries de jeunes boucs en production de semences (104 mâles) et le nombre de reproducteurs présents en centre de collecte (328 boucs prélevés sur la campagne) sont stables.

Le laboratoire a conditionné 173 897 doses stockées avec un rendement technologique de 47.50 % pour 365 972 paillettes produites (- 14 %). L'objectif est de produire prêt de 2 500 doses par mâle en 22 mois maximum avec un minimum de 1 500 doses par mâle en adaptant les pratiques de collecte (rythmes et durée de présence) en fonction du potentiel de production de chaque mâle et de son niveau génétique.

La production a été moindre en doses et en paillettes dû à des soucis de matériel et surtout à l'arrêt de production engendré par les travaux du bâtiment principal sur la fin de l'exercice

- *La traçabilité des semences congelées*

Les paillettes des mâles sont équipées du code barre permettant la lecture de la référence éjaculat (date de collecte). Depuis 2021, cette donnée est consolidée dans les chaînes génétiques depuis 2021 grâce au nouvel outil de saisie de l'IA caprine (55 000 références éjaculats remontées sur l'exercice). L'exploitation de cette nouvelle donnée doit améliorer notre connaissance des prédictors de la fertilité de chaque éjaculat. Dans le respect des normes internationales définies par ICAR, Capgènes a obtenu en 2014 un numéro SCC (Semen Collecting Center- code NAAB) et reste le premier centre caprin reconnu au NAAB.

- *Arrêt de production :*

La production de semence a été suspendue pendant plusieurs semaines du 26 août au 12 octobre 2025, pour permettre la démolition et la reconstruction de la toiture des bureaux et du laboratoire. Pendant cette période le personnel du laboratoire était en chômage technique partiel. A noter également de nombreuses perturbations de production pendant toute la durée de l'exercice liées à des défaillances de matériel vieillissant qui a dû être remplacé dans l'urgence.

- *Démarche qualité*

Le système d'informations contrôlant l'activité de production de semence s'est encore amélioré avec une nouvelle identification des boucs et des éjaculats, l'évolution permanente du soft, la prise en compte de nouveaux indicateurs de qualité de semences (motilité à 120 minutes) avec utilisation d'un CEROS (vidéo couplée à un microscope avec analyseur d'images), des autocontrôles et indicateurs de suivi de la production. Il permet d'optimiser la production de semence par mâle et de sécuriser la répartition des semences auprès des associés coopérateurs.

- *Semences sexées*

Capgènes a organisé la production et la distribution de semences sexées depuis 2022. Cette production qui est passée désormais en routine a permis de produire 511 doses sur l'exercice ; la production de semences sexées est réalisée en collaboration avec Sexing Technology. Les résultats obtenus sont très variables, mais la demande reste régulière sans pour autant se développer.

- *L'activité de mise en place des associés coopérateurs*

L'Union Capgènes enregistre une hausse de son activité en nombre d'inséminations congelées soit 67 151 doses mises en place (+ 2%). L'activité était décroissante depuis 2021, cette hausse de l'activité est à mettre en relation avec les bonnes performances de fertilités de la campagne précédente, une conjoncture plus favorable avec à une météo plus propice à la production de fourrages de meilleures qualités, mais également des actions de développement qui portent leur fruit notamment dans le Sud-Ouest.

- L'animation nationale des *pôles de compétences de l'IA* confiée à Capgènes par ELIANCE permet d'apporter aux animateurs de pôle l'ensemble des informations et outils nécessaires à leur mission. Les outils à disposition des inséminateurs ne cessent de se perfectionner :

- Plan d'accouplement optimisé (PAM)
- Ce sont près de 230 000 échographies qui sont enregistrées sur cet exercice. La commission poursuit son travail de diffusion des recommandations du groupe reproduction caprine

particulièrement sur les nouveaux protocoles éponges et effet mâle et les alternatives possibles aux programmes hormonaux.

- *Résistances au parasitisme :*

Le programme lancé en 2021, dont l'enjeu à terme est de disposer d'une évaluation génétique sur la « résistance-résilience » aux parasitismes se poursuit, afin de permettre aux éleveurs qui pratiquent le pâturage de pouvoir sélectionner leurs animaux sur ce caractère. Prêt de 90 boucs ont été infestés sur la dernière campagne, ce programme se poursuit sur 2026 pour atteindre un objectif de 400 boucs et tester l'héritabilité génétique. Les premiers boucs résistants identifiés sur leur phénotype ont été proposé au catalogue 2025 pour la vente de doses.

- *Le programme de cryoconservation de semences des races à faible effectif*

Capgènes est agréé comme site secondaire de la cryobanque nationale et à ce titre détient la moitié des stocks de semences des races à faible effectif. La diffusion des semences dans les élevages appartenant à la race se fait en concertation avec les associations. Le nombre annuel d'inséminations reste très confidentiel : de l'ordre de 50 à 70 doses par an.

Commission Internationale :

Pour la campagne 2024/2025, les ventes export s'élevaient à 6 128 doses soit une activité en net recul par rapport aux exercices précédents (- 38 %). Le chiffre d'affaires est en régression de 42 % bien que le prix unitaire de la dose se soit maintenu, soit un chiffre d'affaires en recul de 109 000 € par rapport à 2024.

Un marché international toujours perturbé avec le contexte sanitaire (MHE/FCO) entraînant la fermeture de certaines frontières par principe de protection, même si les certificats sanitaires ne concernent pas toujours les caprins. (Mais les ruminants en règle générale)

Le développement des ventes passe par la promotion du programme de sélection et des actions techniques que nous devons renforcer à travers les différents salons (Aquitanima, Sommet de l'élevage, Space, et SIA).

Une réflexion a été engagée en 2025 avec Synetics Export pour faire évoluer l'offre commerciale à l'export et la redynamiser, l'objectif étant de proposer cette nouvelle offre sur le catalogue export 2026 et renforcer nos positions à l'export dans un contexte de plus en plus concurrentiel.

Le projet avec les partenaires Chinois de CP Group s'est poursuivi tout au long de l'année, notamment avec des discussions sur les aspects commerciaux et juridiques, ce qui a entraîné du retard sur l'aboutissement de ce contrat qui a été finalisé et signé à l'automne 2025, et scellé notre partenariat pour les 10 années à venir.

Désormais nous allons pouvoir entrer dans la concrétisation de ce nouveau partenariat avec un lancement de production programmé au printemps 2026.

Commission Recherche Innovation et Développement :

Un renforcement des échanges avec les Unités Mixtes Technologiques regroupant INRAE et IDELE s'est mis en place avec l'implication de davantage de professionnels et de salariés de Capgènes (UMT génétique, UMT reproduction, UMT caprine et UMT santé). Cela se traduit par l'implication de votre Union dans de nombreux programmes.

Les programmes en cours doivent permettre d'améliorer la longévité fonctionnelle des chèvres ou la résilience des systèmes d'élevages :

- **TEPACAP (APIS-GENE)** : résistance génétique aux nématodes gastro intestinaux
- **LOCO (APIS-GENE-FGE)** : Développer une indexation « maturité laitière6 Longévité » qui est la suite du programme MALO
- **EVOGENO** : remplacement du BlupF90 par HSSGBIup dans toutes les chaines d'évaluation
- **PRESAGE (CASDAR)** : Observatoire des Anomalies Génétiques en Petits Ruminants
- **LENTICAP (ANICAP-API GENE)** : Etude génétique de la résistance aux Lentivirus
- **ESCALL** : Etude des lactations longues
- **GENUTY'CAPRA** : Etude des voies mâles et femelles sur l'échange de reproducteurs (chèvres corses)
- **Programme CNE** sur la maîtrise de la reproduction : recherche d'alternatives aux hormones de synchronisation et amélioration de la gestion de la reproduction en élevage
 - Poursuite de la recherche sur les phéromones pour induire et synchroniser les chaleurs
 - Remplacement de la PMSG par al GRNH pour synchroniser les chaleurs
 - IA sur chevrettes

RAPPORT d'ACTIVITE DANS LE DOMAINE CAPRINS

ELIANCE est une fédération au service de 120 entreprises adhérentes disséminées sur l'ensemble du territoire français et œuvrant dans tout ou partie des grands domaines de l'accompagnement que sont le conseil et le service aux éleveurs, la sélection et l'amélioration génétique des troupeaux. Parmi elles, 37 Entreprises Conseil Elevage et 11 Entreprises de Mise en Place suivent des éleveurs caprins.

1) Actions spécifiques d'ELIANCE et de son réseau dans le domaine Caprin

L'objectif du réseau Conseil Elevage est de contribuer à ce que le métier d'éleveur garde son attractivité et le rémunère au mieux. C'est la responsabilité de chaque Entreprise Conseil Elevage d'adapter en permanence son offre aux besoins de ses adhérents-clients en jouant à la fois du levier de l'appui individuel, par son aide à la conduite de l'élevage et ses conseils techniques et économiques, et de celui de l'action collective, par sa contribution au dispositif génétique, par l'élaboration de repères et, pour les producteurs de lait, par son appui à la filière.

Au regard de ces orientations, quatre dossiers principaux ont été abordés au sein du groupe métier ECEL caprins :

- Les outils pour les conseillers et les éleveurs
- Le contrôle de performances
- L'appui à la filière

a) Les outils pour les conseillers et les éleveurs

Le groupe métier ECEL caprins travaille en concertation étroite avec l'Institut de l'Elevage et CAPGENES pour coordonner les évolutions, déploiement et diffusion des versions de SIECL.

Par ailleurs, un projet de refonte du volet SIECL spécifique au métier Conseil Elevage afin de rendre les outils plus performants et plus communiquant a démarré en 2020, une première version de cet outil baptisé Capweb a été déployé début 2023. Capgènes s'appuie sur la GED de Capweb pour mettre à disposition de chaque éleveur les bilans qu'elle produit.

Afin de rationaliser le système d'information caprin, les ECEL et les EMP d'ELIANCE ont décidé de centraliser leur activité sur une seule ARSOE, OKTEO. Le déploiement sera effectif en mai 2026.

Le groupe métier ECEL caprins a décidé d'intégrer les nouveaux concepts élaborés par l'INRA (SYSTALI) sur l'alimentation des ruminants. Il a contribué, en collaboration avec l'INRAE, Idele et le CNBL, au projet visant à décliner l'outil Rumin'Al aux filières caprines et ovines. Les conseillers des ECEL ont été formés et utilisent Rumin'Al caprin a commencé depuis 2024.

Cap'T€C un module technico-économique dont ELIANCE et Idele sont copropriétaires fait aussi partie de la boîte à outil des conseillers caprins des ECEL.

Les conseillers caprins aussi l'outil COUPROD pour accompagner les éleveurs sur le volet conduite économique et les intervenants formés à la démarche ont déployé CAP'2ER dans les élevages caprin.

b) Le contrôle de performances

Suite à la mise en place du RZE, Capgènes a délégué à ELIANCE (via son réseau) la réalisation du contrôle de performances. La Commission Collecte de Phénotypes créée au sein de Capgènes et animée par ELIANCE a pour mission de suivre cette délégation, d'adapter les protocoles, définir les nouveaux phénotypes intéressants pour le schéma de sélection et préparer leur collecte. Elle a porté la démarche SMQ pour le contrôle de performances caprin lait.

Une déclinaison à la filière caprine du Système Management par la Qualité déployé pour le contrôle de performances en filière Bovins Lait a été mise en œuvre dans un périmètre plus large : de la collecte de

phénotypes à la diffusion des Index. Ce projet est conduit par ELIANCE, Capgènes et Idele au sein de FGE. La première étape a consisté à élaborer un référentiel pour les opérations de contrôle de performances dans lequel le protocole B a été pris en compte. Ce volet SMQ pour le contrôle de performances caprin lait a été déployé depuis 2021 dans les ECEL. Le statut SMQ contrôle de performance intègre depuis 2024 des indicateurs spécifiques à l'activité caprine.

c) L'appui à la filière

ELIANCE pour le compte des ECEL caprins et les EMP sociétaires sont membres de Capgènes. Aussi, les ECEL et les EMP sont fortement mobilisés sur le programme Gènes Avenir porté par l'OS caprin. Les représentants professionnels et les interlocuteurs techniques sont mobilisés dans chacune des inter-régions Gènes Avenir pour animer, faire vivre et déployer le programme auprès des éleveurs caprins et des structures caprines.

Les ECEL sont fortement mobilisés en lien avec les acteurs de la filière sur les actions visant à maîtriser les émissions de gaz à effet de serre dans les élevages (déploiement de CAP'2ER) et sur les projets et études portant sur l'adaptation des pratiques d'élevages et de cultures au réchauffement climatique. Par ailleurs, les ECEL avec l'appui d'Idele ont en projet la constitution d'un observatoire de l'alimentation caprine.

3) Effectifs – Evolution

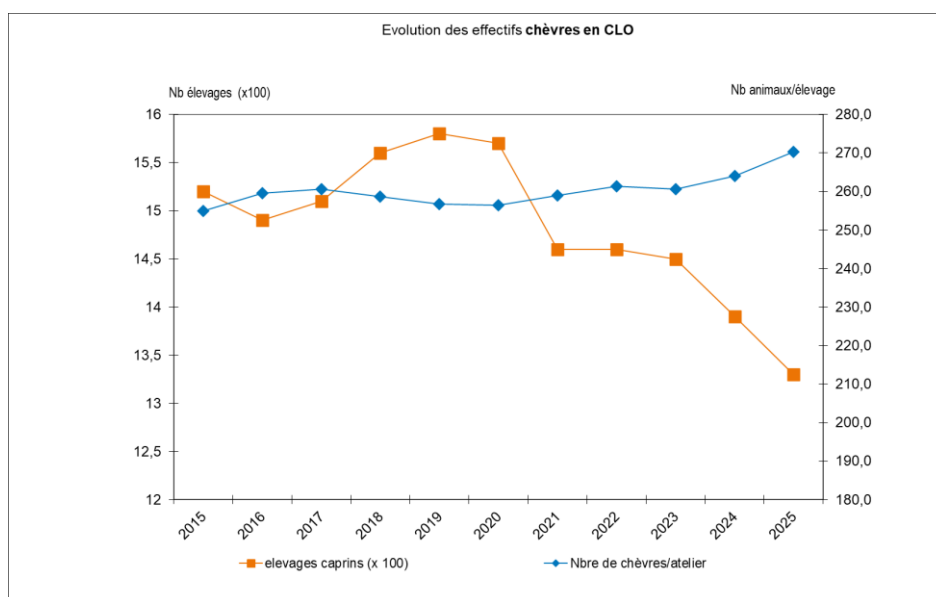
Le nombre d'adhérents au contrôle de performances

Le nombre d'élevages adhérents en CLO en 2025 est de 1328 (-5% par rapport à 2024). L'effectif de chèvres a suivi la même tendance sur cette période avec un peu plus de 359 000 chèvres en CLO (-2% par rapport à 2024).

Les effectifs en CLS sont stables avec 362 élevages suivis et un peu plus de 73 000 chèvres

La taille des troupeaux au contrôle de performances

Le nombre de chèvres par troupeau en CLO est en augmentation avec 270 chèvres par atelier en 2025 (264 en 2024).



Le nombre d'inséminations artificielles

67 151 IA ont été réalisées sur la campagne 2024-2025 (+2% par rapport à 2023-2024) dont 481 IA sexées (-41% par rapport à 2023-2024).

Développement de glaces à l'italienne fabriquées à la ferme (3 laits)

Suite aux premiers projets de recherche sur la caractérisation et le développement de la glace fermière, de nombreux producteurs de PACA et d'AURA ont pu développer leurs gammes de glace. Et ce de façon autonome, sans franchise, et en maîtrisant la composition de leurs glaces.

Aujourd'hui les producteurs fermiers de la région du massif alpin ont de fortes attentes sur la déclinaison italienne de ces glaces, aussi appelée glace molle au Québec.

Cette fabrication présente de nombreux avantages :

- Des équipements moins nombreux et moins coûteux. Pour des glaces fermières, les producteurs doivent investir dans une turbine, un surgélateur et congélateur (mini 25 000€ / neuf). Pour la déclinaison italienne seule la turbine (3 500 €/neuf) est nécessaire.
- Le mix laitier à turbiner peut-être plus riche en eau et proche de la composition du lait. Ainsi il serait possible de réduire la quantité d'intrants non fermiers dans la composition du mix.
- Consommation rapide, destinée à la vente directe : à la ferme, sur des marchés ou salons.

L'objectif de ce projet est de permettre aux producteurs fermiers de formuler et produire eux-mêmes des glaces à l'italienne.

Objectifs opérationnels :

1. Caractérisation des glaces à l'italienne disponibles sur le marché.
2. Reproduction d'une glace à l'italienne et essais sur les paramètres du mix : extrait sec (ES), pouvoir sucrant (PS), matière grasse (MG), extrait sec dégraissé laitier (ESDL), viscosité, additifs (lait de vache).
3. Evaluation de la qualité des glaces à l'italienne à partir d'un mix ayant une formulation réduite en ingrédients non fermiers (laits de chèvres, brebis, vache).

Etude sur des dispositifs innovants de maîtrise de l'ambiance de fromagerie et acquisition de connaissance sur les systèmes de gestion des effluents de fromagerie fermière sur le territoire Alpin

Volet 1

Les ateliers fromagers fermiers évoluent dans des contextes climatique et économique en plein bouleversements. Cependant leurs besoins en énergies, eux, restent constants, inhérents aux besoins technologiques qui permettent la bonne réussite de leurs productions. On pense notamment à la gestion des températures d'ambiance pour les zones de fabrication et d'affinage. Face aux problématiques de changement climatique et de hausse des coûts de l'énergie, il paraît nécessaire de repenser les systèmes de l'atelier, pour les rendre les plus performants possibles, en trouvant des alternatives aux systèmes énergivores (climatisations, groupes froids...). Des études existent déjà sur l'écoconception des bâtiments, mais elles ne sont pas toujours spécialisées sur les ateliers fromagers.

Cette étude se propose d'amorcer ce travail, en se focalisant sur la maîtrise des températures dans la fromagerie et du renouvellement de l'air.

Des systèmes existent déjà et sont connus dans d'autres secteurs, comme par exemple les VMC double-flux, le puis canadien/provençal... mais ils sont rarement mis en place dans les ateliers fermiers.

Pour comprendre ces systèmes, vérifier qu'ils soient pertinents et performants, et s'assurer de leur intérêt réel pour les professionnels du territoire Alpin, cette étude aura plusieurs objectifs :

- Recenser les dispositifs innovants existants (étude bibliographique)
- Faire un état des lieux des systèmes ayant déjà pu être mis en place et utilisés sur le terrain
- Décrire et analyser l'intérêt de ces systèmes pour les ateliers fromagers fermiers
- Rédiger une documentation technique

Volet 2

Sur une problématique plus environnementale, se pose également la question de la gestion des effluents (eaux blanches issues du lavage du matériel, lactosérum...). La réglementation étant très claire sur le sujet, aucun effluent ne doit être rejeté dans le milieu naturel, et pour cela, les ateliers de transformation doivent mettre en place des systèmes de traitement adaptés. Il existe beaucoup de traitements reconnus et viables sans le lactosérum (stockage-épandage, filtres plantés de roseaux, SBR...), et quelques autres, peu répandus, pour le lactosérum ; mais il n'existe aucun recensement des systèmes mis en place sur le territoire Alpin.

Mieux connaître l'existant pourrait cependant permettre d'en étudier l'efficacité et d'améliorer les connaissances pour les futurs projets d'installation.

Sur ce deuxième volet, cette étude a plusieurs objectifs :

- Recenser et créer une base de données des systèmes de traitement des effluents de fromagerie pour la région PACA et la région Alpine (en fonction des types d'ateliers)
- Identifier les systèmes peu onéreux et/ou innovants
- Décrire ces systèmes

Cette double étude servira de travail préparatoire pour de futurs projets qui viseront à étudier les performances concrètes des systèmes qui auront été identifiés.

Poursuite du projet Qualainov (2023-2026)

https://idele.fr/?eID=cmis_download&old=workspace://SpacesStore/68202d2a-78dc-417a-9657-a573e29344b8

Poursuite du projet TransFormation (2023-2026)

<https://www.interreg-alcofra.eu/fr/transformation-reseau-de-formation>

DOCAMEX

Mise en place de formations tests en utilisant l'outil Docamex.

https://www.docamex.fr/docamex_portail/accueil

<https://www.actalia.eu/docamex-la-plateforme-numerique-au-service-des-savoir-faire-fromagers/>

Démarrage de l'accompagnement de l'AOP Sainte-Maure de Touraine pour l'application de l'outil Docamex.

Appuis techniques

En tant qu'institut technique en transformation laitière fermière, ACTALIA – Centre de Carmejane accompagne les fromagers fermiers, sur toute la Région SUD, dans leurs problématiques. Ces appuis techniques sont réalisés à leur demande, via la Maison Régionale de l'Élevage.

En 2025, ACTALIA – Centre de Carmejane a réalisé 15 interventions auprès des fromagers fermiers (toutes espèces confondues) :

- 7 visites pour un accompagnement à la conception et l'aménagement d'ateliers de transformation
- 5 visites pour la mise au point de produits
- 2 visites pour résoudre des accidents de fabrication et d'affinage
- 1 visite pour un accompagnement à la rédaction du dossier d'agrément sanitaire européen

AOP Banon

Les techniciens fromagers d'ACTALIA – Centre de Carmejane participent activement aux différentes Commission d'Examen Organoleptiques de l'AOP Banon, au cours de l'année.

ACTALIA : Les formations fermières

ACTALIA Produits Laitiers propose sur ces différents sites : Carmejane (04), Surgères (17) Rennes (35) et La Roche sur Foron (74) des formations fermières et artisanales.

En 2025, 17 formations ont été réalisées sur différentes thématiques, dont technologiques : les fromages lactiques, pâtes pressées, yaourts... Ces formations comprennent notamment des fabrications en atelier pédagogique où les stagiaires peuvent réaliser l'ensemble des produits à

partir de lait de chèvre, vache ou brebis. Des thématiques encadrant la fabrication : l'hygiène, la gestion de l'eau et des effluents, la conception des locaux, le GBPH... sont également proposées.

Le catalogue des formations 2025 est disponible à cette adresse :

<https://www.actalia.eu/formation/formations-fromageres-fermieres/>

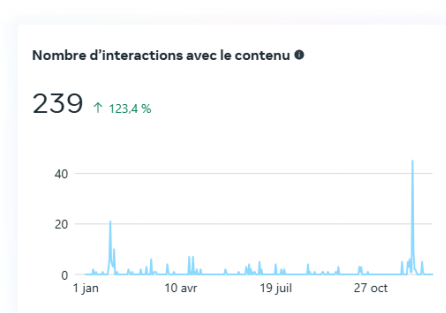
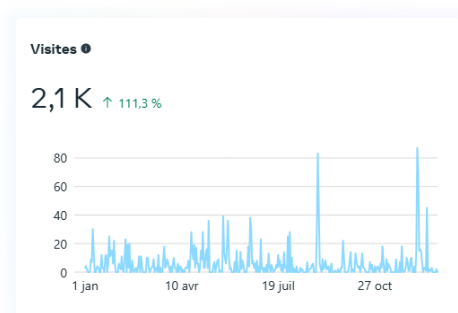
En 2025, et sur l'ensemble des formations réalisées ACTALIA Produits laitiers a obtenu une satisfaction générale de 9,6/10.

ACTALIA Produits Laitiers propose également des formations sur mesure qui peuvent être réalisées en partenariat ou à la demande de syndicats ou de chambres d'agriculture. En 2025, ce sont 7 formations sur mesure qui ont été animées par ACTALIA, auprès de producteurs fermiers :

- 4 par Carmejane : chambre d'agriculture, association de producteurs, fromageries fermières privées, UCARE Fromagerie du BPREA
- 3 par Rennes : associations de producteurs, fromagerie fermière privée

ACTALIA : page facebook

Le centre de Carmejane alimente une page facebook avec 643 followers, un nombre de vues de 9.5K et un taux de couverture de 7.3 K (en progression de 117%).



Contact

ACTALIA Produits laitiers – Centre de Carmejane

actalia04@actalia.eu

Tél : 04 92 34 78 43

<https://www.actalia.eu/formation/formations-fromageres-fermieres/>



Compte-rendu d'activité 2025

Filière caprine

L'Institut de l'Élevage accompagne les acteurs de la filière caprine en leur fournissant des solutions techniques et des analyses en matière de zootechnie, économie, gestion sanitaire, transformation fromagère et environnement. Plus de 30 collaborateurs sont mobilisés.



L'élaboration du programme d'activité développé par l'Institut de l'Élevage pour la filière caprine s'appuie sur les orientations définies par la commission de filière caprine présidée par Laurent Balmelle (Administrateur de la FNEC, Président de Cap'Pradel et éleveur caprin et fromager fermier en Ardèche). Ce comité réunit des représentants des producteurs, des interprofessions, de l'administration, des acteurs techniques ou du développement agricole.

ÉCONOMIE DE LA FILIÈRE

Contact : virginie.herve-quartier@idele.fr

Suivi de la conjoncture laitière

Le service Économie des filières de l'Institut de l'Élevage assure un suivi mensuel de la collecte laitière, des fabrications industrielles de fromages au lait de chèvre, en conventionnel et biologique, et de produits ultra-frais (lait conditionné, yaourts), de l'état des stocks de produits de report et de l'approvisionnement des industriels, de l'évolution des importations de matières premières laitières et des exportations de fromages de chèvre à partir des indications fournies par FranceAgriMer et le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Sont aussi suivis les prix de vente industriels (INSEE), l'évolution de la consommation de fromages de chèvre par les ménages, à partir des données Circana – Cniel sur le marché des fromages en libre-service.

+ d'infos : <https://tendances-lait-viande.fr/>

Observatoire

« PRIX DU LAIT DE CHÈVRE »

Chaque trimestre, l'Institut de l'Élevage établit une synthèse nationale et régionale du prix du lait de chèvre payé aux producteurs, réalisée à partir d'un questionnaire auprès d'un échantillon d'une vingtaine d'entreprises représentant 82% de la collecte nationale. Celles-ci renseignent leur collecte mensuelle, le prix de base, le prix moyen payé aux producteurs ainsi que la composition du lait collecté.

L'indicateur de prix est diffusé à l'ensemble des partenaires de la filière, organisations professionnelles et administrations : FNEC, ANICAP, FranceAgriMer, Interprofessions régionales laitières caprines et dans la revue *La Chèvre*.

À retenir !

Le **prix de base** du lait de chèvre moyen pondéré en 2025 s'établit à 828 €/1000 litres, soit une hausse de +24 € (+0,6%) par rapport à 2024.

Le **prix réel** payé aux producteurs, en moyenne annuelle pondérée, a augmenté de +0,8% par rapport à 2024 et s'établit à 920 €/1000 litres.

Suivi de la conjoncture de la viande caprine



Le GEB réalise un **suivi de la production et du marché de la viande de chevreau** et de chèvre de réforme, de l'activité des groupements et des entreprises, des évolutions du prix du marché de gros à Rungis, notamment à Pâques et en fin d'année.

Le GEB effectue aussi le **suivi du commerce extérieur de viande caprine** à partir des données Douanes, notamment dans les principaux pays acheteurs de viande caprine française : l'Italie et le Portugal.

Suivi des charges en élevage caprin - IPAMPA lait de chèvre

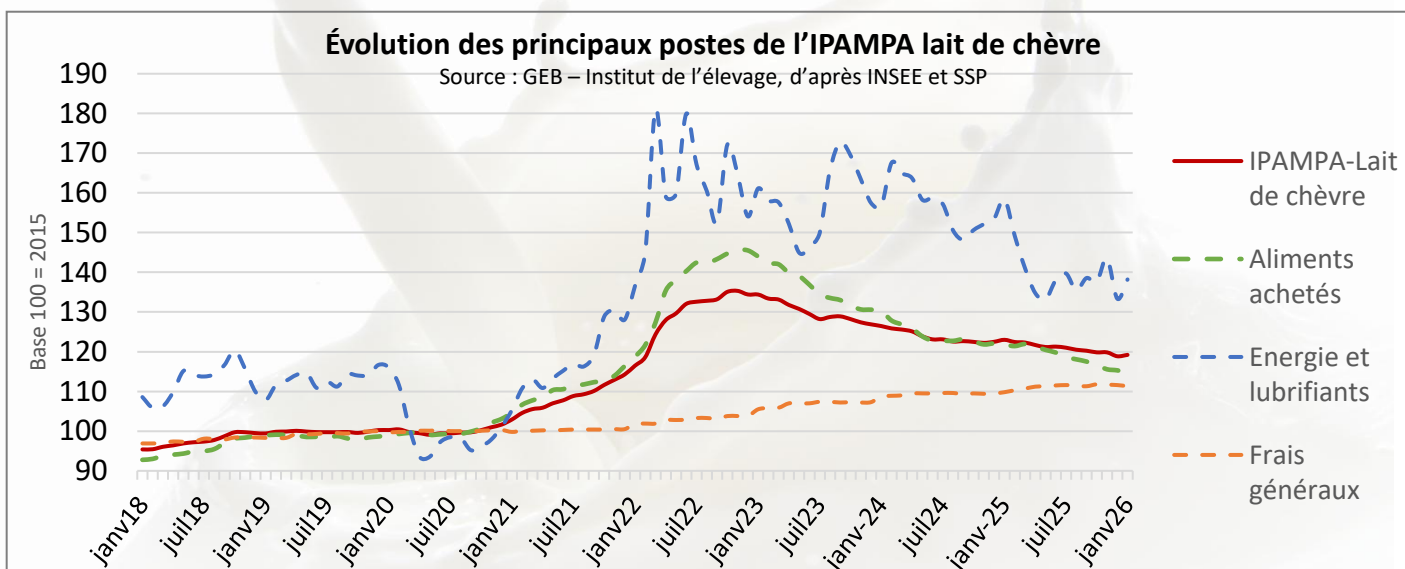
Le département Économie de l'Institut de l'Élevage publie mensuellement l'IPAMPA Lait de chèvre (indice des prix d'achat des moyens de production agricole) élaboré à partir des indices des prix des produits et services publiés par l'INSEE pour un panier d'intrants spécifiques aux exploitations caprines livreuses de lait de chèvre calculé par l'Institut de l'Élevage. Cet indice est publié sur le site internet de l'Institut de l'Élevage au même titre que les autres indices IPAMPA des différentes productions de ruminants.

En complément, le département Économie a également mis au point un indicateur de type MILC. C'est un indicateur de suivi mensuel de la marge par litre de lait dérivé de l'IPAMPA lait de chèvre et calculé par différence entre le panier de charges (actualisé grâce à l'IPAMPA) et un panier de produits. Il est diffusé de façon trimestrielle sur le site internet de l'Institut de l'Élevage.

À retenir ! L'année 2025 a été marquée par une légère baisse des charges en élevage, tout en restant à un niveau élevé. À l'indice 121 en moyenne annuelle (base 100 = 2020), l'IPAMPA lait de chèvre est en recul de 2,2% /2024. L'alimentation achetée, principal poste de cet indicateur, et les énergies ont reculé de -4,3% et -10,6% respectivement.

Évolution des principaux postes de l'IPAMPA lait de chèvre

Source : GEB – Institut de l'élevage, d'après INSEE et SSP



© Kubais / Fotolia

ÉCONOMIE DE LA FILIÈRE

Contact : virginie.herve-quartier@idele.fr

Le Dossier Annuel Caprins Année 2024 / Perspectives 2025

Chaque année, un dossier Économie de l'Élevage est spécifiquement consacré aux évolutions du secteur caprin. Le Dossier Annuel Caprin est remis tous les ans aux participants de l'Assemblée Générale de la FNEC.

Cette brochure intègre une partie macroéconomique de suivi de la production et du marché du lait et viande caprine, associée à une partie microéconomique d'estimation des revenus dans l'année réalisée à partir des données issues du dispositif INOSYS - Réseaux d'Élevage.

À retenir !

Le n° 548 d'avril 2025 titrait sur le recul de la demande en 2024 et le maintien de la consommation en volume mais pas en valeur. En 2024, le prix du lait payé avait augmenté de 1%, la collecte avait reculé de 3,2% et les importations avaient représenté 9% de l'approvisionnement total des transformateurs. Avec un IPAMPA en retrait (-5,3%/2023) et dans un contexte de production laitière en baisse, la légère hausse du prix du lait n'avait pas totalement compensé les hausses de charges en élevage (charges hors IPAMPA en hausse). Les revenus des producteurs fermiers dépendaient de leurs possibilités de revalorisation de leurs produits auprès de leurs clients.

À retrouver sur : <https://idele.fr/detail-article/dossier-annuel-caprins-annee-2024-perspectives-2025>



ET AUSSI...

Tous les mois dans le webzine Tendances et tous les deux mois dans la revue *La Chèvre*, le département Économie de l'Institut de l'Élevage publie une analyse de la conjoncture et du prix du lait.

à retrouver sur : <https://www.tendances-lait-viande.fr/>

Lait de chèvre et viande



L'accompagnement des démarches filières

Contact : virginie.herve-quartier@idele.fr

En 2025, le Code Mutuel de bonnes pratiques en élevage caprin dans sa version 2021 sont bien installés dans le paysage.

En 2025, les visites ont concerné des nouvelles adhésions ou des renouvellements en version 2021 du Code Mutuel Caprin.

Tout au long de l'année, l'animation de la démarche assurée conjointement avec l'Anicap permet de répondre aux demandes des maîtres d'œuvre régionaux : besoin de formation, analyse ou interprétation d'un point, bug sur l'application de saisie décentralisée...

Une mise à jour du Guide Technicien a été entreprise dans le courant de l'année.

La saisie de la visite est totalement dématérialisée, via une application spécifique Appli'CM. Une enquête réalisée en 2024 a permis de recueillir les besoins des techniciens dans leur utilisation au quotidien des outils du Code Mutuel Caprin. À la suite des résultats de cette consultation, deux webinaires pratiques sur leur utilisation ont été organisés.

Chiffres clés

Au 31/12/2025, le Code Mutuel compte

1860 adhérents, dont

87 % sont livreurs de lait

63 % ont plus de 200 chèvres

24 % produisent en AOP

22 % sont adhérents Capgènes

52 % ont un suivi Contrôle laitier

(source : base de données nationale Code Mutuel)



REPÈRES ÉCONOMIQUES POUR LES ÉLEVEURS ET LA FILIÈRE

Contact : vincent.lictevout@idele.fr

Observatoire INOSYS caprin : recueil des données techniques et économiques de 170 exploitations



• REVENUS 2024

Dans tous les systèmes, on a observé une baisse de 5% en moyenne de la production laitière liée aux fourrages de qualité médiocre et à la météo humide défavorable à la production. La conjoncture économique caprine 2024 est marquée par une faible augmentation du prix du lait payé (+1,3%) et un IPAMPA Lait de chèvre qui fléchit enfin (- 4,9% entre 2023 et 2024). Ainsi, les charges opérationnelles en baisse compensent la chute de la production laitière mais pas la hausse des charges de structure. Finalement, les revenus des livreurs spécialisés sont en retrait. Avec la baisse du prix des grains, les livreurs et cultures de vente enregistrent une forte baisse de revenu. Seuls les éleveurs livreurs et bovins viande, profitent de l'augmentation des cours des broutards. En fonction de l'équilibre entre les ateliers « Céréales », « Lait de chèvre » et « Viande bovine », le revenu des livreurs et bovins viande varie.

En 2024, les fromagers fermiers ont subi aussi la baisse de la productivité des chèvres. Ils profitent aussi de la baisse des charges opérationnelles. Les charges de structure sont en hausse : électricité (+16%) mais aussi entretien du matériel et fermages. À cela s'ajoute pour les employeurs de main d'œuvre, l'augmentation du SMIC. Ils doivent donc augmenter la valorisation du litre de lait par leurs fromages pour maintenir leur revenu : par l'augmentation du prix ou par l'amélioration du rendement fromager suivant les zones.

• ESTIMATION DES REVENUS 2025

La conjoncture s'améliore en 2025 : les conditions climatiques permettent une récolte de bons fourrages même si la quantité est pénalisée par la sécheresse dès la fin du printemps. Les rendements en céréales (hors maïs) reprennent des couleurs. Si le prix du lait n'augmente quasiment pas (+0,8%), les charges opérationnelles baissent pour la deuxième année consécutive. Chez les éleveurs laitiers spécialisés, c'est ce qui permet d'améliorer le revenu. En grandes cultures, la hausse du produit "Céréales" est portée par l'augmentation des rendements et explique la remontée des revenus. La conjoncture porteuse en viande bovine fait monter les revenus à des niveaux jamais atteints pour les exploitations mixtes.

S'ils ont su augmenter les prix des fromages d'au moins 3%, les fromagers, hors pourtour méditerranéen, voient leurs résultats économiques progresser. Pour les fromagers spécialisés du Sud-Méditerranée, l'augmentation du prix des fromages, sur de faibles volumes commercialisés, ne couvre pas l'augmentation des charges de structure.

Les Essentiels Éco

Ce document rassemble des données macroéconomiques (marchés, production, prix, consommation...) et micro-économiques issues des suivis Inosys - Réseaux d'Élevage (produits, marge brute, charges, résultats...) par filière et grands types d'exploitations d'élevage. Les références techniques utiles à la construction d'un projet sont accessibles *via* des liens. Ces références ont vocation à accompagner les éleveurs et leurs conseillers lors de réflexions sur des projets d'exploitation : création, développement, réorientation...

Ce document a été réalisé en concertation avec une quarantaine de conseillers pour répondre au mieux à leurs besoins en références. Quatre fiches caprines, actualisées tous les ans, sont disponibles.



INOSYS CAPRIN CONTRIBUE AUX AUTRES PROJETS IDELE

- Mobilisation des cas types dans le cadre des projets consacrés à l'adaptation des exploitations au changement climatique : **Cap'Climat Territoires, Casdar ADAoPT, ClimaTerra...**
- Participation au **Casdar ESCALL** consacré à l'étude des lactations longues.
- Simulations sur cas types de leviers d'atténuation dans le cadre du **Casdar Elevage Caprin Durable**.
- Contribution à l'actualisation du **référentiel Consommations d'énergies en élevages herbivores**.
- Estimation des conséquences économiques des **impacts zootechniques des maladies vectorielles MHE et FCO** en France depuis fin 2023.

Outils

CAP'TÉC, L'OUTIL D'APPUI TECHNIQUE CAPRIN



Le module d'appui technique Cap'TÉC développé dans le cadre d'un partenariat Eliance – Institut de l'Élevage est intégré dans l'outil technicien SIECL depuis 2017. Il permet de réaliser des bilans annuels technico-économiques des ateliers caprins livreurs et fromagers. Ces bilans s'ajoutent aux données du dispositif Inosys - Réseaux d'élevage pour établir des référentiels technico-économiques. En 2025, 100 bilans ont été réalisés.

L'OUTIL WEB REFCAP

Le plateforme REFCAP « Ressources et outils pour des élevages caprins fromagers fermiers viables et vivables » est un espace de ressources économiques, de témoignages et d'outils disponibles pour les éleveurs et les porteurs de projets en élevage caprin fromager. Elle est le fruit d'un travail réalisé avec la FNEC et les utilisateurs du terrain et financé par l'Anicap. On y comprend l'intérêt de réaliser un coût de production, de suivre son rendement fromager, on découvre des modes de commercialisation et des produits originaux, et on a accès à des outils pour évaluer l'intérêt d'un circuit de vente.

ET AUSSI... LE « PORTAIL » Inosys Réseaux d'Élevage

Pour faciliter l'accès à tous aux multiples ressources produites par le dispositif : des cas types, des résultats technico-économiques des groupes de fermes en suivi, des publications techniques et des outils web. À découvrir sur : <https://portail.inosys-reseaux-elevage.fr/>

En bref

Participations aux journées techniques en régions : Journée de Monteils, Journée technique Centre - Val de Loire, Journée technique Pays de la Loire, Journée des partenaires en AURA, PACA, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Rencontres fromages fermiers, Salon Tech&Bio ...

CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ DU MÉTIER D'ÉLEVEUR



Le site web Devenir Eleveur fait peau neuve

Le site web **devenir-eleveur.com** s'adresse aux futurs éleveurs, jeunes installés, cédants ou simplement curieux de connaître l'élevage de ruminants.

Initialement créé en 2018, il vient de faire peau neuve et s'organise autour de 4 rubriques :

- **DÉCOUVRIR** des témoignages inspirants pour se projeter dans le quotidien du métier polyvalent d'éleveur, installé ou salarié.
- **ACCÉDER** à ce métier en explorant les articles sur les formations et les clés pour réussir le parcours à l'installation ou dans le salariat.
- **S'ÉPANOUIR** à l'aide de ressources pour améliorer son organisation et optimiser son temps de travail.
- **TRANSMETTRE** en facilitant la reprise de son élevage à l'aide de guides et conseils pour bien anticiper la transmission.

La refonte intègre également de nouveaux contenus portant sur **la transmission des exploitations**, afin d'accompagner plus largement les différentes étapes des parcours professionnels en élevage.

Pour + d'info :

www.devenir-eleveur.com

Contacts : agathe.cheype@idele.fr
et faustine.leroy@idele.fr



QUALIVIE : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ÉLEVEURS CAPRINS ET OVINS LAITIERS EN AURA

En Auvergne-Rhône-Alpes, la collecte laitière caprine est dynamique mais repose sur des troupeaux et des contraintes de plus en plus importants.

En filière fermière, l'attractivité est toujours là avec des installations nombreuses, mais aussi beaucoup d'arrêts prématurés. Si les résultats économiques sont parfois en cause, la qualité de vie au travail est une problématique récurrente. Travailler pour faciliter le quotidien des éleveurs constitue un enjeu majeur pour les deux filières régionales.

Pour + d'infos : <https://idele.fr/detail-article/qualivie-qualite-de-vie-et-conditions-de-travail-des-eleveurs-caprins-et-ovins-laitiers>

Contacts : christine.guinamard@idele.fr
et emma.gueguen@idele.fr

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL EN ÉLEVAGE CAPRIN



Déclik Travail est un projet multi filières consacré à la thématique Travail. Avec ce projet bénéficiant d'un soutien de l'ANICAP, l'Institut de l'Élevage a mis en place et actualise une plateforme nationale sur le travail dans les élevages. Mobilisant des techniques de communication ergonomiques et attractives, son premier objectif est de toucher le plus grand nombre afin de mieux sensibiliser à l'amélioration des conditions de travail et de permettre à chacun de trouver des solutions adaptées à sa situation, à sa production et à ses problématiques.

Pour en savoir plus :
<https://decliktravail.fr/>

Contact :
gwendoline.elluin@idele.fr

Thèse sur la féminisation de l'élevage



Portée par le GIS Avenir Elevages, la thèse de James Hogge vise à comprendre les ressorts de la féminisation de l'élevage en tant que phénomène démographique d'abord, mais également en tant qu'élément transformateur du métier d'« éleveur », tant dans la manière d'accomplir le travail d'élevage que dans les dynamiques de genre propres aux filières.

Il s'agit d'identifier les transgressions de genre qu'engendre cette féminisation, de comprendre la restructuration du pouvoir qui s'opère au sein des collectifs, de mieux saisir les liens aux animaux d'élevage et à l'environnement sous le prisme du genre. La collecte de données s'opère à la fois en rencontrant les éleveurs et les éleveuses sur leurs fermes mais aussi *via* le recueil et l'analyse des réponses à un questionnaire en ligne portant sur les pratiques et représentations des éleveurs et éleveuses.

Une cinquantaine d'hommes et de femmes en élevage caprin ont répondu à ce questionnaire, tandis que trois éleveuses ont pour l'instant été rencontrées.

Contact : james.hogge@idele.fr

GÉNÉTIQUE ET PHÉNOTYPE

L'essentiel des différentes activités de recherche et développement sur la génétique caprine sont conduites en étroite collaboration entre l'Institut de l'Élevage et INRAE, au sein de l'Unité Mixte de Technologie STAR « Sélection génétique pour la Transition Agroécologique des petits Ruminants », démarrée le 1^{er} janvier 2023 et basée à Toulouse (www.umd-star.fr).

Animation de la commission caprine de France Génétique Elevage



La commission caprine de FGE comprend des représentants des organismes suivants : FNEC, France Conseil Elevage, Eliance, Races de France, Chambres d'Agriculture France et FNCL.

Cette commission est présidée par Frédéric Baudy et le secrétariat est assuré par l'Institut de l'Élevage (Eric Jullien), en collaboration avec la direction technique de CAPGENES et d'Eliance. La commission est chargée d'orienter et suivre les activités du dispositif génétique caprin entrant dans le périmètre collectif : identification des besoins des utilisateurs, définition des méthodes, production des indicateurs de surveillance, études et mise au point des améliorations, maîtrise d'ouvrage du Système d'Information Génétique Caprin (SIECL).

L'activité 2025 a été marquée par la réduction des commandes FGE. Les principaux sujets traités ont porté sur :

- le suivi des activités génétiques caprines dans la démarche de Système de Management de la Qualité (SMQ) :
 - l'extension aux activités de Certification des Parentés Caprines (CPC) a de nouveau été reportée pour un déploiement en 2026.
 - le suivi des activités contrôle laitier déjà engagées dans la démarche s'est poursuivi.
- l'organisation des maintenances ultérieures de SIECL (adaptation au référentiel SMQ CPC) dans un contexte global changeant.
- l'évolution du contexte réglementaire avec comme conséquence le transfert aux professionnels de la responsabilité opérationnelle exclusive de SIECL et de ses SI associés (exploités principalement au CTIG).
- le projet d'arrêté sur les codes des races en cours de réécriture par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.
- l'audit commandité par la CNE.
- le souhait des organismes d'être rattachés au même site SIECL.
- le financement des activités d'appui au Dispositif Génétique Caprin.

La Commission de filière caprine s'est réunie les 25 mars, 3 juillet (en commun avec les ovins), 30 septembre et 18 novembre 2025.

Contact : eric.jullien@idele.fr

SYSTEME D'INFORMATION GENETIQUE CAPRIN



L'Institut de l'Élevage assure, pour FGE, la maîtrise d'ouvrage opérationnelle du système national d'information génétique caprin SIECL et les applications nationales caprines. Cela consiste à :

- identifier les besoins d'évolutions fonctionnelles ;
- les décrire (spécifications fonctionnelles générales) pour que l'équipe informatique de la maîtrise d'œuvre puisse procéder à leur développement, puis en assurer la recette fonctionnelle ;
- organiser les évolutions et les corrections nécessaires en lien avec la maîtrise d'œuvre et les utilisateurs au sein de diverses instances de travail ;
- suivre et résoudre les dysfonctionnements rapportés par les utilisateurs.

Cette activité s'appuie sur les travaux de plusieurs instances :

- la commission de filière de FGE qui valide les projets et suit leur réalisation au travers des comptes-rendus faits par l'administrateur SIECL ;
- des groupes de travail opérationnels.

Compte tenu du contexte financier incertain, aucune nouvelle version avec des modifications majeures de SIECL n'a été mise en production en 2025. En revanche, en vue de maintenances à venir, des réflexions ont été engagées sur :

- l'articulation entre la gestion des livres généalogiques et la certification des parentés et du code race dans le cadre de la CPC,
- les différentes étapes à mettre en place en vue de la gestion dans SIECL de l'intégralité des caprins des races à petits effectifs,
- la prise en compte de nouveaux cas terrain pour la collecte des données du contrôle laitier (monotraité ponctuelle partielle),
- l'intégration de nouveaux cas particuliers dans le calcul de cumuls de lactation. La maîtrise d'œuvre générale a initié la rédaction des spécifications fonctionnelles détaillées pour le « module repro ».

Le CTIG a procédé à des adaptations à un nouveau contexte technique (base PostgreSQL) des programmes de réplication et de chargement des données issues de l'indexation. OKTEO a démarré les tests correspondants. Des petites maintenances ont été effectuées sur les applications de publication des index.

Contacts : isabelle.boulesteix@idele.fr et estelline.desandere@idele.fr

Collecte des performances et statistiques nationales du contrôle laitier caprin

Les dernières statistiques publiées portent sur 223 000 lactations qualifiées (en baisse de 1,5%) dans 1 388 élevages (-4,7%). Cette diminution des effectifs contrôlés concerne principalement la race Saanen (-2,9%). Les troupeaux de plus de 250 chèvres représentent 21% des élevages et 49,3% des lactations.

La production moyenne, toutes races confondues, atteint 1 027 kg de lait, en 337 jours, l'augmentation de durée de lactation étant plus marquée pour les L1 et L2. Les mises bas en septembre-octobre diminuent de 2,1% pour les primipares. Les lactations longues (+450 jours) sont un peu plus nombreuses.

Les performances à la durée de référence (250 j pour les 2 races sélectionnées) sont quasi stables en Saanen, en diminution de 9 kg de lait en race Alpine, avec une légère hausse des taux.

Le système de management de la qualité du contrôle laitier caprin est entré en vigueur en janvier 2022. Désormais, les audits portent à la fois sur les activités réalisées chez les éleveurs de bovins lait et les éleveurs de caprins lait.

Contact : marjorie.chassier@idele.fr

Performances laitières par race mesurées en contrôle Laitier Officiel – Lactations brutes 2024

(Source : Résultats de contrôle laitier – Espèce caprine – France 2024. Ed. Institut de l'Élevage)

| Race | Nb résultats | Durée jours | Lait kg | TP g/kg | TB g/kg | Intervalle MB- MB jours | Rang moyen lactation |
|--------------------------|----------------|-------------|--------------|-------------|-------------|-------------------------|----------------------|
| Alpine | 147 299 | 332 | 1 000 | 34,2 | 38,4 | 400 | 2,3 |
| Saanen | 68 968 | 349 | 1 005 | 33,1 | 36,6 | 420 | 2,3 |
| Croisée | 5 620 | 329 | 895 | 33,7 | 37,3 | 410 | 2,5 |
| Poitevine | 398 | 297 | 523 | 30,1 | 34,4 | 383 | 3,5 |
| Chèvre des Savoie | 336 | 293 | 523 | 29,1 | 33,3 | 379 | 3,1 |
| Chèvre de Lorraine | 254 | 242 | 471 | 30,5 | 36,0 | 360 | 2,9 |
| Massif central | 83 | 290 | 531 | 29,3 | 35,4 | 363 | 3,0 |
| Autres races | 147 | 284 | 634 | 32,7 | 40,3 | 380 | 2,9 |
| Toutes lactations | 223 132 | 337 | 1 027 | 33,8 | 37,8 | 406 | 2,3 |

Les statistiques du contrôle laitier officiel, éditées par Eliance et l'Institut de l'Élevage, sont accessibles librement sur : <https://idele.fr/detail-article/resultats-de-contrôle-laitier-france-2024>

En outre, un document spécifique aux races caprines à petits effectifs, valorisant les résultats de toutes les lactations contrôlées (y compris en contrôle laitier simplifié), peut être obtenu auprès de louise.joly@idele.fr

GÉNÉTIQUE ET PHÉNOTYPE

Programmes de R&D

UMT STAR

Sélection génétique pour la Transition
Agroécologique des petits Ruminants



En 2025, l'UMT STAR a conduit les projets de Recherche et Développement suivants :

- Le **projet LOCO** (APIS-GENE) dont l'objectif était d'étudier la longévité fonctionnelle des caprins et des ovins laitiers, s'est achevé en décembre 2025. Il a permis de développer une évaluation génomique de la maturité, prédictive de la longévité, et de l'inclure dans l'ICC. Une étude technico-économique a montré qu'un pourcentage de renouvellement de 28% semblait optimal.
- Le **projet EVOGENO** (Action innovante FGE) qui avait pour objectif de remplacer le logiciel de calcul utilisé pour les évaluations officielles par un logiciel utilisé dans la filière bovine, s'est achevé fin 2025. Les résultats obtenus ont été suffisamment satisfaisants pour permettre l'intégration du nouveau logiciel dans les chaînes d'évaluations génomiques officielles.

Les premiers index calculés avec ce nouveau logiciel seront mis à disposition de Capgènes dès janvier 2026. L'ancienne chaîne continuera toutefois de fonctionner en parallèle, afin de permettre à Capgènes de s'approprier progressivement ces nouveaux index. Cette phase transitoire conduira à une mise en production en 2027.

- Le **projet ProsPECCT** (méta-programme CLIMAE- INRAE) vise à construire des scénarios d'évolution des systèmes d'élevage des petits ruminants dans les années à venir dans le contexte du changement climatique, afin de définir des objectifs de sélection adaptés aux besoins des filières. Un séminaire de prospective avec les acteurs de la R&D et des éleveurs a été organisé en septembre 2025.
- Dans le **projet ESCALL** (CASDAR Connaissances), il est prévu une analyse génétique de l'aptitude des chèvres à être conduites en lactation longue. L'objectif est de vérifier que la sélection génétique actuelle, basée sur les 250 premiers jours de lactation, est compatible avec la capacité à produire du lait sur 660 jours de lactation. Le projet vise aussi à rechercher des prédicteurs de la réussite d'une lactation longue parmi les caractères déjà indexés ou en cours d'étude : conformation de la mamelle, fertilité à l'IA, persistance laitière, maturité...

Contacts : virginie.clement@idele.fr,
marjorie.chassier@idele.fr et mathieu.arnal@idele.fr

Évaluation génétique des reproducteurs

L'évaluation génétique consiste à calculer, pour chaque animal, des index, véritables outils pour aider les éleveurs dans la gestion du cheptel (renouvellement, plans d'accouplements). Les ingrédients pour obtenir des index fiables et précis sont les performances, les généalogies et les informations génomiques.

Trois fois par an, les index sont calculés et diffusés pour les caractères de production laitière, la morphologie mammaire, le comptage de cellules somatiques du lait et la fertilité à l'IA. Des évaluations hebdomadaires fournissent des index génomiques pour les jeunes boucs candidats pour la gestion du schéma de sélection ainsi que pour les éleveurs dans le cadre du phénotypage en ferme, ouvert depuis cette année par Capgènes.

Les évaluations sont réalisées à GenEval, par l'Institut de l'Élevage sous la responsabilité de Capgènes.

Contacts : virginie.clément@idele.fr et
marjorie.chassier@idele.fr

Gestion de la variabilité génétique

L'Institut de l'Élevage est fortement impliqué dans la gestion de la variabilité génétique des races locales. La 18^{ème} réunion des races caprines à faibles effectifs a été organisée à Capgènes, à Mignaloux-Beauvoir (86), les 14 et 15 janvier 2025.

L'Institut de l'Élevage tient également les livres généalogiques des races Fossés, Massif central, Savoie et Provençale, et vient en appui aux associations des autres races en fonction des besoins.

Comme pour les autres espèces, l'Institut de l'Élevage calcule et publie des indicateurs de variabilité génétique pour les trois races en sélection (Alpine, Saanen, Angora) et les 8 races caprines reconnues à petits effectifs, dans le cadre de l'observatoire VARUME.

Contact : louise.joly@idele.fr



IDENTIFICATION ET TRAÇABILITÉ DES CAPRINS

Les axes d'intervention de l'Institut de l'Élevage en 2025 ont été les suivants :

- Procédure d'agrément des repères d'identification et suivi des matériels agréés ;
- Maîtrise des dispositifs de lecture de repères électroniques ;
- Fonctionnement du dispositif de traçabilité des caprins, appui aux EDE et à Ovinfos, organisme habilité pour assurer la gestion de la base de données centrale des mouvements des caprins et ovins ;
- Appui à la mise en œuvre réglementaire auprès de la DGAI concernant les mouvements saisonniers et leur enregistrement en BDNI ;
- Appui à la rédaction réglementaire des mouvements des écopâtisseurs.

Contacts :
estelline.désandere@idele.fr et
eric.jullien@idele.fr

© Sébastien Champion

BÂTIMENT ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

SM@RT ELEVAGE

Parution du Dossier Technique de l'Élevage « Technologies numériques : comprendre et accompagner leur essor en élevage ruminants »



L'Institut de l'Élevage, dans le cadre du programme Sm@rt Elevage financé par la CNE et dans le cadre du projet Occitanum, a publié le Dossier Technique de l'Élevage n°8 intitulé « Technologies numériques : comprendre et accompagner leur essor en élevage ruminant » afin d'enrichir la réflexion sur la transition numérique des exploitations.

Ce document, alimenté par les différents projets autour du numérique et les réflexions de toutes les filières de ruminants, analyse les taux d'équipement des élevages dont les élevages caprins, les facteurs de réussite et les freins identifiés par les éleveurs. Il explore également les impacts du numérique sur le temps et le confort de travail, l'environnement, le bien-être animal, la traçabilité et le retour sur investissement. Le dossier souligne aussi les enjeux d'accompagnement des éleveurs face à la diversité des solutions, aux investissements nécessaires et aux questions liées à la gestion des données. Il apporte des repères pour guider les choix et des éléments méthodologiques pour accompagner les éleveurs et leurs conseillers dans la mise en place d'outils numériques.



Retrouvez le Dossier Technique de l'Élevage n°8 sur : idele.fr/detail-article/technologies-numeriques-comprendre-et-accompagner-leur-essor-en-elevage-ruminant-dossiers-techniques-de-lelevage-n8

PROJET PACC : QUAND LES CHEVRETTES SE PÈSENT TOUTES SEULES !

En 2025 le projet PACC « Pesée Automatique en Continue des Chevrettes », qui bénéficie du soutien financier de l'ANICAP, a permis de suivre, à la Digifirme® du Pradel, la période de croissance des chevrettes. Le travail s'est articulé autour de 2 phases : la réalisation de la preuve de concept du dispositif d'autopésée et l'optimisation de l'algorithme dans le cadre du projet AgriFoodTEF, puis l'analyse des données obtenues et le retour d'expérience de la mise en œuvre de la BACC (Balance Autonome Connectée pour les Chevrettes, développée par Adice et OKTEO). L'essai conduit de janvier à août avec 40 chevrettes réparties en 2 lots a permis de collecter plus de 1 000 pesées de références et plus de 34 000 poids bruts issus de l'autopésée. La fréquentation de la balance montre que toutes les chevrettes ont utilisé le dispositif, avec néanmoins une forte variabilité individuelle et une différence de fréquentation entre le début et la fin de l'essai.

En 2026, les travaux se poursuivront avec l'objectif d'optimiser l'acquisition des données dans la durée en adaptant le protocole à l'âge des chevrettes et d'améliorer les performances de l'algorithme pour fiabiliser les données de poids issues de l'autopésée.

Pour plus d'informations : idele.fr/detail-article/pacc-pesee-automatique-et-continue-des-chevrettes

Contact : laurence.depuille@idele.fr



ÉNERGIE, EAU ET ENVIRONNEMENT

Durabilité des systèmes caprins : allier environnement, économie et sociabilité



Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont une des préoccupations majeures des élevages de ruminants, d'autant plus en vue de respecter les objectifs fixés à l'horizon 2050 par la Stratégie Nationale Bas Carbone. La filière caprine, représentant 1% des émissions de GES à l'échelle du territoire, est également concernée par la nécessité de réduire son impact environnemental. Le **programme CASDAR Elevage Caprin Durable** vise à réduire de 15% les émissions de GES du lait de chèvre tout en assurant la durabilité des exploitations. Pour ce faire, 1 300 diagnostics environnementaux CAP'2ER® ont été réalisés dans 1 100 exploitations caprines. Parmi ces élevages caprins, la ferme caprine moyenne dispose d'une Surface Totale Caprine de 37 ha et 257 chèvres, produisant en moyenne 787 litres de lait par an. Toutes les régions et tous les systèmes alimentaires sont représentés. 66% des élevages sont des livreurs de lait et 18% sont en bio. Un élevage émet en moyenne 1,5 kg eq. CO₂/L lait corrigé. Le coefficient de variation de 27% indique qu'il existe une grande variabilité entre les élevages. La variable technique qui joue le plus sur les émissions brutes de GES/L de lait corrigé est le niveau de production laitière des chèvres du troupeau : 1,95 kg eq. CO₂ pour les 10% d'élevages les moins productifs contre 1,1 kg eq. CO₂ pour les 10% les plus productifs. Toutefois, il existe un sous-ensemble d'élevages qui ont un bilan environnemental favorable quelle que soit l'unité considérée. On les retrouve avec tous les types de ration et dans toutes les régions. Le niveau laitier des chèvres n'est pas significativement différent des autres éleveurs (environ 750 L). Les principales différences portent sur les quantités de concentré distribuées, le niveau d'autonomie alimentaire et le taux de renouvellement.

Contacts : eric.bertrand@idele.fr et aurore.vigan@idele.fr

Mesure des consommations d'énergie dans les élevages caprins et économies d'énergie



Les premiers appareils de mesure des consommations d'énergie ont été installés en 2024 au Pradel pour les louves et le stérécologiste, et de nouvelles fermes ont été instrumentées en 2025 sur robot d'alimentation, salle de traite, tank, chauffe-eau, éclairage... ce qui permet d'avoir une répartition des consommations d'électricité entre les différents équipements. Les résultats intermédiaires ont été valorisés en 2025, lors d'interventions notamment dans le cadre de Cap'Climat Territoires. Le rapport final sera bientôt publié par l'Ademe.

Pour en savoir + :
<https://urls.fr/HjT5Nd>

Contact : thomas.gontier@idele.fr



CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EN ATELIERS DE TRANSFORMATION

L'Institut de l'Élevage pilote le projet PEPIT AURA URE « Utilisation Rationnelle de l'Énergie en élevage », cofinancé par la région AURA et la CNR. Ce projet multi-filière comprend un suivi des consommations des appareils et équipements en ateliers de transformation caprins en AURA. L'équipement des fermes a démarré et permettra de suivre la répartition des consommations et les facteurs de variations, et de travailler sur les solutions de diminution des consommations.

Contact : thomas.gontier@idele.fr

CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES EN ÉLEVAGES HERBIVORES

Le guide sur les consommations d'énergie en élevages herbivores publié début 2025 par l'Institut de l'Élevage a été complété fin 2025 par une édition par filière, dont une édition pour les caprins, avec présentation de la méthodologie et des résultats de la filière caprine. Ces références concernent les consommations de carburants, électricité, alimentation achetée et fertilisation, avec une sélection de différentes typologies de systèmes.

À découvrir sur : <https://idele.fr/detail-article/consommation-denergie-en-elevages-herbivores>

Contact : vincent.lictévout@idele.fr



PASTORALISME

ACTIVITÉS DE L'UMT PASTO

En 2025, l'UMT Pasto a réfléchi à son avenir et se renouvelle tout en continuant à s'investir dans des initiatives et actions en lien avec le pastoralisme, notamment à travers des projets et événements.

Parmi les actions marquantes de l'année 2025 figure notamment un investissement dans le pilotage de projets. Le **projet AMBER** « Accompagner les mutations des métiers de berger et vacher transhumants », inscrit dans le cadre de l'UMT, comprend une action pilotée par l'Institut de l'Élevage. Il a permis d'encadrer plusieurs stages :

- deux stages portaient sur l'étude des pratiques et des modes d'organisation de la transhumance dans le massif des Alpes. Les résultats mettent en évidence une grande diversité de pratiques. Celle-ci leur permet de répondre à des contraintes variées, liées aux besoins des éleveurs et des bergers, aux spécificités des territoires ou aux caractéristiques des systèmes d'élevage. Les choix réalisés relèvent à la fois de décisions individuelles des éleveurs et des bergers, mais également des organisations collectives dont dépend la transhumance, par exemple en lien avec les gestionnaires des espaces pastoraux.
- un stage portait sur l'analyse des conditions d'exercice du métier de berger/vacher transhumant (résultats à venir).

La **préparation de l'année internationale des parcours et des pasteurs 2026** : l'UMT Pasto contribue aux groupes de travail sur la préparation et la coordination de cette année, participe au Sommet de l'Élevage (rencontres pasto) pour communiquer sur ses travaux et prépare le séminaire « Pastoralismes : regards croisés vers l'avenir » qui aura lieu à Montpellier du 23 au 26 mars 2026 (<https://avenir-pasto.seminaire.inrae.fr/>).

Contact : charlotte.dehays@idele.fr



ALIMENTATION DU TROUPEAU

Le Groupe technique national sur l'Alimentation des Caprins



Ce groupe, piloté par la FNEC et animé par l'Institut de l'Élevage, réunit éleveurs, enseignants, conseillers et chercheurs autour des enjeux de l'alimentation des chèvres. Il aligne les travaux de R&D sur les besoins du terrain et facilite le partage d'informations.

En 2025, il a piloté le projet OCALIPRO et construit deux projets dont CasMIRE. Deux journées d'échange avec les homologues suisses ont renforcé les connaissances sur la diversité des systèmes d'élevage et ouvert de nouvelles perspectives de collaboration.

+ d'infos : <https://idele.fr/groupe-alimentation-caprine>

Contact : bertrand.bluet@idele.fr

OCALIPRO : halte aux gaspillages des protéines en élevage caprin et ovin lait



Le projet OCALIPRO (FAM Démultiplication) vise à optimiser l'efficacité alimentaire des petits ruminants grâce à l'outil INRATON V5®/ Ruminol®.

En 2025, les enseignants ont testé les kits pédagogiques qu'ils ont conçus, les fermes de lycées agricoles ont mobilisé l'outil pour faire évoluer leurs pratiques et communiquer, et les conseillers ont mutualisé des données dans 200 élevages afin d'analyser la diversité des pratiques. Des témoignages d'éleveurs, publiés, ont permis d'identifier des leviers d'amélioration, aujourd'hui valorisés dans des travaux collectifs associant éleveurs et conseillers en vue d'une large diffusion en 2026.

+ d'infos : <https://idele.fr/ocalipro/>

Contact : bertrand.bluet@idele.fr

Piloter l'alimentation des chèvres grâce aux statuts énergétiques estimés par SMIR du lait



Le projet FAM CasMIRE lancé en 2025 va fournir aux éleveurs et conseillers caprins des outils de pilotage de l'alimentation, fondés sur l'évaluation du statut énergétique des chèvres à partir des analyses du lait. Une méthode d'estimation de ce statut à partir des cinétiques de poids vif sera développée, pour établir des références sur plusieurs fermes expérimentales. Ces références permettront d'établir des équations de prédiction du statut énergétique à partir des spectres moyen infrarouge du lait. À partir de ces prédictions, des indicateurs opérationnels seront construits ainsi que des recommandations de conduite du troupeau, adaptées aux spécificités de chaque élevage.

+ d'infos : <https://idele.fr/casmire/>

Contacts : marine.gele@idele.fr et bertrand.bluet@idele.fr

UMT SYSTÈMES CAPRINS DURABLES DE DEMAIN



L'Unité Mixte Technologique SC3D, copilotée par l'Institut de l'Élevage et INRAE, a pour objectif d'imaginer les systèmes caprins durables de demain et de proposer et tester des conduites innovantes et efficaces aussi bien sur le volet « ressources alimentaires » que sur le volet « animal ».

L'année 2025 a permis de construire une thèse Cifre entre l'Institut de l'Élevage et INRAE sur l'évolution des espèces fourragères cultivées en mélange, de poursuivre des projets de recherche autour de la reproduction, des lactations longues, de l'alimentation, de synthétiser les résultats de l'expérimentation système Patuchev à INRAE (solutions techniques et évaluation de la durabilité) et de débiter des ateliers de conception innovante pour définir la prochaine expérimentation-système à INRAE, en lien avec le réseau REDCap.

Les Projets PEI R3DCap et GoAtt'Innov accompagnent, en régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire, les réflexions sur des systèmes caprins bas intrants, à haute biodiversité et contribuant fortement à l'atténuation du changement climatique.

+ d'infos : www.umat-sc3d.fr

Contact : jeremie.jost@idele.fr



Engraissement des chevreaux à la ferme : le projet CABRI+ se poursuit

Le projet CABRI+, qui a débuté en janvier 2024 et s'achèvera en juin 2027, a pour objectif de favoriser le développement de la filière d'engraissement du chevreau à la ferme, pour améliorer sa valorisation de l'éleveur jusqu'au consommateur, tout en répondant aux attentes sociétales.

Au cours de la première année du projet, neuf groupes d'éleveurs caprins ont été constitués dans les territoires impliqués. Ils ont construit différents plans d'actions de démultiplication favorisant l'engraissement des chevreaux à la ferme, et rassemblent un total de plus de 100 propositions d'actions. Leur mise en œuvre a débuté en 2025 et se poursuivra en 2026 ; elles incluent notamment différents essais de transformation de viande de chevreau, la participation à des événements régionaux ou nationaux avec dégustation de viande de chevreau, la création d'un module technique de formation pour les élèves de lycées agricoles ou encore la réalisation d'un outil économique de calcul du prix de revient du chevreau engraisé en ferme.

L'ensemble des livrables produits sera mis à disposition sur le mini-site du projet, qui contient notamment un espace documentaire et un forum de trucs et astuces sur le sujet.

+ d'infos : <https://idele.fr/cabri-plus/>

Contact : marie.drouet@idele.fr

CONDUITE, SYSTÈMES FOURRAGERS ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



RÉSEAU REDCAP : faire face aux défis du changement climatique

L'année 2025 a été une année charnière pour le réseau REDCap, piloté par les ANICAP Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire-Bretagne, avec d'une part la synthèse de 10 ans de travaux menés sur l'herbe, l'autonomie alimentaire et le changement climatique et d'autre part la construction de nouveaux projets.

Depuis 2012, le réseau REDCap a construit des références techniques variées, accompagné la transition des systèmes agricoles et diffusé des résultats sur des thèmes techniques (prairie multi-espèces, méteils, pâturage, agronomie, récolte de l'herbe, ...) et des enjeux plus globaux (adaptation au changement climatique, polyculture-élevage caprin). Une synthèse est [disponible en ligne](#). Plusieurs plaquettes techniques ont également été rédigées et sont disponibles sur le site redcap.terredeschèvres.fr

La **5^e journée technique Capvert**, le 22 mai 2025, a montré les synergies entre Patuhev et REDCap pour accompagner la transition agroécologique des élevages de chèvres.

Les **Podcasts courts** du réseau REDCap sont en ligne. Au programme, **21 épisodes** Pour la 1^{ère} saison, soit 4 heures et 38 min. d'écoute sur les thèmes de l'autonomie alimentaire, de l'herbe et du changement climatique. **À écouter notamment** sur idele.fr, [Deezer](https://www.deezer.com) ou [Spotify](https://open.spotify.com).



Deux projets régionaux soutenus par les ANICAPs et les régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire, ont débuté. Ils visent à la conception participative de systèmes polyculture-élevage caprin durables et ambitieux sur l'atténuation du changement climatique et la préservation de la biodiversité. Ces travaux nourriront aussi la réflexion pour une nouvelle expérimentation-système à INRAE.

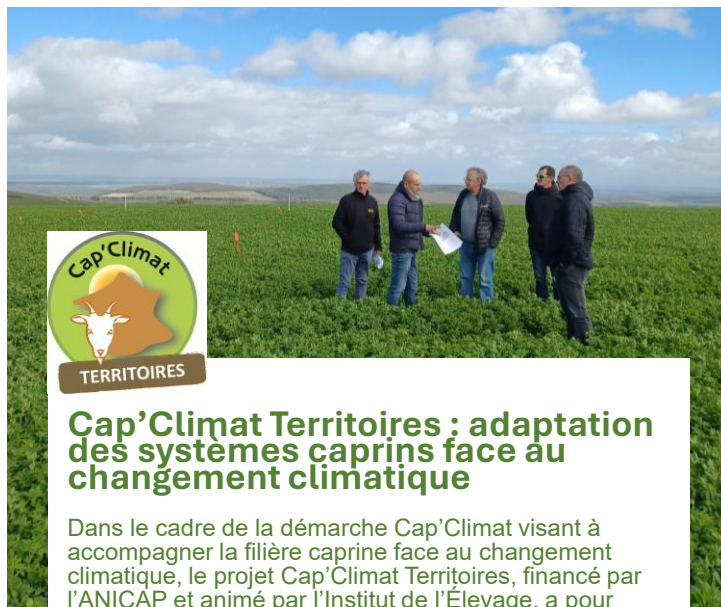
+ d'infos :

<https://redcap.terredeschèvres.fr/spip.php?article201>

Contact : jeremie.jost@idele.fr



© Jérémie Jost / IDELE



Cap'Climat Territoires : adaptation des systèmes caprins face au changement climatique

Dans le cadre de la démarche Cap'Climat visant à accompagner la filière caprine face au changement climatique, le projet Cap'Climat Territoires, financé par l'ANICAP et animé par l'Institut de l'Élevage, a pour objectif de faire émerger des solutions permettant aux élevages caprins de s'adapter aux évolutions climatiques tout en réduisant leur impact environnemental. De 2022 à 2025, sept groupes locaux se sont réunis deux fois par an pour échanger et travailler sur des thématiques clés liées au changement climatique, telles que l'adaptation des systèmes fourragers, les cultures, les bâtiments ou encore l'énergie. Les échanges entre éleveurs permettent ainsi de faire émerger des solutions adaptées aux réalités de terrain.

Un temps fort de fin de projet a eu lieu à Cap'innov 2025, avec : conférence sur les groupes Cher et Drôme pour les éleveurs, Climaloto des chèvres pour les apprenants, pot de fin de projet organisé par l'ANICAP. Afin de valoriser et diffuser ces résultats, un livrable a été produit pour chaque zone en 2024 ; il est accessible sur le site cap-climat-territoires.fr.

Parallèlement à ces actions, le projet Cap'Climat Territoires s'attache à assurer le transfert des connaissances *via* les réseaux sociaux et l'enseignement agricole caprin. Un groupe d'enseignants participe localement aux échanges avec les éleveurs et a travaillé sur **Dura'Clim caprin**, un outil pédagogique destiné à intégrer la question du changement climatique dans les programmes d'enseignement. Un webinaire a eu lieu le 16 janvier 2025 pour diffuser cet outil, composé d'une plateforme interactive ainsi qu'un jeu-guide pour permettre aux enseignants, y compris ceux moins familiers avec la filière caprine, d'accéder à des ressources techniques adaptées.

+ d'infos : <https://cap-climat-territoires.fr>

Contact : caroline.sauvageot@idele.fr

AOP FROMAGÈRES : CONCILIER TERROIR ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le RMT Fromages de Terroir travaille à anticiper les évolutions des ressources naturelles du terroir, en lien avec les pratiques et le changement climatique. Le projet Casdar AdAOPt, lauréat en 2021, piloté par le CNAOL et l'Institut de l'Élevage, en lien avec le RMT, a créé et testé une méthode d'adaptation d'une filière AOP au changement climatique : de l'élevage sous contrainte de cahier des charges à la filière AOP. Deux filières AOP caprines ont participé à ces réflexions : l'AOP Valençay et l'AOP Picodon. 2025 a vu le lancement d'un [guide interactif](#) pour accompagner les AOP et IGP dans l'adaptation au changement climatique. Il propose :

- des préalables à la réflexion : temps, échelle, gouvernance, ressources, travaux existants ;
- des bonnes pratiques pour construire une stratégie d'adaptation, illustrées par des cas concrets issus du projet ;
- une boîte à outils avec des méthodes d'animation, jeux sérieux, annuaire de contacts et repères pour expérimenter ;
- les retours d'expériences des 6 AOP/IGP partenaires.

Cet outil, fruit d'une coopération étroite entre acteurs de terrain, chercheurs et animateurs, se veut à la fois pratique, accessible et partageable.

+ d'infos : <https://www.rmtfromagesdeterroirs.com/>

Contact : delphine.neumeister@idele.fr

Engraissement de chevreaux lourds

Au Pradel, un nouvel essai sur le sevrage précoce de chevreaux de boucherie a été conduit en 2025 dans le cadre du **projet régional Top'Cabri 2**. L'objectif était de tester deux alimentations solides, réduire le coût de production du chevreau lourd tout en produisant une viande de qualité. Les deux alimentations testées ont été un **concentré unique** de type agneau à 16,5 % de MAT et un **mélange** composé de maïs et d'un concentré « chèvres laitières » à 26 % de MAT. Le choix de ces aliments a été dicté par le fait que le maïs et le concentré « chèvre laitière » sont souvent présents sur l'exploitation et n'entraînent donc pas l'achat d'un aliment spécifique. Les deux lots de chevreaux ont également reçu du foin de sainfoin à volonté.

À la naissance, le poids moyen des chevreaux était de 4,8 kg. Les chevreaux ont été conduits en un lot et sevrés à 42 j, à 15,1 kg de poids vif en moyenne. Ils ont été abattus à 78 jours pour un poids vif de 24 kg avec un Gain Moyen Quotidien (GMQ) Naissance-Abattage de 250 g/j avec aucune différence significative entre les lots.

Les carcasses pesaient de 11,8 à 11,9 kg en moyenne avec un rendement carcasse conforme à celui d'animaux sevrés de 48,1 à 49,3 % pour respectivement le lot concentré unique et le lot mélange. Les conformations des carcasses étaient bonnes avec 70 % des carcasses présentant des notes supérieures à 3. Cependant, les carcasses étaient assez maigres avec 95 % des carcasses présentant des notes inférieures à 2. Ce dernier résultat est inférieur aux résultats précédents. Aucune différence sur les qualités organoleptiques n'a été établie entre les deux lots. Le coût alimentaire était le même dans les deux cas : 40 € / chevreau. Cet essai confirme l'intérêt du sevrage qui devra être testé en fermes commerciales pour valider sa pertinence.

Contacts : claire.boyer@idele.fr, philippe.thorey@idele.fr et jerome.normand@idele.fr



ESSAIS SUR LES LITIÈRES AVEC PLAQUETTES DE BOIS

L'utilisation de plaquettes de bois pour la litière des chèvres serait un levier pour diminuer l'achat de paille notamment pour les exploitations pouvant autoproduire ces plaquettes. Un important dispositif d'expérimentation a été mis en place en région AuRA, depuis la production durable de ces plaquettes (projet Racine porté par la FRCUMA) jusqu'à leur intégration dans les élevages laitiers en filière lait cru (projet PEPIT Qualité bois porté par l'Institut de l'Élevage et financé par la Région AuRA).

Suite à un premier test d'intégration de plaquettes bois réalisé en 2022, une expérimentation a été mise en place au Pradel en 2025 pour comparer une litière 100% paille et une litière paille avec sous couche de plaquettes (7 à 12 cm), sur une durée de 10 semaines. L'objectif était d'évaluer l'économie de paille potentiellement réalisée et les conséquences sur la température, l'humidité et la contamination fécale (avec comme indicateur la charge en *E. Coli* de la paille) de la litière. Les données sont en cours de traitement et de nouveaux essais auront lieu en 2026 avec un test sur la litière des chevreaux pendant la phase lactée et un nouveau test sur des chèvres laitières.

+ d'info : <https://idele.fr/qualitibois/>

Contacts : baptiste.genin@idele.fr et helene.lechenadec@idele.fr

Rénovation de la fromagerie

Contrairement aux bâtiments d'élevage qui ont été rénovés en 2018-19, la fromagerie du Pradel a peu subi de modifications depuis 35 ans. Une rénovation est nécessaire pour améliorer et diversifier la production fromagère, augmenter la capacité expérimentale, s'adapter au changement climatique et devenir un support de qualité pour la formation des apprenants. En 2025, un groupe de travail a été mis en place pour définir le projet technique et rechercher les financements en lien étroit avec la profession (FNEC). Au final, un travail conséquent a été réalisé avec une implication importante de l'Institut de l'Élevage, du Pradel et de techniciens fromagers en vue d'une concrétisation du projet prévue pour fin 2028.

Contacts : philippe.thorey@idele.fr et helene.lechenadec@idele.fr





ACTIVITÉ DU GROUPE REPRODUCTION CAPRINE

Le **GRC** a pour mission d'analyser les problèmes de reproduction, de mobiliser les connaissances, de proposer les actions à entreprendre, de rechercher et gérer les moyens nécessaires à leur mise en œuvre, d'en dresser le bilan, d'organiser les transferts de technologies entre les organismes de recherche et de développement et de diffuser les résultats.

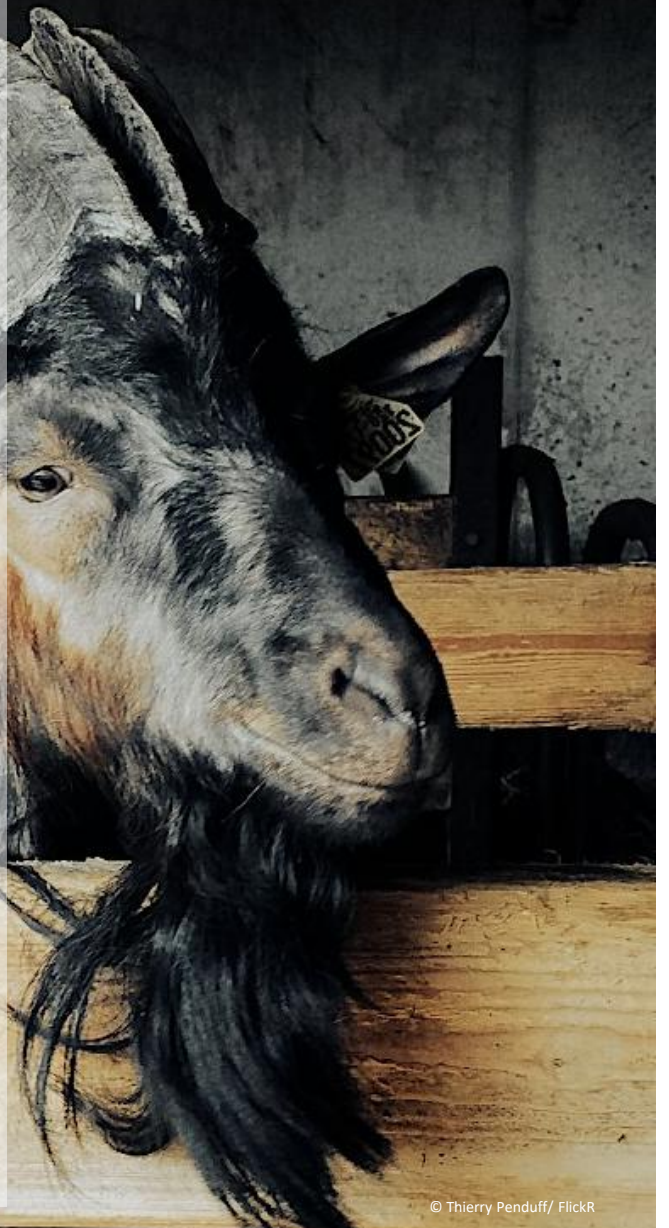
Le GRC est composé de l'Institut de l'Élevage, Capgènes, INRAE, Eliance, d'inséminateurs, de conseillers en élevage et d'éleveurs.

Autour de la reproduction caprine, **trois dossiers ont marqué l'année 2025** :

- un **état des lieux du recours à l'effet mâle pour l'IA** a été réalisé. Plus d'une centaine d'éleveurs utilisent le bouc pour grouper les inséminations aujourd'hui. Les éleveurs ont indiqué les difficultés et les contraintes de mise en œuvre de certaines des recommandations. Les éleveurs qui ne l'utilisent pas ont également été questionnés sur le fait de réaliser la transition et sur leurs craintes. Les résultats mettent en évidence un enjeu de R&D : sécuriser et standardiser la réponse à l'effet mâle en conditions d'élevage, afin de lever les freins à l'appropriation et au déploiement de ces programmes.
- **la pratique de l'IA sur les chevrettes** est aujourd'hui peu utilisée car la variabilité de la réussite de la reproduction est importante. Un nouveau programme de préparation intégrant l'utilisation de l'effet mâle permet d'obtenir de bons résultats sur les mois d'août, septembre et est actuellement testé sur les mois de mars et avril.
- depuis 2019, les membres du GRC participe au **programme-cadre CNE « Maîtrise de la reproduction des Petits Ruminants »**. Depuis le lancement du programme-cadre en 2019, 51 actions ont reçu un soutien pour développer de nouvelles stratégies pour la pratique de l'IA afin de réduire le recours aux intrants hormonaux.

+ d'infos : <https://idele.fr/grc/>

Contact : fabrice.bidan@idele.fr



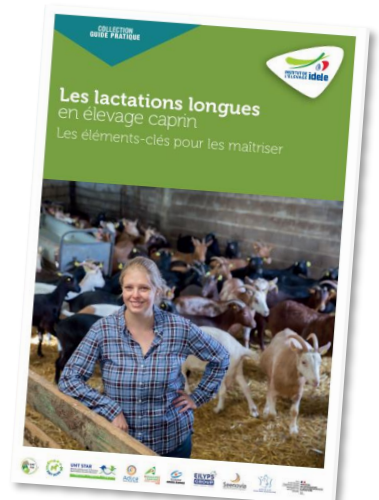
© Thierry Penduff/ FlickrR

Lactations longues : une pratique en plein essor

La pratique des Lactations longues (LL) est au cœur du projet ESCaLL « rEsilience des Systèmes Caprins par l'intégration des Lactations Longues ». Adoptée dans près de 70 % des élevages au contrôle de performances, elle est marquée par une forte progression. La durée des lactations longues elles-mêmes augmente avec plus d'un tiers des chèvres concernées dépassant les 28 mois de production. L'analyse des performances productives et reproductives se poursuit aussi bien sur un plan physiologique et zootechnique que génétique avec l'étude des caractères d'aptitude à la lactation longue. Certaines pratiques, telles que la monotraite, font également l'objet d'essais en stations expérimentales pour préciser leur impact. Le projet se poursuit en 2026 avec la capitalisation de données issues des stations et du terrain.

+ d'infos : [les lactations longues – les éléments-clés pour les maîtriser](#)

Contacts : fabrice.bidan@idele.fr et renee.decremoux@idele.fr



TRAITE ET QUALITÉ DU LAIT

CapriMam IA : étudier la longévité mammaire via l'imagerie 3D et l'intelligence artificielle



Le projet CASDAR CapriMam 3D a permis d'aboutir à un prototype prometteur pour travailler sur le phénotypage haut débit des mamelles caprines. Cependant, plusieurs améliorations étaient à envisager afin d'atteindre le haut débit en termes de capture de scans 3D des mamelles caprines.

Grâce à l'Appel à Projet Carnot France Futur Elevage, l'opportunité de perfectionner ce scanner 3D et son utilisation s'est concrétisée. Le nouveau projet CapriMam IA permettra d'une part d'améliorer le débit de chèvres scannées mais aussi d'automatiser le processus de traitement des scans 3D obtenus. D'autre part, CapriMam IA proposera une première approche de la longévité mammaire caprine en se basant sur des critères morphologiques et fonctionnels de la mamelle mais aussi sur des critères de composition et qualité du lait.

Contacts : alice.rousseau@idele.fr, cecile.laithier@idele.fr, jean-louis.poulet@idele.fr et renee.decremoux@idele.fr



Programme Cap'Qualité :
développer des outils communs pour les techniciens qui accompagnent les éleveurs dans l'amélioration de la qualité du lait de chèvres

Le programme Cap'Qualité, financé par les ANICAP Nouvelle-Aquitaine et Pays-de-la-Loire-Bretagne, repose sur un réseau de techniciens issus de différentes structures qui accompagnent des éleveurs de chèvres. Après 3 ans de suivi auprès de 5 élevages aux concentrations cellulaires élevées sur l'année (> 6 mois au-dessus d'1,5 millions de cellules/ml) et de 8 élevages aux concentrations cellulaires stables, le réseau Cap'Qualité a pu présenter ses premiers résultats.

En accord avec les résultats des enquêtes menées dans le cadre du projet IdEMaG, il a été constaté que les recommandations en termes de pratiques d'entretien des litières (curage, fréquence et quantité de paille) sont peu suivies. C'est également le cas pour l'entretien des installations de traite, qui passe par la réalisation de contrôles Opti'Traite® annuels, mais peu d'éleveurs appliquent ensuite les modifications exigées.

Le réseau Cap'Qualité, représenté par des techniciens de laiteries, de contrôles de performances, de contrôle d'installation de traite mais aussi de vétérinaires, poursuit ses actions en améliorant les outils d'accompagnement créés et en formant les nouveaux techniciens du réseau. Les suivis auprès d'élevages aux concentrations cellulaires élevées se poursuivent, et le développement d'un suivi auprès des cas de niveau de germes totaux élevés est en cours.

Contacts : alice.rousseau@idele.fr, cecile.laithier@idele.fr et renee.decremoux@idele.fr

Normes ISO « de la traite » : l'Institut de l'Élevage impliqué dans les travaux internationaux en cours et porteur de la valence caprine

La traite est à ce jour encadrée par 4 normes (ISO 3918, 5707, 6690 et 20966, version 2007), plus ou moins régulièrement révisées. Une rénovation est en cours depuis 2021 selon une procédure longue et complexe visant à mettre à jour, amender et parfois simplifier les normes encadrant le vocabulaire, les performances et les essais réalisables quant aux matériels de traite.

L'Institut de l'Élevage est actif dans ces travaux internationaux, avec la participation régulière et active de Jean-Louis Poulet, Responsable de projet R&D Traite et Secrétaire Général du COFIT (qui finance d'ailleurs l'adhésion de Jean-Louis à l'AFNOR, étape incontournable pour participer aux échanges). Reconnu pour ses travaux et communications sur la traite des petits ruminants, il est notamment porteur de demandes d'évolution spécifiques et pilote souvent les échanges et travaux sur cette thématique.

Les grandes lignes de la rénovation portent *a priori* (sauf retournement de situation) sur les points suivants :

- Rassemblement des 4 normes historiques en 1 seule : ISO 21355,
- Obligation de résultats si les moyens mis en œuvre sont atypiques,
- Complémentarité entre les normes et des Bulletins de la FIL (Fédération Internationale du Lait), pour plus de souplesse dans l'évolution des références techniques et des abaques de dimensionnement.

Les travaux devraient se prolonger sur les mois à venir. Une première version de la nouvelle norme est en cours de relecture par les interlocuteurs ISO des différents pays impliqués. Ils seront suivis d'une traduction en français (NF ISO) et en référentiels techniques pour application dans les années à venir.

Contact : jean-louis.poulet@idele.fr

QUALITÉ DU LAIT ET DES FROMAGES

Le réseau des techniciens Produits Laitiers Fermiers innove dans l'accompagnement et la diffusion sur la qualité en production laitière fermière



Le projet Casdar-ANICAP Qualainov 2023-2026 vise à faciliter la diffusion des

connaissances auprès des producteurs et à rénover les méthodes d'accompagnement existantes sur la maîtrise de la qualité sensorielle et technologique des produits laitiers fermiers. Ce projet est également l'opportunité de redynamiser et faire reconnaître le **réseau technique « Produits Laitiers Fermiers »** animé par l'Institut de l'Élevage depuis bientôt 30 ans. La 3^{ème} année de ce projet a permis de d'alimenter le site web avec la **création d'une Biblio'PLF**, d'un annuaire des conseillers du réseau et de produire de nombreuses fiches et vidéos. Les activités habituelles du réseau se poursuivent en parallèle du projet Qualainov : formation de perfectionnement annuelle, envoi d'informations par mail et *via* la lettre d'information *Le Cahier Fermier*.

+ d'infos : <https://idele.fr/qualainov/>

Contacts : helene.lechenadec@idele.fr et sabrina.raynaud@idele.fr

Maîtrise sanitaire en production laitière fermière

L'accompagnement sur la maîtrise sanitaire se poursuit autour de la diffusion du **Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène européen** dont l'Institut de l'Élevage assure chaque année la formation des techniciens qui forment à leur tour les éleveurs. Afin d'enrichir et d'améliorer ce dispositif de formation, la FNEC/FNPL et l'Institut de l'Élevage ont réalisé grâce à un financement de l'ANICAP, la mise à jour du kit de formation et de la plateforme d'échange collaborative, et d'un recueil des méthodes d'animation. Ces résultats ont été valorisés à l'occasion de la journée Réglementation et Qualité sanitaire du 20 mars 2025 qui a réuni les acteurs de la filière laitière fermière.

+ d'infos : <https://idele.fr/detail-dossier/plan-de-maitrise-sanitaire-et-production-laitiere-fermiere>

Contact : helene.lechenadec@idele.fr

Approche globale de transfert au service de la qualité des produits au lait cru

Le **projet Casdar ASSIMILAIC**, piloté par le CNAOL et l'Institut de l'Élevage, co-financé par les 3 interprofessions laitières, vise à apporter des éléments concrets à la filière lait cru préserver la biodiversité microbienne et assurer la maîtrise sanitaire des produits. Le Réseau Technique Lait Cru national a été constitué, l'annuaire en ligne est en cours d'élaboration. Les acteurs des territoires pilotes (région Centre-Val de Loire pour les caprins) ont été consultés et les freins/motivations exprimés permettent de construire les actions en cours : conception d'une démarche d'accompagnement auprès des éleveurs et transformateurs au lait cru, fourniture d'un parcours et d'outils de formation pour les acteurs de la filière, actions de sensibilisation auprès des prescripteurs.

+ d'infos : <https://urlr.me/kzT7de>

Contact : cecile.laithier@idele.fr



Stage PLF 2024
Pyrénées-Atlantiques



© O. Choisy

PRODUCTION FROMAGERE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Plusieurs projets concernent les principaux leviers d'adaptation de la filière caprine au changement climatique et sont identifiés dans la feuille de route CAP'CLIMAT de l'ANICAP, dont ils reçoivent le soutien.

• DU FOURRAGE AU FROMAGE

Quatre années d'essais ont permis de tester le pâturage estival de plantes et arbres fourragers en comparaison d'une ration témoin, afin d'identifier une éventuelle incidence sur la qualité du lait et des fromages de chèvre lactiques sous AOP Picodon : le plantain et la chicorée (**CASDAR ADAoPT**, piloté par le CNAOL et Idele), le Sorgho (**PEPIT FESTIG**, piloté par CERAQ) ou encore le mûrier (**APaChe** piloté par Idele).

Le Comité d'Orientation Scientifique de la ferme du Pradel a permis de faire le point sur les dispositifs expérimentaux et la poursuite de ces essais de la fourche à la fourchette, qui pourraient être élargis à des thématiques touchant à la santé humaine.

+ d'infos :

- ▶ <https://urls.fr/gAOGT7>
- ▶ <https://urls.fr/ueCZgu>
- ▶ <https://urls.fr/qDQHnn>

Contacts : helene.lechenadec@idele.fr et fanny.albert@idele.fr

• CONSOMMATION ÉLECTRIQUE EN PRODUCTION LAITIÈRE FERMÈRE

Le projet **PEPIT CLIMLACTIC 2022-2024** a notamment permis de recenser les solutions pour maîtriser les consommations électriques en production laitière fermière.

Cette thématique sera aussi explorée dans le projet **PEI AURA ATLAIR 2026-2028** « Accompagner la conception et la rénovation des ATeliers Laitiers fermiers Résilients face au changement climatique ».

+ d'infos : un outil interactif proposant des solutions concrètes
<https://urls.fr/1649PJ>



Contacts : sabrina.raynaud@idele.fr et romain.salles@idele.fr

• SÉCURISER LA QUALITÉ DE L'EAU EN ÉLEVAGE LAITIÈRE DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'enjeu du **CASDAR QUALIKEAU 2025 – 2029** est la **sécurisation durable de la qualité de l'eau utilisée dans les élevages laitiers**, pour leur permettre de continuer leurs activités en sécurisant la qualité du lait. En effet, pour des raisons économiques et sociétales dans un contexte de raréfaction de l'eau potable sur certains territoires, un nombre croissant d'élevages cherchent à utiliser des eaux hors des réseaux publics.

En lien avec des **groupes d'éleveurs constitués dans 5 territoires pilotes**, les partenaires travailleront sur l'évaluation de la qualité de l'eau (physico-chimie et microbiologie) et des solutions de récupération, stockage et traitement de l'eau adaptées aux différents usages.

Contacts : sabrina.raynaud@idele.fr et romain.salles@idele.fr

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

ECO-AGIR : la gestion du parasitisme gastro-intestinal



Le projet Casdar démultiplication **ECO-AGIR** a rapproché l'ensemble des acteurs des filières de petits ruminants et des bassins de production sur la thématique des strongyloses gastro-intestinales. Les attentes et pratiques ont été recueillies au travers d'enquêtes et focus groups auprès des éleveurs, conseillers et vétérinaires. Parallèlement, les messages clés ont été définis et les outils disponibles recensés. 2026 sera consacrée à l'élaboration des outils prioritaires par chaque filière et à la finalisation d'un plan de diffusion et de communication.

+ d'infos : <https://idele.fr/eco-agir/>
Contacts : carole.tocze@idele.fr et lea.bordes@idele.fr

La Fièvre Q, un enjeu de santé animale et de santé publique

La surveillance des pathologies abortives se poursuit dans le cadre du **dispositif OSCAR** (Observatoire et Suivi des Causes des Avortements des Ruminants).

Deux webinaires ont été organisés : le premier spécifiquement consacré aux petits ruminants ; le second élaboré en collaboration avec l'Inspection de l'Enseignement Agricole, permettant d'aborder la maladie sous l'angle de ses impacts et des approches pédagogiques en établissements d'enseignement agricole.

+ d'infos : www.comitefievreq.com
Contact : renee.decremoux@idele.fr

Comité de liaison sanitaire caprin : un lieu d'échange et d'action

L'Institut de l'Élevage contribue au comité de liaison sanitaire co-piloté par l'ANICAP et GDS France. Les axes stratégiques définis sur le plan de la gestion de la santé incluent, outre le CAEV, le dépistage et la gestion des maladies émergentes et la rédaction d'un guide à l'introduction en relation avec la définition de statuts sanitaires.

Le **projet LENTICAP** sur la recherche de facteurs génétiques de résistance ou de résilience au CAEV porté par l'UMR GenPhySE a été poursuivi : première analyse de l'héritabilité des caractères étudiés (réponse sérologique et arthrite) sur la base des données issues de l'Unité expérimentale de Bourges, collecte de phénotypes sur le terrain par Capgènes.

Contacts : renee.decremoux@idele.fr et virginie.clement@idele.fr

MISE À MORT DES PETITS RUMINANTS EN SOUFFRANCE

Le **projet CASDAR COURAGE**, piloté par l'IFIP, s'intéresse aux pratiques de mise à mort en élevage des animaux incurables et en souffrance, et aux ressentis des éleveurs sur le sujet. Il est centré sur les porcins et les petits ruminants. Après avoir recueilli les attentes et besoins des éleveurs et évalué les pratiques, notamment en matière de sécurité et de bien-être pour l'animal et pour l'opérateur, ce projet va permettre la réalisation de supports pédagogiques et didactiques sur ce sujet complexe.

Contacts : claire.littlejohn@idele.fr et marie.drouet@idele.fr

CAP'WELL : un outil opérationnel pour l'évaluation du bien-être dans les élevages caprins



Le projet multi partenarial **CMOUBIENE** piloté par l'Institut de l'Élevage (cofinancé par FranceAgriMer, l'ANICAP et Interbev) s'est achevé fin 2025 et a permis de construire un outil d'évaluation et de gestion du bien-être animal adossé, pour la filière caprine, au Code Mutuel. Sur le plan opérationnel, l'ANICAP a développé une application **CAP'WELL** permettant son déploiement sur le terrain. Des formations sont en cours de déploiement depuis décembre 2025 pour former les conseillers déjà formés au Code Mutuel caprin. Seuls les éleveurs ayant déjà été audités pour le Code Mutuel pourront bénéficier d'une visite d'évaluation pour Cap'Well.

Contact : anne.aupiais@idele.fr

Maladies vectorielles et émergentes

Idele suit de près l'actualité sur le sujet et s'intéresse aux impacts et aux moyens de prévention et de gestion de ces maladies. Divers projets ont été amorcés, déposés à des appels à projets ou sont en cours de construction. Ils ne concernent pas spécifiquement les caprins mais certains ont une approche multifilière.

Contacts : renee.decremoux@idele.fr et marie.drouet@idele.fr

Des thématiques et approches nouvelles au sein de l'UMT SABRE

L'UMT Santé et Bien-être des Ruminants pour des Ecosystèmes durables (SABRE) a été labellisée début 2025 et est marquée par le développement d'approches intégrées et transversales appliquées à différentes maladies, notamment vectorielles. En collaboration étroite avec l'Anses de Ploufragan-Plouzane-Niort et INRAE, elle pose aussi la question des interactions entre bien-être et santé au travers, par exemple, de l'usage des aires d'exercice ou de l'allaitement maternel. Après une année de pause, un webinaire autour de la santé caprine, coanimé avec l'OMACAP, a eu lieu en octobre 2025.

Contact : renee.decremoux@idele.fr

+ d'infos : <https://idele.fr/umt-sante-et-bien-etre-des-ruminants>



Mathieu Arnal

Évaluation génomique
06 15 41 79 35
mathieu.arnal@idele.fr

Anne Aupiais

Bien-être et comportement animal
06 10 45 00 28
anne.aupiais@idele.fr

Eric Bertrand

Durabilité des élevages caprins
06 84 56 13 79
eric.bertrand@idele.fr

Fabrice Bidan

Reproduction
Animateur du Groupe Reproduction Caprine
06 77 43 12 91
fabrice.bidan@idele.fr

Bertrand Bluet

Alimentation caprine
Animateur du Groupe Alimentation Caprine
06 98 73 66 97
bertrand.bluet@idele.fr

Isabelle Boulesteix

Systèmes d'information caprins
06 70 33 42 59
isabelle.boulesteix@idele.fr

Claire Boyer

Conduite et alimentation caprine
Responsable expérimentation au Pradel
06 89 80 55 51
claire.boyer@idele.fr

Emmanuelle Caramelle-Holtz

Journées techniques - Salons
06 46 77 02 41
emmanuelle.caramelle-holtz@idele.fr

Marjorie Chassier

Évaluations génétiques caprines
06 60 74 98 78
marjorie.chassier@idele.fr

Virginie Clément

Évaluations génétiques caprines
06 22 39 36 08
virginie.clement@idele.fr

Valérie David

Déléguée Filière Caprine
06 07 13 78 34
valerie.david@idele.fr

Renée de Crémoux

Santé animale
UMT SABRE
06 37 19 99 11
renee.de-cremoux@idele.fr

Charlotte Dehays

Systèmes d'élevage pastoraux
06 99 57 48 18
Charlotte.dehays@idele.fr

Laurence Depuille Plais

Élevage de précision
06 98 25 38 88
laurence.depuille@idele.fr

Estelline Desandère

Conduite de projets d'informatisation
Génétique – Identification & traçabilité
06 60 77 45 77
estelline.desandere@idele.fr

Marie Drouet

Qualité de la viande
07 63 00 32 82
marie.drouet@idele.fr

Jessica Fabre

COFIT – Dispositif de contrôle
des machines à traire
07 89 38 50 79
jessica.fabre@idele.fr

Christine Guinamard

Réseaux Inosys caprins PACA et AuRA
Pastoralisme
06 85 80 44 88
christine.guinamard@idele.fr

Virginie Hervé-Quartier

Conjoncture caprine, études économiques
Code Mutuel, Charte chevreux
06 98 73 60 71
virginie.herve-quartier@idele.fr

Louise Joly

Races à petits effectifs
06 98 27 77 26
louise.joly@idele.fr

Jérémy Jost

Alimentation et autonomie alimentaire
Animateur du réseau RedCap
UMT Système caprin durable de demain
06 13 67 82 46
jeremie.jost@idele.fr

Morgane Lambert

Bâtiments d'élevage de petits ruminants –
Fromagerie
07 64 75 06 74
morgane.lambert@idele.fr

Hélène Le Chenadec

Qualité des produits laitiers fermiers
Sécurité sanitaire lait cru
06 99 35 66 09
helene.lechenadec@idele.fr

Vincent Lictevout

Réseaux caprins Ouest
06 81 65 59 83
vincent.lictevout@idele.fr

Jean-Louis Poulet

Traite et équipements de traite
06 29 16 12 51
jean-louis.poulet@idele.fr

Sabrina Raynaud

Qualité des produits laitiers fermiers
Sécurité sanitaire lait et produits laitiers
06 60 47 56 01
sabrina.raynaud@idele.fr

Alice Rousseau

Qualité du lait et des produits laitiers
fermiers
06 69 57 67 69
alice.rousseau@idele.fr

Romain Salles

Eau et élevage
07 61 86 50 94
romain.salles@idele.fr

Caroline Sauvageot

Adaptation des systèmes caprins au
changement climatique
Projet Cap'Climat Territoires
06 60 13 42 19
caroline.sauvageot@idele.fr

Philippe Thorey

Animation de Cap'Pradel
Conduite des troupeaux caprins
06 98 16 88 13
philippe.thorey@idele.fr

Aurore Vigan

Environnement
07 64 80 12 50
aurore.vigan@idele.fr

COMMUNICATION

FORMATION

16 formations spécifiques Caprins

98 techniciens formés

200 formations multi filières
qui peuvent avoir concerné
des techniciens caprins

+ d'infos : idele.fr/formation

WEB

+ de 4 000 vues de la « Une » caprine

PUBLICATIONS CAPRINES LES PLUS
CONSULTÉES :

- o [/les-chiffres-cles-du-geb-caprins-2024](#) 2100 vues
- [/en-elevage-caprin-des-solutions-pour-maitriser-son-cout-alimentaire](#) 1800 vues
- [/conception-et-utilisation-des-batiments-delevage-pour-des-chevres-et-chevrettes-en-bonne-sante](#) 1400 vues
- [/les-chiffres-cles-du-geb-caprins-2025](#) 650 vues
- [/dossier-annuel-caprins-annee-2024-perspectives-2025](#) 625 vues
- [/3r2024-replay-du-webinaire-satellite-maxforgoat](#) 600 vues
- [/installer-en-systeme-fromager-avec-un-petit-volume](#) 500 vues

OUTILS WEB CAPRINS :

- [MILC lait de chèvre](#) (mise à jour trimestrielle)
- [Outil de calcul de rendement fromager](#) 1300 vues
- [La plate-forme REFCAP](#) 940 visites
- [Dura Clim Cap Climat Territoires et Elevage Caprin Durable](#) 479 visites
- [Les podcasts du réseau REDCap](#)

RÉSEAUX SOCIAUX

16 151 abonnés Facebook

2 897 abonnés Instagram

29 363 abonnés LinkedIn

3 993 abonnés TikTok

1 447 abonnés YouTube



149, Rue de Bercy
75012 Paris
www.idele.fr



REVUE LA CHÈVRE

Coéditée par l'Institut de l'Élevage et Réussir, la revue *La Chèvre* est le journal agricole des éleveurs de chèvres et du monde caprin. Les six numéros annuels sont diffusés à 3 600 exemplaires.

En 2025, la revue a traduit l'actualité professionnelle, économique et technique à travers ses dossiers et articles sur les revenus, l'optimisation de la distribution du fourrage, l'installation, le rendement fromager, le désaisonnement...

La Chèvre est de plus en plus un média digital avec son site reussir.fr/chevre/ qui a cumulé près de 700 000 pages vues en 2025, sa newsletter hebdomadaire envoyée à 7 300 contacts et sa présence sur les réseaux sociaux.



Mais aussi

- Tout au long de l'année, des webinaires, dont certains spécifiques à la filière caprine, sont proposés en accès libre. A retrouver dans notre [Agenda](#).
- Consultez tous les résultats des projets, les travaux des UMT... depuis [l'espace Projets et réseaux](#) de notre site web.

5^e édition de la journée Cap Vert

Le réseau Redcap a accueilli sur le site de la plateforme PatuChev de Lusignan plus de 400 participants, éleveurs, conseillers, lycéens et responsables à l'occasion de la 5^e Journée Cap Vert. Au programme de Cap'Vert caprin :

- des ateliers sur : agroforesterie, prairies multi-espèces/multi-variétales, pâturage, élevage des chevrettes et reproduction sans hormones, polyculture-élevage, GES, rationnement avec des aliments locaux, confort thermique ;
- une conférence sur les résultats de 10 ans de recherche pour accompagner la transition agroécologique des élevages de chèvres, avec le dispositif de R&D original PatuChev-REDCap ;
- la visite officielle rassemblant plus de 30 membres des structures de R&D et formation, ainsi que les représentants de l'Etat et de la Région.

Cette édition a permis de présenter le bilan des 10 ans du dispositif PatuChev-REDCap, associant expérimentation système et réseau d'acteurs de terrain.

Ce réseau a permis de lier des acteurs techniques (12 structures que sont chambre d'agriculture, GAB, contrôle laitier, CIVAM), des acteurs de la recherche (expérimentation-système PatuChev et UMT SC3D), de la formation (lycée de Melle) et des éleveurs (120 expérimentateurs et 10 collectifs).

+ d'infos : [5^e journée technique Capvert](#)

Contact : jeremie.jost@idele.fr

Idele présent au 10^e salon Capr'Inov



L'Institut de l'Élevage était présent sur un stand partagé avec l'Anicap et la FNEC : accueil de visiteurs en quête de documentation, vente d'ouvrages, échanges avec des étudiants, professionnels et responsables de filière... En complément, 4 espaces thématiques - Capri'Tech, Capri'Traite, Capri'Connect et Froma'Tech - ont bénéficié

d'une participation active de nos équipes. Ces espaces proposaient animations et démonstrations permettant de valoriser et transférer les résultats de projets : quiz, jeux, présentations techniques, démonstrations de matériel...

Idele a également proposé une douzaine de conférences, couvrant un large éventail de thématiques : les 10 ans de RedCap et la valorisation de l'herbe en élevage caprin, les acquis du projet Cap Climat Territoire sur l'adaptation au changement climatique, les perspectives de la sélection génétique, les clés de gestion des lactations longues.

Une conférence spéciale « porteurs de projets » proposait un panorama complet des références, outils et points de vigilance nécessaires pour construire un projet d'installation.